This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

608.2
C16.9
P976vi
1864

ANDOVER-HARVARD

THEOLOGICAL LIBRARY

PURCHASED WITH THE
INCOME OF THE
HELEN O. STORROW FUND

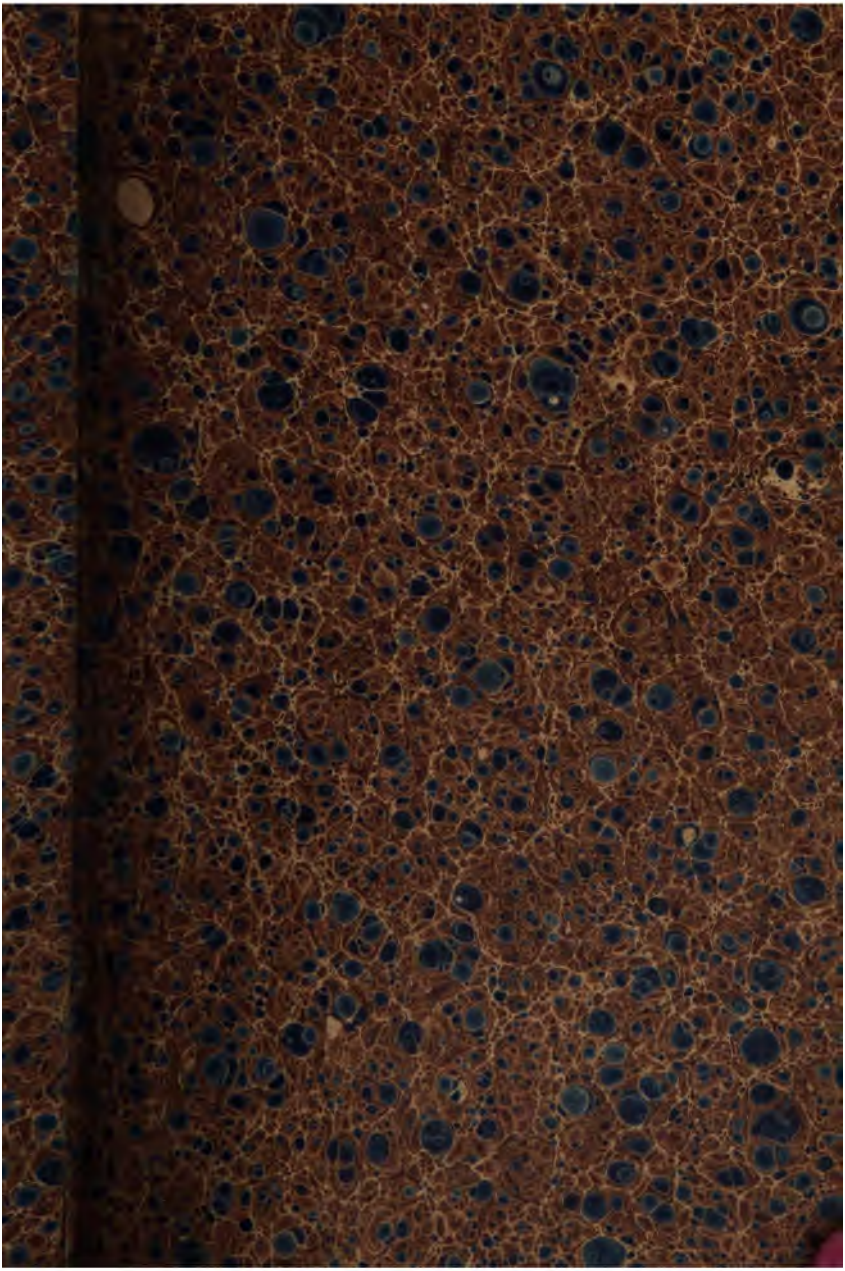

VIE DE CALVIN

STRASBOURG
IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT

LVIN.

VIE

DE

CALVIN

PAR

F. PUAUX, Noë Antoine François

Avec seize Portraits

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES PROTESTANTS
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

1864

608.2
C16.9
P976vi
1864

VIE DE CALVIN.

CHAPITRE I.

Naissance de Calvin. — Son père le destine à l'Église. — Premières études du jeune Calvin. — Il fait l'admiration de ses maîtres. — Son père se décide à lui faire étudier le droit. — Calvin à Orléans et à Bourges. — Sa conversion.

Jehan Calvin naquit le 16 juillet 1509, à Noyon, en Picardie; son père, Gérard Chauvin ou Cauvin, dans le dialecte picard, n'était pas un tonnelier, comme quelques écrivains l'ont cru ; il avait exercé successivement les emplois de notaire apostolique, de procureur fiscal du comté, de secrétaire de l'évêché et de promoteur du chapitre; c'était un homme de bon conseil, bien entendu en affaires, mais dur et sévère. Sa femme, Jeanne Lefranc, qui était dévote et singulièrement attachée aux cérémonies les plus minutieuses de son culte, éleva son fils dans des habitudes de piété.

Dès son enfance, le jeune Calvin fut destiné à la

prêtrise, le seul moyen alors pour les roturiers de sortir de leur obscurité. Son père, qui avait gagné l'estime et la confiance d'un noble gentilhomme, le seigneur de Mommor, obtint qu'il fut élevé avec ses fils. Jehan fit des progrès rapides et attira sur lui l'attention de Charles de Hangest, évêque de Noyon, et parent du seigneur de Mommor; quand les fils de ce dernier allèrent à Paris continuer leurs études au collége de la Marche, Jehan obtint, par la protection du prélat, l'honneur de les accompagner.

Le collége de la Marche comptait alors parmi ses professeurs un homme très-distingué; on l'appelait Mathurin Cordier; il était né, en 1475, en Normandie, et avait abandonné la cure de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Rouen, pour suivre ses goûts, qui le portaient invinciblement vers l'enseignement. Cet homme, aussi instruit que modeste, aimait la jeunesse, et trouvait son bonheur à développer en elle le goût des études et l'amour du devoir. Ce ne fut pas sans étonnement que ses élèves le virent un jour abandonner sa classe de première pour devenir humble régent de quatrième. Il avait remarqué qu'en instruisant mal les enfants dans les éléments de grammaire, on nuisait singulièrement à leurs études. L'honnête Mathurin Cordier, en s'abaissant volontairement, s'élevait.

Cet homme éminent distingua le fils de Gérard Cauvin; sa physionomie intelligente le frappa, et il fut étonné de trouver en lui une pénétration d'esprit

au-dessus de son âge; il s'attacha à son élève, et développa, par son enseignement simple, clair, profond, méthodique, attrayant, les admirables facultés dont Dieu avait doué cet enfant prédestiné. Il avait une mémoire prodigieuse et sûre, le désir de tout connaître, une aptitude à tout saisir, une facilité de travail qui n'était égalée que par son ardeur. Il n'était enfant que par les années, et de lui on peut dire qu'il n'eut pas de jeunesse, tant il était grave, sérieux, réfléchi. L'élève et le maître se lièrent d'une amitié qui dura autant que leur vie; et quand plus tard Calvin devint le premier savant de son siècle, il se plaisait à dire qu'il devait à Cordier tous les progrès qu'il avait faits dans des sciences plus relevées. « Si la postérité, ajoutait-il, retire quelques fruits de mes ouvrages, qu'elle sache que c'est à lui qu'elle les doit en partie. »

Calvin se sépara de son maître avec regret et alla continuer ses études au collége de Montaigu [1]. Là Dieu lui réservait pour professeur un savant espagnol, qui continua, avec un grand succès, l'œuvre que Cordier avait si bien commencée; « et comme l'enfant, dit Théodore de Bèze, avait un esprit merveilleux, il avança si fort dans l'étude qu'en peu de temps on le fit monter en philosophie. » Le premier parmi ses

1. Il y avait à Paris plusieurs collèges qui portaient chacun le nom de l'une des villes du royaume.

compagnons d'étude, par son intelligence et son savoir, il l'était aussi par sa conduite. De très-bonne heure il montra un goût décidé pour la piété et une grande horreur pour le vice; aussi censurait-il vivement ses condisciples qui se conduisaient mal, et s'il se fit haïr de quelques-uns, un grand nombre l'estima; les bons témoignages que son père recevait de sa conduite et de ses progrès, le confirmèrent dans la pensée qu'il ne s'était pas trompé sur sa vocation, quand, dès ses plus jeunes années, il l'avait destiné à l'Église. En homme prévoyant, il le fit pourvoir d'un bénéfice en l'église-cathédrale de Noyon, et plus tard, de la cure de Pont-l'Évêque. C'est là que Calvin, bien qu'il n'eût reçu aucun ordre, fit plus tard diverses prédications devant le peuple.

L'écolier continuait ses études et se préparait à entrer dans les ordres, quand son père se décida subitement à lui faire étudier le droit, « attendu que c'était le plus assuré moyen pour acquérir richesses et honneurs. »

Calvin obéit à son père plus encore par conviction que par soumission; il avait pour parent Pierre-Robert Olivetan, le pieux traducteur de la Bible, avec lequel il avait médité les livres sacrés, et leur lecture avait fait naître dans son esprit des doutes sur l'infaillibilité de son Église, doutes qui, en se fortifiant, lui donnèrent plus tard l'idée de renoncer à sa communion. Il quitta donc la théologie pour la jurispru-

dence, et se rendit à Orléans, où il eut pour professeur Pierre de l'Étoile, le plus renommé jurisconsulte français de cette époque. Ses progrès furent tels que bientôt après son arrivée il fut regardé non comme un écolier, mais comme un maître. Un historien, grand ennemi de la Réforme, Florimond de Remond, dit de lui : « Il se distinguait entre tous ses condisciples par un esprit actif et une forte mémoire, avec une grande dextérité et une grande promptitude à recueillir les leçons et les propos, qui sortaient, en dispute, de la bouche de ses maîtres, qu'il couchait après par écrit, avec une merveilleuse facilité et beauté de langage, faisant paraître, à tous coups, plusieurs saillies et boutades d'un bel esprit. »

Ses professeurs, sans tenir compte de son âge, le chargèrent plusieurs fois de les remplacer, et ses condisciples étaient si émerveillés de son enseignement qu'ils en perdaient toute jalousie, car le jeune maître se faisait pardonner sa supériorité par sa modestie. Il fut, assure-t-on, appelé à donner son avis sur le divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, avec Catherine d'Aragon. A cette époque, on lui offrit gratuitement le grade de docteur en droit; il le refusa.

L'étude du droit ne l'absorbait pas, il revenait toujours à sa chère Bible; et de plus en plus pénétré de son contenu, il commença, sans s'en douter, son œuvre de réformateur. « Il avança merveilleusement

à Orléans, dit Théodore de Bèze, le royaume de Dieu, en plusieurs villes, enseignant la vérité, non point avec un langage affecté, dont il a toujours été ennemi, mais avec telle profondeur de savoir, et telle et si solide gravité en son langage, qu'il n'y avait dès lors homme l'écoutant qui n'en fût ravi d'admiration.»

A cette époque, l'université de Bourges possédait un professeur italien nommé Alciat, l'un des plus savants jurisconsultes de son siècle; le bruit de sa renommée donna au jeune Calvin le désir de devenir son disciple; il se rendit auprès de lui et accrut par son enseignement la somme déjà si grande de ses connaissances. Bourges avait aussi en Melchior Wolmar un professeur qui, à une grande science qu'il savait communiquer à ses élèves, joignait une piété vivante et éclairée; il enseigna le grec à Calvin, qui se livra avec plus d'ardeur à l'étude des livres saints. Ses doutes sur l'infaillibilité de son Église le troublaient de plus en plus, et il commençait à croire qu'elle avait fait naufrage dans la foi; «et quoiqu'il fût de son naturel moins fait au monde, ayant toujours aimé le loisir et l'ombre, et ne cherchant qu'à se tenir caché,» il fut tiré malgré lui de l'obscurité où il se plaisait et devint un propagateur des vérités chrétiennes. «Tous ceux, dit-il, qui témoignaient quelque désir de la pure doctrine venaient vers moi, bien que novice et apprenti;» il gagna plusieurs per-

sonnes à la vérité, et notamment le seigneur de Lignères, « heureux de l'entendre prêcher quelque chose de nouveau. » [1]

Nous voudrions avoir sur la conversion de Calvin, et par lui-même, des détails plus précis et plus circonstanciés, afin de le suivre pas à pas dans cette phase capitale de sa vie. Il n'aimait pas à parler de lui, et quand il le faisait, c'était comme saint Paul, parce que le devoir lui en était imposé « pour l'instruction et l'édification de l'Église; » ce que nous pouvons dire à l'égard de sa conversion, c'est qu'elle n'eut pas les caractères de celle de Luther; il dut renfermer en lui-même ces impressions qui nous intéressent si vivement, quand nous assistons au réveil spirituel de ce jeune moine de Wittemberg qui sera la grande lumière de son siècle. — La conversion de Calvin fut donc ce qu'elle devait être, en rapport avec sa nature calme et réfléchie; mais il la dut, comme Luther, à la Sainte-Écriture; c'est elle qui l'éclaira sur les erreurs de son Église, résolut ses doutes et fut sa force quand il rompit avec Rome; c'est elle, enfin, qui fut jusqu'à son dernier soupir le rocher sur lequel il brava ses ennemis, et du haut duquel il les vainquit.

Comme Luther, Calvin chercha la paix de son âme

1. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la prédication de l'Évangile était une nouveauté.

dans les pratiques de son Église, et ne la trouva pas. « J'étais, dit-il, bien éloigné d'avoir ma conscience tranquille; toutes les fois que je descendais en moi ou que j'élevais mon cœur à Dieu, une si extrême horreur me surprenait qu'il n'y avait purifications, ni satisfactions qui m'en pussent guérir. Et tant plus que je me considérais de près, tant plus rudes aiguillons pressaient ma conscience tellement qu'il ne me demeurait autre confort, sinon de me tromper moi-même en m'oubliant, mais Dieu eut pitié de moi. »

Pendant ce travail intérieur, sans lequel il n'y a pas de conversion réelle, Calvin connaissait déjà le grand dogme de la justification par la foi que Luther trouva tout seul dans la solitude de son couvent en face d'une Bible enchaînée; mais la connaissance de ce dogme fondamental ne donne au pécheur la paix que si, pauvre péager, se frappant la poitrine de douleur, il s'écrie dans son angoisse : « Aie pitié de moi, ô Dieu! » Or, Calvin était le pauvre péager, et Celui qui ne nous renvoie jamais à vide quand nous nous approchons de son trône de miséricorde, entendit la prière de l'étudiant de Bourges et l'exauça. « Quoique je fusse, nous dit-il, si obstinément adonné aux superstitions papales qu'il était bien mal aisé qu'on me pût tirer de ce bourbier si profond, Dieu dompta et rangea mon cœur à docilité par une conversion subite. » [1]

1. Préface sur les Psaumes.

Le jour où il accepta le salut, par la foi, la Bible l'intéressa plus que ses livres de droit, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même; « ayant donc reçu, nous dit-il, quelque goût et connaissance de la vraie piété, je fus incontinent enflammé d'un si grand désir de profiter, qu'encore que je ne quittasse pas tout à fait les autres études, je m'y employais plus mollement. »

A Bourges, comme à Orléans, sans le vouloir, ni le désirer, Calvin fut un maître. Tous ceux qui étaient travaillés par le désir de se faire une opinion sur les sujets brûlants du jour, qui préoccupaient tant de nobles esprits et de belles intelligences, se réunissaient autour de lui pour lui demander des solutions à leurs doutes, quoique « il ne fît *quasi* que commencer lui-même. Il en était tout ébahi, et comme de son naturel il était un peu sauvage, honteux et ami de son repos et de sa tranquillité, il fuyait plutôt qu'il ne recherchait les occasions de se produire. » — Son désir de s'instruire était si vif « que loin de venir à bout de ses souhaits, toutes retraites et lieux à l'écart lui étaient comme écoles publiques; » mais Dieu, qui avait besoin de lui pour le réveil de son Église, ne lui laissait ni trêve ni repos, et l'étudiant affermissait, par son enseignement, aussi édifiant que profond, le petit troupeau chrétien qui s'était formé à Bourges; de cette ville il rayonnait dans les environs et prêchait dans les bourgades et les châteaux;

le seigneur de Lignères lui ouvrit les portes du sien. Un jour, en l'entendant prêcher, il dit : « Il me semble que M. Jehan Calvin prêche mieux que les moines et qu'il va rondement en besogne. »

Après quelque temps de séjour à Bourges, Calvin partit pour Paris.

CHAPITRE II.

Calvin à Paris. — Ses travaux missionnaires. — Ses succès. — Il écrit un Commentaire sur le livre de la *Clémence* de Sénèque. — A-t-il voulu donner dans cet écrit une leçon indirecte à François Ier? — Nicolas Cop. — Le discours qu'il prononce à l'octave de la Saint-Martin. — Colère des prêtres. — Nicolas Cop et Calvin prennent la fuite. — Calvin à Angoulême. — Accueil amical qu'il reçoit du chanoine Louis Du Tillet. — Travaux de Calvin à Angoulême. — Voyage de Calvin à Nérac. — Accueil distingué qu'il reçoit de Marguerite de Valois. — Détails biographiques sur cette princesse. — Joie du vieux Lefèvre d'Étaples à la vue de Calvin. — Il pressent en lui le futur réformateur de l'Église. — Calvin retourne à Noyon. — Amène quelques membres de sa famille à la foi chrétienne. — Son retour à Paris. — Affaire des placards. — Colère de François Ier. — Huit bûchers se dressent à Paris. — Calvin prend la fuite. — Il va à Angoulême et avec Du Tillet se dirige vers Poitiers. — Travaux missionnaires de Calvin. — Ses succès. — Il quitte Poitiers et se dirige vers Orléans avec Du Tillet.

Le jeune réformateur continua à Paris, pendant trois ans (1529 à 1532), l'œuvre qu'il avait commencée à Bourges. On se pressait autour de lui, et la Réforme naissante gagnait par son moyen des adhérents dans toutes les classes de la société. Ses réunions, d'abord secrètes, devinrent publiques, malgré le danger que couraient ceux qui les fréquentaient; mais le désir de

s'instruire leur faisait braver la haine des prêtres, et de toutes parts on venait s'instruire auprès du jeune maître, qui logeait chez un marchand, Étienne de La Forge, qui scella, en 1535, sa courageuse fidélité chrétienne par un glorieux martyre; c'est de lui que son hôte dit : « que sa mémoire doit être bénie entre les fidèles comme d'un saint martyr de Christ. »

Pendant son séjour à Paris, Calvin publia (1532) son commentaire sur le livre *De Clementiâ*[1], de Sénèque. Les écrivains ne sont pas d'accord sur le but de l'auteur; les uns croient qu'il voulut donner une leçon indirecte à François Ier, le persécuteur des réformés, l'engager à se montrer clément à leur égard et à tolérer le nouveau culte; les autres pensent que l'écrit de Calvin n'est qu'un livre de pure érudition sans rapport direct avec les événements de l'époque. Il nous semble cependant bien difficile d'admettre que le jeune savant ait pu faire complétement abstraction des choses douloureuses qui se passaient sous ses yeux, quand il écrivait en quelque sorte à la lueur des flammes des bûchers dressés par la volonté souveraine du roi-chevalier. En effet, on lit dans son traité ces paroles de Sénèque :

« Je me suis proposé, Néron César, d'écrire sur la clémence, pour te servir en quelque sorte de miroir, et en te montrant à toi-même, te faire arriver à la plus

1. *De la Clémence.*

FRANÇOIS Ier.

grande de toutes les jouissances..... Il est doux d'examiner, de sonder une bonne conscience..... personne ne peut longtemps porter un masque. Tout ce qui est déguisé reprend bientôt sa nature; tout ce qui repose sur la vérité, tout ce qui, pour ainsi dire, a des racines solides, ne fait que croître et s'améliorer avec le temps..... Tu forces tes sujets d'avouer qu'ils sont heureux, et qu'il ne manque à leur félicité que de durer toujours..... De toutes les vertus, nulle ne convient plus à l'homme (que la clémence), parce que nulle n'est plus humaine..... La vertu la plus appropriée à la nature de l'homme, est celle qui chérit la paix et qui retient son bras. Cependant, de tous les hommes, ceux à qui la clémence convient le plus sont les princes et les rois..... C'est un fléau qu'une puissance qui n'est capable que de nuire. La clémence, quelque demeure qu'elle pénètre, la rend heureuse et paisible; mais, dans celle des rois, plus elle est rare, plus elle est admirable..... Le spectacle d'une autorité paisible et modérée n'est pas autre que celui d'un ciel pur et sans nuage. Un règne cruel est tumultueux et voilé de ténèbres; les peuples tremblent et s'épouvantent à des bruits soudains, et celui-là même qui trouble tout, n'est pas à l'abri de secousses..... Celui à qui la vengeance est facile, s'il y renonce, obtient sûrement un renom de bonté..... De même que les arbres élagués se reproduisent par de nombreux rameaux, et que certaines plantes repoussent

plus touffues quand on les a coupées, de même la cruauté des rois augmente le nombre de leurs ennemis, en les détruisant. Car les parents et les enfants de ceux qui furent tués, se lèvent à la place de chacune des victimes..... La clémence apporte, non-seulement plus d'honneur, mais plus de sûreté, elle est en même temps l'ornement des empires, et leur appui le plus assuré. »

Ce que le philosophe romain adresse à Néron ne peut-il pas s'appliquer à François Ier ? C'était l'opinion de Claude de Hangest, qui disait à l'occasion de ce livre en parlant de Calvin : « Il fit une chose et en feignit une autre; il s'efforça d'éteindre les feux que le roi avait ordonné d'allumer pour détruire les lutheriens. »

Le jeune réformateur poursuivait son œuvre avec une persévérance infatigable, il allait de maison en maison, exhortant les fidèles; il portait aux prisonniers pour la noble cause de l'Évangile des encouragements de vive voix, et les consolait par ses lettres. « C'est par ces procédés, dit le célèbre Étienne Pasquier, qu'il gagna pied à pied une partie de notre France. »

L'évangélisation du réformateur n'a rien de bruyant comme celle de Farel, rien de brillant comme celle de Luther; mais si elle a le cachet de sa nature réservée, elle en a la solidité. Il tenait moins à faire des insurgés contre Rome, que des disciples fidèles

'sus-Christ : sa grande science qui lui permettait
ıoncer la vérité chrétienne aux classes lettrées
:vées ne l'éloignait pas des petits; comme son
·e, il ne faisait pas acception de personnes, et
ıe du plus obscur ouvrier lui était aussi précieuse
ıe celle d'un grand et d'un savant; il croyait « que
oute Église, comme tout État, doit être fondée sur le
uple. »

u nombre des personnes qu'il gagna à l'Évangile,
: cómptons Nicolas Cop, recteur de l'université.
ıvant, qui devait suivant l'usage prononcer un
ıurs à l'octave de la Saint-Martin, avait prié son
ıe ami, dont il appréciait le mérite, de l'aider à le
ıposer. Celui-ci y sema, « touchant la justification
par la foi et le mérite des œuvres, » plusieurs propositions qui parurent mal sonnantes à ses auditeurs. Les sorbonnistes et le parlement furent irrités de la hardiesse du recteur qui, craignant pour sa vie, prit la fuite, ainsi que Calvin soupçonné d'être son complice; « car alors il sentait chaud dans Paris pour ceux qui sentaient mal de la foi. » En fuyant, le jeune réformateur disait: « Si la vérité ne peut demeurer en France, aussi ne le puis-je; je ne veux meilleur sort en France que celui de la vérité; » mais pour lui, le moment de quitter définitivement sa patrie, n'était pas encore arrivé. Selon quelques historiens, il aurait, en fuyant de Paris, cherché un asile en Normandie dans le château du seigneur d'Hazeville,

plus touffues quand on les a coupées, de même la cruauté des rois augmente le nombre de leurs ennemis, en les détruisant. Car les parents et les enfants de ceux qui furent tués, se lèvent à la place de chacune des victimes..... La clémence apporte, non-seulement plus d'honneur, mais plus de sûreté, elle est en même temps l'ornement des empires, et leur appui le plus assuré. »

Ce que le philosophe romain adresse à Néron ne peut-il pas s'appliquer à François Ier ? C'était l'opinion de Claude de Hangest, qui disait à l'occasion de ce livre en parlant de Calvin : « Il fit une chose et en feignit une autre; il s'efforça d'éteindre les feux que le roi avait ordonné d'allumer pour détruire les lutheriens. »

Le jeune réformateur poursuivait son œuvre avec une persévérance infatigable, il allait de maison en maison, exhortant les fidèles; il portait aux prisonniers pour la noble cause de l'Évangile des encouragements de vive voix, et les consolait par ses lettres. « C'est par ces procédés, dit le célèbre Étienne Pasquier, qu'il gagna pied à pied une partie de notre France. »

L'évangélisation du réformateur n'a rien de bruyant comme celle de Farel, rien de brillant comme celle de Luther; mais si elle a le cachet de sa nature réservée, elle en a la solidité. Il tenait moins à faire les insurgés contre Rome, que des disciples fidèles

à Jésus-Christ : sa grande science qui lui permettait d'annoncer la vérité chrétienne aux classes lettrées et élevées ne l'éloignait pas des petits; comme son Maître, il ne faisait pas acception de personnes, et l'âme du plus obscur ouvrier lui était aussi précieuse que celle d'un grand et d'un savant; il croyait « que toute Église, comme tout État, doit être fondée sur le peuple. »

Au nombre des personnes qu'il gagna à l'Évangile, nous cómptons Nicolas Cop, recteur de l'université. Ce savant, qui devait suivant l'usage prononcer un discours à l'octave de la Saint-Martin, avait prié son jeune ami, dont il appréciait le mérite, de l'aider à le composer. Celui-ci y sema, « touchant la justification par la foi et le mérite des œuvres, » plusieurs propositions qui parurent mal sonnantes à ses auditeurs. Les sorbonnistes et le parlement furent irrités de la hardiesse du recteur qui, craignant pour sa vie, prit la fuite, ainsi que Calvin soupçonné d'être son complice; « car alors il sentait chaud dans Paris pour ceux qui sentaient mal de la foi. » En fuyant, le jeune réformateur disait: « Si la vérité ne peut demeurer en France, aussi ne le puis-je; je ne veux meilleur sort en France que celui de la vérité; » mais pour lui, le moment de quitter définitivement sa patrie, n'était pas encore arrivé. Selon quelques historiens, il aurait, en fuyant de Paris, cherché un asile en Normandie dans le château du seigneur d'Hazeville,

plus touffues quand on les a coupées, de même la cruauté des rois augmente le nombre de leurs ennemis, en les détruisant. Car les parents et les enfants de ceux qui furent tués, se lèvent à la place de chacune des victimes..... La clémence apporte, non-seulement plus d'honneur, mais plus de sûreté, elle est en même temps l'ornement des empires, et leur appui le plus assuré. »

Ce que le philosophe romain adresse à Néron ne peut-il pas s'appliquer à François Ier ? C'était l'opinion de Claude de Hangest, qui disait à l'occasion de ce livre en parlant de Calvin : « Il fit une chose et en feignit une autre; il s'efforça d'éteindre les feux que le roi avait ordonné d'allumer pour détruire les lutheriens. »

Le jeune réformateur poursuivait son œuvre avec une persévérance infatigable, il allait de maison en maison, exhortant les fidèles; il portait aux prisonniers pour la noble cause de l'Évangile des encouragements de vive voix, et les consolait par ses lettres. « C'est par ces procédés, dit le célèbre Étienne Pasquier, qu'il gagna pied à pied une partie de notre France. »

L'évangélisation du réformateur n'a rien de bruyant comme celle de Farel, rien de brillant comme celle de Luther; mais si elle a le cachet de sa nature réservée, elle en a la solidité. Il tenait moins à faire des insurgés contre Rome, que des disciples fidèles

à Jésus-Christ : sa grande science qui lui permettait d'annoncer la vérité chrétienne aux classes lettrées et élevées ne l'éloignait pas des petits; comme son Maître, il ne faisait pas acception de personnes, et l'âme du plus obscur ouvrier lui était aussi précieuse que celle d'un grand et d'un savant; il croyait « que toute Église, comme tout État, doit être fondée sur le peuple. »

Au nombre des personnes qu'il gagna à l'Évangile, nous comptons Nicolas Cop, recteur de l'université. Ce savant, qui devait suivant l'usage prononcer un discours à l'octave de la Saint-Martin, avait prié son jeune ami, dont il appréciait le mérite, de l'aider à le composer. Celui-ci y sema, « touchant la justification par la foi et le mérite des œuvres, » plusieurs propositions qui parurent mal sonnantes à ses auditeurs. Les sorbonnistes et le parlement furent irrités de la hardiesse du recteur qui, craignant pour sa vie, prit la fuite, ainsi que Calvin soupçonné d'être son complice; « car alors il sentait chaud dans Paris pour ceux qui sentaient mal de la foi. » En fuyant, le jeune réformateur disait: « Si la vérité ne peut demeurer en France, aussi ne le puis-je; je ne veux meilleur sort en France que celui de la vérité; » mais pour lui, le moment de quitter définitivement sa patrie, n'était pas encore arrivé. Selon quelques historiens, il aurait, en fuyant de Paris, cherché un asile en Normandie dans le château du seigneur d'Hazeville,

plus touffues quand on les a coupées, de même la cruauté des rois augmente le nombre de leurs ennemis, en les détruisant. Car les parents et les enfants de ceux qui furent tués, se lèvent à la place de chacune des victimes..... La clémence apporte, non-seulement plus d'honneur, mais plus de sûreté, elle est en même temps l'ornement des empires, et leur appui le plus assuré. »

Ce que le philosophe romain adresse à Néron ne peut-il pas s'appliquer à François Ier ? C'était l'opinion de Claude de Hangest, qui disait à l'occasion de ce livre en parlant de Calvin : « Il fit une chose et en feignit une autre ; il s'efforça d'éteindre les feux que le roi avait ordonné d'allumer pour détruire les lutheriens. »

Le jeune réformateur poursuivait son œuvre avec une persévérance infatigable, il allait de maison en maison, exhortant les fidèles ; il portait aux prisonniers pour la noble cause de l'Évangile des encouragements de vive voix, et les consolait par ses lettres. « C'est par ces procédés, dit le célèbre Étienne Pasquier, qu'il gagna pied à pied une partie de notre France. »

L'évangélisation du réformateur n'a rien de bruyant comme celle de Farel, rien de brillant comme celle de Luther ; mais si elle a le cachet de sa nature réservée, elle en a la solidité. Il tenait moins à faire des insurgés contre Rome, que des disciples fidèles

à Jésus-Christ : sa grande science qui lui permettait d'annoncer la vérité chrétienne aux classes lettrées et élevées ne l'éloignait pas des petits; comme son Maître, il ne faisait pas acception de personnes, et l'âme du plus obscur ouvrier lui était aussi précieuse que celle d'un grand et d'un savant; il croyait « que toute Église, comme tout État, doit être fondée sur le peuple. »

Au nombre des personnes qu'il gagna à l'Évangile, nous cómptons Nicolas Cop, recteur de l'université. Ce savant, qui devait suivant l'usage prononcer un discours à l'octave de la Saint-Martin, avait prié son jeune ami, dont il appréciait le mérite, de l'aider à le composer. Celui-ci y sema, « touchant la justification par la foi et le mérite des œuvres, » plusieurs propositions qui parurent mal sonnantes à ses auditeurs. Les sorbonnistes et le parlement furent irrités de la hardiesse du recteur qui, craignant pour sa vie, prit la fuite, ainsi que Calvin soupçonné d'être son complice; « car alors il sentait chaud dans Paris pour ceux qui sentaient mal de la foi. » En fuyant, le jeune réformateur disait: « Si la vérité ne peut demeurer en France, aussi ne le puis-je; je ne veux meilleur sort en France que celui de la vérité; » mais pour lui, le moment de quitter définitivement sa patrie, n'était pas encore arrivé. Selon quelques historiens, il aurait, en fuyant de Paris, cherché un asile en Normandie dans le château du seigneur d'Hazeville,

tendre un jeune homme déjà célèbre par son grand savoir. L'un d'eux, François Fouquet, prieur de Trois-Moutiers, lui offrit une retraite dans sa maison.

Le réformateur trouva à Poitiers un terrain admirablement préparé; chacun voulait connaître les points controversés entre les prêtres et les novateurs; nul n'était plus apte que lui à les éclairer. Sa parole était nette, facile, claire, méthodique, profonde; il abordait les difficultés de front, et avec un art infini il savait démêler le vrai du faux; réservé par nature, il ne se livrait pas à l'enthousiasme du moment, et de son cœur, qui brûlait au dedans, il ne laissait habituellement échapper que ce qu'il croyait utile à ceux qui l'écoutaient. Il ne savait pas, comme Farel, prendre les hommes d'assaut; mais il avait une logique serrée, pressante, et pendant que le premier impressionnait, il éclairait; il sortait cependant quelquefois de sa réserve ordinaire, et quand il croyait le moment venu de parler librement, il le faisait avec une grande éloquence.

Près de Poitiers sont les grottes de Saint-Benoît et de Croutelles; c'est là qu'il conduisait ses auditeurs. Un jour, plus ému qu'à l'ordinaire, il leur parla, avec une grande liberté, des erreurs de Rome et de la nécessité d'une sainte réformation dans l'Église; il leur montra des écrits qu'il avait composés, et leur donna des copies de prières qu'il avait écrites de sa main; puis, se jetant à genoux, il pria avec véhémence,

leur montrant que c'est à Celui de qui émanent toute grâce et tout don parfait qu'il faut demander les lumières qui nous sont nécessaires pour comprendre la vérité chrétienne.

Parmi les personnes qui embrassèrent la Réforme, nous devons mentionner Philippe Véron, procureur au siége fiscal, qui porta la vérité en Saintonge; Antoine de la Duguie, docteur-régent; Jean Boisseau, sieur de la Borderie, avocat; François Fouquet, son hôte. La plus célèbre conquête du jeune réformateur fut Albert Babinot, jurisconsulte et poëte, qui, après sa conversion, alla porter la bonne nouvelle du salut dans le midi de la France, et particulièrement à Toulouse; c'est de lui que Florimont de Remond disait : « qu'il allait par pays faisant quelques prières en secret, enseignant comment il fallait faire *la manducation* du Seigneur, comme cet homme de Dieu (Calvin) le lui avait appris; ce fut ce bon homme, ajoute-t-il, qui fit *couler* en la ville d'Agen un régent, nommé Sarazin, le préparateur du calvinisme en ce pays » (1536). Une autre conquête que fit Calvin fut celle de son compatriote Charles Le Sage, docteur-régent, et homme d'une grande érudition, qui jouissait auprès de Louise de Savoie, mère de François Ier, d'une grande estime.

Enhardi par la confiance touchante qu'on lui témoignait, le réformateur résolut d'aborder la question du sacrement de la Cène. Des conférences eurent lieu

dans les grottes de Saint-Benoît et de Croutelles, et dans quelques autres lieux écartés, afin de ne pas éveiller les soupçons des prêtres. Jusqu'à ce moment, les auditeurs de Calvin, comme les hommes pieux de cette époque, étaient attachés au dogme de la présence réelle[1], basée sur ces paroles qu'ils prenaient à la lettre : « *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* » et eux dont les yeux s'étaient déjà ouverts sur l'usurpation papale et sur plusieurs autres dogmes, se refusaient à les entendre dans leur vrai sens, c'est-à-dire dans un sens spirituel; il fallut toute la connaissance profonde des Saintes-Écritures du jeune savant, sa dialectique puissante, pour les convaincre qu'ils étaient dans l'erreur. Les discussions furent longues, animées, mais fraternelles; un seul, Charles Le Sage, résistait à ses arguments, et lui reprochait d'attaquer une doctrine qui était en honneur chez tous les peuples chrétiens; alors Calvin se leva, et montrant sa Bible, lui dit : « Voilà ma messe; » puis, jetant son bonnet de maître, et levant les yeux au ciel, il s'écria avec l'accent de la plus profonde conviction : « Seigneur, si, au jour du jugement, tu me reprends de ce que j'ai été à la messe et l'ai quittée, je dirai avec raison : Seigneur, tu ne me l'as pas commandé; voilà ta loi,

1. L'Église romaine enseigne que Jésus est présent corporellement dans le sacrement de la Cène, et que dès que le prêtre a béni le pain et le vin, ils perdent leur qualité de pain et de vin et deviennent de la vraie chair et du vrai sang.

voilà l'Écriture et la règle que tu m'as donnée, dans laquelle je n'ai pas trouvé autre sacrifice que celui qui fut immolé à l'autel de la croix.»

Charles Le Sage fut convaincu. Quelques jours après, Calvin et ses disciples consommaient leur divorce avec leur Église d'une manière aussi solennelle qu'émouvante. Réunis dans une des grottes qui leur servaient d'asile, ils arrêtaient leurs regards attendris sur un bloc de rocher, sur lequel on voyait une coupe et du pain rompu. Après avoir lu et prié, ils se distribuèrent les emblèmes sacrés du corps et du sang du Seigneur et nourrirent leur âme du céleste aliment. C'est ainsi que la foi rendait à la chrétienté la coupe que l'ambition papale lui avait ravie et la ramenait à la simplicité et à la pureté du culte primitif.

CHAPITRE III.

Calvin et Du Tillet quittent Poitiers et se dirigent vers Orléans, où Calvin publie sa *Psychopannychia*. — L'un de leurs valets les vole. — Leur arrivée à Bâle. — Calvin fait paraître son *Institution chrétienne*, qu'il dédie à François Ier. — Célébrité que cet ouvrage lui donne. — Calvin et Du Tillet partent pour Ferrare. — Accueil distingué que Renée de France fait à Calvin. — Succès du jeune réformateur à Ferrare. — Hercule d'Este, époux de Renée de France, redoutant la colère de Charles-Quint et du pape, empêche la duchesse de continuer à recevoir les proscrits pour leur foi religieuse. — Calvin quitte Ferrare. — Dangers que court sa vie. — Ses prédications au val d'Aoste. — Son retour en France. — Il quitte Noyon et se rend à Genève. — Sa célèbre entrevue avec Farel.

Après quelque temps de séjour à Poitiers, Calvin et Du Tillet quittèrent cette ville pour se diriger vers Bâle. Ils s'arrêtèrent à Orléans, où Calvin publia un livre intitulé *Psychopannychia*, qui parut en français sous ce titre : *Traité par lequel est prouvé que les âmes veillent après qu'elles sont sorties des corps, contre l'erreur de quelques ignorants qui pensent qu'elles dorment jusqu'au dernier jugement.*

Dans cet écrit, qui renferme de grandes beautés littéraires, se révèlent déjà l'esprit absolu du réformateur et le dédain avec lequel il traitera plus tard ses

adversaires. Ses paroles sont trop souvent âpres, aigres, et il oublie presque toujours que derrière les erreurs qu'il attaque il y a des hommes à l'égard desquels la charité nous est recommandée; mais il ne faut pas oublier qu'au seizième siècle la politesse entre savants était chose à peu près inconnue, et que ce qui serait blâmé sévèrement aujourd'hui chez un écrivain ne l'était pas alors.

Lorsque Calvin eut publié sa *Psychopannychia*, lui et son ami firent leurs préparatifs de départ pour Bâle. Nos deux amis, montés chacun sur une mule, voyageaient, suivant l'usage d'alors, à petites journées, suivis de deux valets de pied. Arrivés à Delme, petite ville située près de Metz, l'un de leurs valets disparut avec l'un de leurs chevaux et la petite valise qui contenait leur argent. Heureusement l'autre valet était possesseur d'une dizaine d'écus avec lesquels ils payèrent leur dépense jusqu'à Strasbourg, où ils furent fraternellement accueillis par le réformateur Bucer. Peu de temps après, ils se dirigèrent vers Bâle. Il tardait à Calvin d'arriver, il avait soif de repos, la vie errante le fatiguait. « Je m'en allai, nous dit-il lui-même, en Allemagne pour y trouver, en quelque coin obscur, le repos que je n'avais pu trouver pendant si longtemps. »

Il vivait retiré et solitaire, se livrant avec ardeur à l'étude de l'hébreu, quand il apprit que François Ier calomniait, auprès des princes protestants d'Alle-

magne, ses malheureux sujets luthériens qu'il jetait dans ses prisons et livrait à ses bourreaux. Ce prince, dont nous avons déjà parlé, était né à Cognac, le 12 septembre 1494. Son oncle, le bon roi Louis XII, témoin de sa légèreté et de son amour des plaisirs et de sa prodigalité, disait en soupirant : « Ce gros garçon gâtera tout. » A peine monté sur le trône, il donna de détestables exemples à sa cour. Jeune, robuste, beau, il se livra à toutes les dissipations de son âge, rendit la vie amère à sa femme, Claude de France, fille de Louis XII, pressura son peuple, le jeta dans les hasards ruineux de la guerre, gagna et perdit des batailles. Fait prisonnier à Pavie, où il perdit tout, « fors l'honneur, » il paya une forte rançon à son rival Charles-Quint, et souscrivit des engagements qu'il ne tint pas. A peine eut-il franchi les frontières d'Espagne qu'il arriva presque au galop à Paris, retourna à ses plaisirs, et bâtit, avec les deniers de son peuple, sa magnifique résidence de Chambord.

Ce fut sous ce monarque, auquel on donna le nom de « roi-chevalier, » que la Réforme prit naissance en France. Il ne comprit pas d'abord tout ce qu'il y avait de grand dans ce mouvement religieux, et n'y vit, comme Léon X, qu'une querelle de moines. Conseillé par sa sœur Marguerite, il protégea ceux qui, les premiers, voulaient d'une sainte réformation dans l'Église; il assistait quelquefois, avec sa mère, Louise de Savoie, et sa sœur, à des entretiens religieux, et

semblait même y prendre plaisir; mais la semence de l'Évangile, sur cette terre légère, ne germait pas plus que le grain semé le long d'un chemin; jouir, c'était sa vie; et cependant, ce prince, qui n'était ni un Néron, ni un Domitien, se laissa entraîner à des actes de cruauté qui ont déshonoré son règne. Quoique maître absolu chez lui, François Ier se sentait, depuis qu'il avait dressé des bûchers dans sa capitale, justiciable de l'opinion publique, dont la voix accusatrice réveillait en Allemagne une grande sympathie pour les victimes et une grande irritation contre leur persécuteur. C'est alors qu'il se décida à noircir ceux qu'il avait fait périr, en disant : « qu'ils avaient été punis non à cause de leur foi, mais à cause de leur esprit séditieux. » Témoin de cette lâche calomnie, Calvin en fut révolté, et sans autre mission que sa sainte colère et son talent, il publia, en 1536, le célèbre livre de l'*Institution chrétienne*, qu'il fit précéder d'une lettre dédicatoire à François Ier.

Le jeune écrivain (il avait à peine 26 ans) prend devant l'Europe la défense de ses frères; il examine les raisons qui doivent engager le monarque à porter son attention sur la question religieuse. « Celui, lui dit-il, qui ne règne pas à cette fin de servir à la gloire de Dieu, n'exerce pas règne, mais brigandage; » il lui prouve que les doctrines de ses frères sont conformes à la Sainte-Écriture, et que les prêtres qui les persécutent n'ont d'autre Dieu que leur intérêt. L'é-

crivain justifie le principe de la Réformation, qui a pour base l'Écriture sainte, dans les choses de foi et de conduite, signale en termes énergiques les abus scandaleux qui se sont glissés dans l'Église romaine, et termine son épître par ces mots :

« Je retourne à vous, Sire; vous ne devez point vous émouvoir de ces faux rapports. Il est bien vraisemblable que nous, desquels jamais n'a été ouïe une seule parole séditieuse quand nous vivions sous vous, Sire, machinions de renverser les royaumes! Qui plus est, maintenant étant chassés de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour votre prospérité et celle de votre règne.... Et davantage, grâces à Dieu, nous n'avons point si mal profité de l'Évangile, que notre vie ne puisse être à ces détracteurs exemple de chasteté, libéralité, miséricorde, tempérance, patience, modestie, et toutes autres vertus.... Et la bouche même des envieux a été contrainte de donner témoignage d'innocence, quant aux hommes, à aucuns de nous, lesquels on faisait mourir pour ce seul point..... Que le roi donc daigne au moins lire le livre que l'auteur lui présente, et son courroux tombera. Mais si, au contraire, les détractions des malveillants empêchent tellement vos oreilles que les accusés n'aient aucun moyen de se défendre, et si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruautés, prisons, fouets, géhennes, coupures, brûlures, nous, certes, comme brebis dévouées

à la boucherie, serons jetés en toute extrémité, tellement néanmoins qu'en notre patience nous posséderons nos âmes et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle, sans doute, se montrera en sa saison et apparaîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction, que pour punir les contempteurs qui s'égayent si hardiment à cette heure. Le Seigneur, Roi des rois, veuille établir votre trône en justice et votre siége en équité!»

Après l'épître dédicatoire vient le livre, qui renferme un code complet de doctrine; peu étendu d'abord, il le fut plus tard davantage, à mesure que les éditions se succédèrent; et aujourd'hui, malgré les progrès de la science théologique, il est encore le plus beau traité de dogmatique que nous possédions.

L'*Institution* causa une profonde sensation dans le monde savant, et quoiqu'elle eût paru sans nom d'auteur, elle ne tarda pas à être attribuée à Calvin, qui devint, à dater de ce jour, l'homme le plus considérable de la Réforme française. Le frivole monarque auquel il avait dédié son livre, était trop préoccupé de ses plaisirs pour se donner la peine de le lire. Théodore de Bèze le regrette beaucoup; mais il se trompe en disant: «que s'il eût voulu le faire, l'Église romaine eût reçu une plaie mortelle.»

Après avoir défendu ses frères, en justifiant au tribunal de l'opinion publique leur foi et leur conduite,

il se rendit à l'invitation de Renée de France, et partit pour Ferrare, où elle tenait sa cour.

Renée était la fille cadette de Louis XII. A l'âge de trois ans, elle fut fiancée à Charles d'Autriche, depuis si célèbre sous le nom de Charles-Quint. La politique, qui avait décidé cette union, la rompit; fiancée à Henri VIII, et ensuite au margrave de Brandebourg, François Ier finit par donner sa jeune belle-sœur en mariage à un petit prince italien, Hercule d'Este, le fils de la célèbre Lucrèce Borgia, la digne fille de l'infâme Alexandre VI.

Renée avait eu pour compagne d'étude Marguerite de Valois, la gracieuse sœur de François Ier, et elle avait reçu comme elle la semence de l'Évangile. Elle était laide, mais richement douée du côté du cœur et de l'esprit; elle aimait les belles-lettres, la poésie, les arts. Quand elle devint duchesse de Ferrare, elle reçut à sa cour des savants, des artistes, des poëtes; son mari les accueillait avec empressement, et lui permettait même de recevoir les hommes d'élite qui, à cette époque, faisaient à la papauté une opposition courageuse. C'est ainsi que Clément Marot, banni de France à la suite de l'affaire des placards, trouva un asile à Ferrare; mais quand le duc vit arriver Calvin et d'autres proscrits, il s'alarma et craignit la colère du pape et de Charles-Quint, alors tout-puissant.

Le séjour de Calvin à Ferrare fut béni pour Renée et pour plusieurs grandes dames de sa cour. Le jeune

RENÉE DE FRANCE.

réformateur les instruisit et les confirma dans la foi chrétienne. Parmi ses plus illustres prosélytes, nous devons mentionner Mme de Soubise, Anne de Parthenay, sa fille, célèbre par son esprit et son savoir, Antoine, sire de Pons et comte de Marennes.

Le duc de Ferrare, devenant de plus en plus ombrageux, obligea sa femme à se séparer des hommes de cœur et de foi, pour lesquels sa cour était une ville de refuge. Arrivé en proscrit en Italie, Calvin en partit en proscrit; on prétend même que sa vie courut de grands dangers, et qu'il ne dut son salut qu'à des cavaliers masqués, qui le mirent à l'abri des conspirateurs, en le cachant, comme Luther, dans un vieux château. Ce point historique n'a pas été éclairci; le silence que Calvin garde sur ce fait capital de sa vie, nous le fait mettre en doute. Si jamais il était constaté, nous dirions avec M. Bungener : « qu'il y a lieu d'admirer, une fois de plus, la réserve d'un homme gardant le silence sur des détails si importants et si dramatiques. »

En quittant Ferrare, Calvin était accompagné de son ami, le chanoine Du Tillet, dont le zèle pour la Réforme devait bientôt se ralentir à la vue des bûchers. Comme Briçonnet, il eut peur, et tout en étant convaincu des erreurs de son Église, il ne s'en sépara pas. Dans une lettre en réponse à celle du chanoine, qui lui exposait les raisons qui l'empêchaient d'embrasser la Réforme, Calvin lui disait : « Les sacs mouil-

lés dont nous avons coutume de nous couvrir devant les hommes, ne pourront pas porter la chaleur devant les jugements de Dieu. »

Du Tillet n'était pas pour son ami un compagnon propre à accroître son courage, et il lui tardait de regagner Angoulême pour être à l'abri du danger. Ils arrivèrent à Pignerol, d'où Calvin se dirigea vers le val d'Aoste, dont les habitants étaient disposés à se séparer de Rome. La nouvelle de l'arrivée du jeune réformateur les remplit d'espérance et de joie; mais il ne put entrer dans Aoste, dont l'accès lui était fermé par la vigilance de l'évêque Pierre Garini, qui, transformant sa crosse en hache, avait fait décapiter douze gentilshommes soupçonnés d'hérésie.

Calvin choisit pour asile une ferme appartenant à la noble famille de Saint-Audan, qui lui offrit l'hospitalité. Là, comme à Poitiers, il annonça la parole de salut à ceux qui venaient en foule s'instruire à ses leçons; car tout, pour lui, était école et temple; mais l'évêque veillait, et la minorité opposante, qui voulait faire abolir la messe, ne vit pas ses vœux se réaliser. Calvin n'abandonna son poste qu'au moment où tout espoir de réussir fut perdu; il prit la fuite à travers les montagnes, traqué comme une bête fauve par le comte de Chalans. Dieu le préserva ainsi que son compagnon; ils ne se crurent sauvés que lorsqu'ils eurent franchi le col de la Duranda, qui porte encore aujourd'hui le nom de « fenêtre de Calvin ».

Après le départ forcé du réformateur, la hache, la corde et le feu débarrassèrent l'évêque des novateurs, et pour transmettre à la postérité le souvenir de son triomphe, on dressa une croix, sur le piédestal de laquelle on relata la fuite de Calvin et la délivrance de la ville. En 1841, on rétablit l'inscription effacée; mais ce que l'évêque regardait comme une délivrance, ne fut, pour Aoste, que la continuation de sa servitude; elle retomba dans les ténèbres d'où le réformateur voulait la retirer.

Calvin retourna, peu après, à Noyon, mit ordre à ses affaires domestiques, fit quelques disciples, au nombre desquels était un avocat, De Normandie, et partit pour Bâle avec sa sœur Marie et son frère Antoine, qui résigna les revenus de sa chapelle de la Gésine. Son intention était de se rendre dans cette ville par l'Allemagne; mais la guerre ayant éclaté de nouveau entre François Ier et Charles-Quint, il traversa la France et arriva à Genève dans les derniers jours du mois d'août 1536.

CHAPITRE IV.

Entrevue de Calvin avec Farel. — Calvin se décide à partager les travaux de Farel. — Détails biographiques sur Farel. Ses travaux missionnaires à Paris, à Gap, à Neuchâtel et dans la Suisse française. — Il conquiert Genève à la Réforme. — Ses deux aides, Froment et Viret. — Difficultés que rencontre Farel après sa victoire. — Dieu lui envoie, pour l'aider dans son œuvre, le jeune auteur de l'*Institution chrétienne.*

Le lendemain de l'arrivée de Calvin à Genève, un homme petit, laid, trapu, à la barbe rousse, mais dont les yeux brillaient comme deux saphirs, se présente devant lui.

« C'est Dieu qui t'envoie ici, lui dit le petit homme en l'abordant; la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. »

A la proposition que lui fait Farel (c'était lui) de partager ses travaux, Calvin s'excuse. « Je suis, lui répond-il, un homme de cabinet et peu propre aux luttes. »

Farel, arrêtant alors ses regards flamboyants sur lui, lui dit : « Eh bien! puisque tu refuses de t'employer à l'œuvre du Seigneur dans cette Église, que Dieu maudisse le repos que tu cherches, ainsi que tes études! »

FAREL.

Calvin, « comme si Dieu l'eût saisi du ciel par un violent coup de sa main », répondit à Farel : « Je resterai. »

Ces mots décidèrent du sort de Genève; Dieu lui avait donné, dans Farel, un libérateur, il lui donna, dans Calvin, un législateur.

La vie de Farel est tellement liée à celle de Calvin, que l'histoire du premier est la préface de celle du second.

Cet homme remarquable naquit en 1489 dans un petit hameau près Gap, appelé les Fareaux. Selon quelques-uns de ses biographes, il serait le fils d'un gentillâtre de campagne, selon quelques autres, d'un fermier ; mais, noble ou roturier, il n'en est pas moins l'une des figures les plus originales et les plus accentuées de la Réforme française. A l'âge de vingt-neuf ans il quitta son village, alla à pied à Paris pour y compléter ses études, et eut le bonheur de devenir l'un des disciples du vieux Jacques Lefèvre d'Étaples. Au contact de cet homme éminent, il apprit que l'Église romaine s'était dévoyée de la foi; cette découverte l'affligea profondément. Mais le jour où la lumière se fit dans son esprit, il prêcha avec ardeur ce qu'il croyait être la vérité; sa hardiesse effrayait le bon Lefèvre d'Étaples, et lui, s'étonnait de la timidité de son maître. Ces deux hommes, si différents de nature, s'aimaient tendrement et travaillaient, chacun à leur manière, à l'avancement du règne de Dieu. Le

clergé essaya de les réduire au silence, et trouva ensuite plus expéditif de les persécuter. Lefèvre d'Étaples et son disciple prirent la fuite, le premier se réfugia à Strasbourg, le second retourna à Gap. A peine arrivé, Farel prêcha l'Evangile à ses compatriotes et gagna quelques âmes à la vérité; mais les capucins prirent ombrage de ses prédications et le firent chasser de la ville. Farel retourna à Paris, en repartit bientôt après, et rejoignit Lefèvre d'Étaples à Strasbourg, où il ne séjourna que peu de temps.

En 1523 il est à Bâle gagnée à la Réforme; il y trouve Érasme de Rotterdam, qui avait trop d'intelligence pour être catholique romain, et trop de timidité pour se déclarer protestant. Érasme haïssait Farel à cause de son esprit aventureux; Farel méprisait Érasme à cause de sa lâcheté; ils eurent une conférence publique dans laquelle le bouillant Gapois ne se montra pas inférieur à l'homme qui occupait alors la première place parmi les lettrés de son temps.

Farel avait trop d'ardeur pour les Bâlois, qui ne se sentaient pas attirés vers ce Provençal aux allures libres et dégagées qui ne ménageait personne. Érasme, qui exerçait à Bâle une grande influence, le fit expulser de la ville. Farel se dirigea vers Montbéliard : là il lutta vaillamment contre les prêtres qui le firent chasser de la ville; mais en s'enfuyant il y laissa une semence qui, en germant et se développant, l'arracha, ainsi que ses environs, aux superstitions romaines.

Notre missionnaire gagna plus tard la Suisse française et y annonça l'Évangile avec une véhémence extraordinaire. Sa foi vive et profonde, sa hardiesse, sa parole éloquente et convaincue, le firent marcher de succès en succès; sa voix puissante, comme les trompettes des soldats de Josué, lui ouvrait les portes des villes et des villages; il y entrait en conquérant et y remplaçait la messe par le prêche. Une ville cependant refusait obstinément de le recevoir, c'était Neuchâtel. « Je la prendrai, » dit-il. Ce qu'il dit il le fit; il arrive à Serrières, petit village à un quart d'heure de la ville, et demande au curé de le laisser prêcher dans son église, celui-ci refuse; mais il lui permet de prêcher dans le cimetière. Farel fait de la pierre d'une tombe sa chaire; parmi ses auditeurs se trouvaient quelques soldats qui l'avaient déjà entendu; ils lui proposent de l'accompagner à Neuchâtel, il accepte, se met en marche et pénètre dans la ville dont l'entrée lui est interdite. A peine a-t-il franchi ses portes qu'il monte sur le perron d'une maison et se met à haranguer la foule qui se presse autour de lui émerveillée de son éloquence. En apprenant ce qui se passe, les magistrats sont étonnés de son insolence; les prêtres ne peuvent contenir leur colère et demandent à grands cris son expulsion; ses auditeurs lui font un rempart de leurs corps; ils sentent que cet audacieux est un apôtre que Dieu leur envoie pour leur annoncer la vérité et pour les délivrer du joug

d'un clergé immoral et corrompu. Farel, qui ne redoute ni les prêtres ni les magistrats, s'enhardit de plus en plus, tout est temple pour lui; un jour, les bourgeois, électrisés par la puissance de son éloquence, l'entraînent vers la cathédrale, le font monter en chaire, et, pendant qu'il prêche contre les superstitions papales, armés de marteaux, ils brisent les autels, les confessionnaux, les statues, les bénitiers, et de leurs mains frémissantes, ils inscrivent sur une pierre ces mots qu'on y lit encore aujourd'hui : « *Le 23 octobre 1530, fust abattue et ostée l'idolâtrie de céans par les bourgeois.* »

Quelques jours après, le peuple est appelé à voter, et à la majorité de 17 voix il abolit la messe.

Cette victoire donna une célébrité retentissante à Farel, qui devint la terreur des prêtres et l'espoir de tous ceux qui désiraient la régénération de l'Église. Nommé second pasteur à Neuchâtel, notre pieux et vaillant champion en remplissait les fonctions avec beaucoup de zèle; mais il était du nombre de ceux pour lesquels le repos est une fatigue, aussi allait-il de lieu en lieu gagnant à la Réforme des villes et des villages. En 1532 nous le trouvons à Genève. Cette ville, agréablement assise à l'extrémité ouest du lac Léman dans l'une des positions les plus ravissantes du monde, était devenue, sous la domination de son clergé, l'une des villes les plus corrompues et les plus superstitieuses de l'Helvétie. Son évêque Pierre de

La Baume, tristement célèbre par son amour pour la bonne chère, était naturellement, ainsi que son clergé, opposé à toute réforme. Aussi Farel se trouva-t-il en présence d'obstacles qui lui eussent paru insurmontables, s'il n'eût eu cette foi qui ébranle les montagnes et déracine les mûriers; il mesura les difficultés et engagea résolûment le combat avec Pierre de La Baume, ses deux cents prêtres et ses trois cents moines. Pour l'aider dans cette rude et grande bataille, il avait avec lui deux hommes remarquables, Froment et Pierre Viret.

Froment, né vers 1510 au val de Trieves, fut amené à la connaissance de l'Évangile par les prédications de Farel, et, bien jeune encore, il fut chargé de la direction de l'église d'Yonan. Un jour, Farel, chassé de Genève, arrive à Morges et raconte à quelques réformés, au nombre desquels était Froment, les causes qui l'ont forcé à abandonner son champ de travail. En l'entendant, Froment cède à une inspiration subite, et part pour Genève, où il déploie tant de courage et d'habileté, qu'il prépare les voies à Farel, qui reprend ses travaux apostoliques, secondé par son intrépide lieutenant dont le nom devient inséparable du sien.

Pierre Viret était né à Orbe en 1511; son père, marchand drapier, le destina de bonne heure à l'Église; mais Dieu fit du séminariste un grand réformateur. A Genève il seconda puissamment Farel. Son

éloquence n'était ni véhémente comme celle du réformateur, ni originale comme celle de Froment; mais pendant que ces deux derniers signalaient les abus du romanisme, et faisaient rougir les Genevois de leurs grossières superstitions, Viret, par sa parole douce et persuasive, les amenait à Jésus-Christ. Sa piété vivante, sa charité inaltérable impressionnaient les masses qui voyaient en lui un vrai disciple du Crucifié; sa personne était une prédication vivante.

Farel, secondé par ses deux lieutenants, enleva Genève à Pierre de La Baume, son évêque, et s'en rendit maître le 27 août 1535, jour mémorable dans les annales de cette ville, qui grava sur ses armoiries ces belles paroles : *Post tenebras lux.*[1]

Farel régnait, mais sur des débris, d'où il fallait faire surgir un nouvel édifice. Il se mit, aidé de Viret, à l'œuvre avec une sainte ardeur, et prépara, pour un peuple qui n'était pas chrétien, une organisation chrétienne; c'était hardi, à vues humaines impossible; heureusement les deux réformateurs eurent en partie les yeux fermés sur les immenses difficultés de leur tâche, et les Genevois ne comprirent pas combien serait pesant le joug qui allait leur être imposé. Ce fut un grand et beau jour pour Genève que celui où tous ses citoyens, réunis, le 21 mai 1536, dans le

1. Après les ténèbres la lumière.

FROMENT.

temple de Saint-Pierre, jurèrent de prendre l'Évangile pour la règle de leur conduite, comme ils avaient juré, le jour où la messe avait été abolie, de le prendre pour règle de leur foi.

L'étranger qui eût été témoin de ce spectacle, unique dans les annales de l'histoire, eût cru, non sans raison, qu'un vent de Pentecôte avait soufflé sur Genève et régénéré ses habitants. Il se serait trompé : dans ce grand mouvement religieux, la chair avait plus de part que l'esprit, l'imagination que le cœur, la bonne volonté que la réflexion; car lorsqu'il fallut mettre à exécution l'organisation votée, les difficultés surgirent, et l'opposition commença. Farel voulait que ce qu'on avait voté ne fût point lettre morte, et il recourait aux magistrats pour qu'ils lui prêtassent main-forte ; ceux-ci l'aidèrent ; mais, à mesure que des châtiments exemplaires étaient infligés, une opposition, composée de tout ce qu'il y avait de taré et de vicieux, se formait et s'accroissait, chaque jour, de tous ceux que l'état actuel des choses transformait en mécontents.

Farel se raidissait contre les obstacles, et lui qui n'avait reculé ni devant la haine, ni devant les menaces des prêtres, attaquait ouvertement ceux qui se montraient rebelles à des lois qui, bien observées, devaient faire de Genève une ville morale. Il les attaquait même dans ses sermons, qui manquaient trop souvent de dignité et de charité, mais qui étaient

pleins de cette séve de force et de vie qui fait les grands orateurs. La patience manquait à Farel; homme d'action, il aurait voulu que tout se fît promptement, et jugeant des autres par lui-même, il n'avait pas su comprendre qu'il faut plus de temps pour refaire un édifice que pour le démolir; aussi sentait-il ses forces l'abandonner, et il commençait à désespérer de Genève, quand Dieu lui envoya, dans le jeune auteur de l'*Institution*, un secours inattendu.

CHAPITRE V.

Calvin donne à Saint-Pierre des leçons publiques sur l'Écriture sainte. — Joie de Farel. — Il cède la première place à son jeune ami. — Difficultés de la tâche des deux réformateurs. — Fermeté de Calvin. — Il rédige une confession de foi et unit étroitement l'Église à l'État. — Il s'occupe de l'instruction publique et compose un catéchisme. — Origine du parti des Libertins. — Leur opposition à l'œuvre de Calvin. — Pourquoi. — Découragement de Calvin et de Farel. — L'aveugle Corault relève leur courage. — Débats à l'occasion de la manière de célébrer la sainte Cène. — Le synode de Lausanne décide contre Farel et Calvin. — Les deux amis en appellent au synode de Zurich. — Les Libertins obtiennent la majorité dans le Conseil, qui ordonne que la Cène sera célébrée selon le rite bernois. — Opposition des deux amis. — Scènes tumultueuses à Saint-Gervais et à Saint-Pierre. — Bannissement des deux réformateurs. — Paroles de Bonnivard.

A peine arrivé, Calvin donna à la cathédrale de Saint-Pierre des leçons publiques sur l'Écriture sainte. Le jeune professeur n'avait ni l'ardeur, ni l'imagination de Farel; mais inférieur de ce côté à son compagnon d'œuvre, il lui était supérieur par la profondeur des pensées et par la manière de les présenter; en l'entendant, on oubliait sa jeunesse, et chacun sentait qu'il avait, devant lui, un maître; ce maître n'entraînait pas, il persuadait, et son enseignement se gravait d'autant

plus dans les esprits, qu'il était donné avec une raison supérieure. Farel était heureux, et il ne savait assez se réjouir des succès de son jeune ami; dès lors il ne voulut être que son lieutenant et lui abandonna, avec joie, la première place. Et cependant il avait tant travaillé! et de tous les ouvriers dont Dieu s'était servi pour fonder des églises en France et en Suisse, il était celui qui avait remporté les victoires les plus éclatantes; mais le jour où il céda la place d'honneur à Calvin, il ne descendit pas, il grandit; car il montra que ses travaux n'avaient pour but que la seule gloire de son Dieu.

Les deux amis commencèrent leur œuvre commune au milieu de circonstances pénibles et bien difficiles. Genève était agitée comme l'est une ville au lendemain d'une révolution, quand il faut qu'elle passe tout à coup d'un ordre ancien à un ordre nouveau; rien n'était fait, tout était à refaire avec les débris du passé. A côté d'un petit nombre d'hommes qui étaient chrétiens de cœur, se trouvaient quelques catholiques qu'on voulait contraindre à aller au sermon et qui s'y refusaient, et entre ces deux partis extrêmes se trouvait une masse de peuple sans conviction qui applaudissait au triomphe de Farel, mais qui ne se doutait pas de ce que le jeune Français voulait faire d'elle. Un grand nombre, sans doute, comprenait qu'il y avait beaucoup à réformer à Genève; mais parmi eux se trouvait un parti hardi, actif, remuant,

qui repoussait toute amélioration morale, et qui devint le noyau de ce parti des *Libertins* qui occupe, dans l'histoire de Genève, une page si triste et si retentissante. Il n'attendait qu'une occasion pour se manifester.

Calvin n'alla pas en avant en aveugle; il sonda le mal profond comme un abîme; mais sa grandeur l'affligea sans le décourager. Sous la frêle enveloppe de cet homme timide et réservé par nature, il y avait une volonté qui ne fléchissait jamais quand il croyait travailler pour la cause de Dieu. « Si Genève ne devient pas une ville morale, se dit-il, c'en est fait d'elle. Elle le sera, ou je périrai à la tâche. » Quelques jours après son arrivée, il demanda que les femmes de mauvaise vie, qui chantaient des chansons infâmes dans les rues, fussent mises au croton, si elles continuaient, et punies de la peine du carcan si elles récidivaient. Le Conseil trouva la demande juste et la sanctionna par un décret.

Calvin, convaincu de plus en plus qu'il fallait à Genève une forte organisation religieuse, s'occupait, sans relâche, avec Farel, à lui en rédiger une; trois mois après son arrivée, leur travail était terminé : il contenait une confession de foi qui enseignait tout ce qu'il faut croire et pratiquer.[1]

1. Cette confession de foi, qui a servi de modèle à celle de 1559 et à celle de La Rochelle, est un résumé de l'*Institution chrétienne* et l'expression de la foi personnelle de Calvin qui devint celle des églises réformées de France.

Les deux amis s'étaient placés en face de la Bible, et en l'ouvrant, ils n'avaient pas dit : « Que pensons-nous de ce que nous lisons; mais : « Que lisons-nous? » La Bible fut donc leur charte spirituelle : ils ne voulurent pas plus; mais ils ne voulurent pas moins.

Calvin, dans sa confession de foi, unit si intimement l'Église à l'État qu'ils ne font qu'un : c'était le côté périlleux de son œuvre; mais cette alliance, dans laquelle nous entreverrions aujourd'hui bien des dangers, était une nécessité du moment, et il eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, que le jeune réformateur eût réalisé ses projets sur Genève, s'il eût voulu « l'Église libre dans l'État libre. » Cette idée qui fait aujourd'hui des progrès dans le monde, et qui a pour elle l'avenir, ne pouvait germer et se développer dans la tête de Calvin, qui voulait faire, de sa ville d'adoption, une Sparte chrétienne. A chaque idée son temps. Ne faisons donc pas un crime à nos devanciers de ne pas avoir pensé comme nous, et au lieu de les critiquer, efforçons-nous de les imiter dans leur foi, leur courage, et surtout dans ce renoncement à eux-mêmes que nous savons si bien admirer et si peu pratiquer; et si, épris toutefois de notre idéal, nous condamnons celui qu'ils réalisèrent en partie, montrons qu'ils se trompèrent, non avec nos paroles, mais en faisant mieux qu'eux, et puisque le progrès est le patrimoine de l'avenir, progressons; mais progressons bien.

Les deux amis présentèrent leur confession de foi au Conseil des Deux-Cents, qui l'adopta après une longue discussion.

Calvin, sachant que l'ignorance engendre la superstition et la corruption, s'occupa avec beaucoup d'activité de l'instruction publique, pour laquelle Pierre de La Baume et ses devanciers n'avaient rien fait. Il ne faut pas leur en faire un crime, Rome ne peut, et pour cause, aimer la diffusion des lumières qui provoque nécessairement un esprit d'examen qui lui est toujours fatal; mais Calvin, qui ne séparait pas l'instruction de la religion, voulut que l'enfant fût de bonne heure instruit dans les vérités chrétiennes. A cet effet, l'homme qui avait écrit le célèbre livre de l'*Institution*, ne crut pas descendre en composant un catéchisme.

L'œuvre des deux réformateurs avançait, mais lentement. Le parti qui ne voulait pas se soumettre à l'ordre établi devenait, de jour en jour, plus nombreux. Le réformateur s'impatientait et Farel plus encore; par moments ils perdaient courage; peut-être auraient-ils faibli si Dieu ne leur avait donné un appui puissant dans un aveugle qui avait déjà aidé Farel à conquérir Genève : on l'appelait Corault.

Corault voué, dès sa jeunesse, à l'état monacal, avait embrassé avec ardeur la Réforme; il était devenu l'un des prédicateurs de Marguerite de Valois. Les bûchers, allumés partout, l'ayant obligé de s'expatrier,

il était venu à Genève, où il se fit remarquer par son éloquence inculte, mais pleine de verve; sa cécité, loin de ralentir son zèle, ne fit que l'accroître, et nul, pas même Farel, ne savait, comme lui, dire aux prêtres de dures vérités. Son courage ne calculait jamais les obstacles, et il allait toujours en avant, sachant que Dieu est plus fort que les hommes. Au milieu de la lutte la plus vive, son calme égalait son énergie; il voulait, comme Calvin, que Genève devînt une ville morale, et quand le réformateur et Farel ployaient sous le poids de leur tâche, Corault leur disait : « Affermissez vos genoux tremblants et préparez vos doigts à la bataille; si le Maître est pour vous, qui sera contre vous? » C'est ainsi que Dieu se servait du vieil aveugle pour donner des forces à ses deux serviteurs.

Conseillés, aidés et encouragés par Corault, Calvin et Farel prirent une grave mesure que nous ne comprendrions pas de nos jours, mais qui, dans ce moment, était une conséquence logique de la position prise par les deux réformateurs, qui ne pouvaient atteindre leur but que si la confession de foi votée par le Conseil n'était pas une lettre morte. Ils résolurent de faire présenter à chaque citoyen la confession de foi imprimée, afin que chacun déclarât, oui ou non, s'il voulait la prendre pour règle de sa foi et de sa conduite. Plusieurs dirent oui; mais un grand nombre ne voulut dire ni oui ni non; leur opposition ne ve-

nait pas de la partie dogmatique de la confession de foi, mais des règlements disciplinaires auxquels ils refusaient ouvertement de se soumettre. Calvin et Farel ne voulaient rien céder, sentant que s'ils faiblissaient sur un point, il faudrait bientôt faiblir sur un autre, ce qui entraînerait infailliblement la ruine de leur œuvre.

La majorité appartenait encore aux deux réformateurs, mais elle leur échappa aux élections de 1538 : sur quatre syndics, trois appartenaient au parti de leurs adversaires.

La position des deux amis était critique ; une question puérile vint la rendre plus critique encore. Les Libertins demandèrent que la Cène fût célébrée selon le rite bernois, avec du pain sans levain au lieu de pain ordinaire. Calvin aurait pu céder sans faire aucun sacrifice à sa foi ; mais, dominé par son esprit absolu, il repoussa la demande des Libertins.

Un synode fut convoqué à Lausanne. Calvin et Farel s'y rendirent, et y soutinrent leur opinion avec autant de force que de modération ; les Bernois l'emportèrent sur eux par le nombre des votes. Les deux réformateurs en appelèrent de leur décision au prochain synode de Zurich, et de retour à Genève ils demandèrent que rien ne fût changé dans la manière de célébrer la sainte Cène, jusqu'à ce que Zurich eût prononcé. Les Libertins ne voulurent pas attendre, et

le Conseil des Deux-Cents, en cela d'accord avec eux, arrêta que l'on communierait à l'avenir selon le rite bernois.

La décision du Conseil était légale, parce qu'il n'avait fait qu'user des pouvoirs que la constitution religieuse lui avait reconnus; le réformateur aurait pu baisser la tête et se soumettre s'il ne se fût agi que de substituer le pain ordinaire au pain azyme; mais dans la décision synodale, il voyait quelque chose de bien plus grave : le dessein de renverser l'ordre établi; il se prépara donc à la résistance. Ses ennemis, enhardis par l'appui du Conseil, se préparèrent à s'approcher de la sainte table par des actes ignobles; ils insultèrent les pasteurs et crièrent sous leurs fenêtres : « Au Rhône! au Rhône! » Ils organisèrent ensuite une mascarade dans laquelle ils parodièrent les choses les plus saintes, et se livrèrent à des orgies qui eussent scandalisé Pierre de La Baume lui-même. C'est ainsi qu'ils se préparèrent à recevoir les symboles sacrés dont il est dit « que celui qui les reçoit indignement mange et boit sa condamnation. »

Les deux réformateurs, à la vue de ces profanes, étaient navrés de douleur et se disposaient, dans la prière, à affronter l'orage qui se préparait. Le jour de Pâques, Calvin occupe la chaire à Saint-Pierre, Farel à Saint-Gervais. Ce dernier retrace à grands traits les dispositions qui doivent animer ceux qui s'approchent de la sainte table; puis faisant allusion

aux scènes ignobles auxquelles se sont livrés les Libertins, il déclare que la Cène n'aura pas lieu.

Les Libertins, qui assistent armés au service, poussent contre lui des cris de fureur; Farel, arrêtant sur eux ses regards, dans lesquels ils peuvent lire le dégoût et le dédain qu'ils lui inspirent, leur dit : « Il faut de la foi pour communier, et vous blasphémez l'Évangile; il faut de la charité, et vous voilà avec des épées et des bâtons; il faut de la repentance : à quoi avez-vous passé la nuit? »

A ces mots, les Libertins lèvent leurs bâtons, tirent leurs épées, et plusieurs d'entre eux se précipitent vers Farel. Lui calme et les bras croisés les attend; ses amis accourent, lui font un rempart de leur corps et le reconduisent chez lui. La même scène a lieu à Saint-Pierre : Calvin déploie la même intrépidité que son ami, et grâce à leur courageuse fidélité chrétienne, la sainte table n'est pas profanée.

Le lendemain le Conseil prononça la peine de bannissement contre les deux réformateurs, et leur fit signifier l'ordre de sortir de Genève sous trois jours. « Soit, dit Calvin, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, » et il se prépara à quitter cette ville qu'il voulait assujettir à Dieu pour la rendre libre.

Les Libertins triomphaient et, avec eux, tous ceux qui trouvaient trop dur le joug des deux réformateurs. Bonnivard, le célèbre prisonnier de Chillon, témoin de leur joie indécente, vit se réaliser les pa-

roles qu'il avait dites aux Genevois, quand ces derniers demandaient à être réformés : « Vous avez haï, leur avait-il dit, les prêtres pour être à vous trop semblables; vous haïrez les prédicants pour être à vous trop dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans que pour les renvoyer, sans les payer de leurs peines qu'à bons coups de bâton. »

CHAPITRE VI.

Calvin et Farel, accompagnés de Corault, se dirigent vers Berne. Accueil peu empressé qu'ils y reçoivent. — Ils sont mieux accueillis à Zurich. — Les deux amis à Bâle. — Le séjour de cette ville plaît à Calvin. — Au moment où il veut s'y fixer, il est appelé à Strasbourg. — Calvin pasteur et professeur. — Son mariage avec Idelette de Bure.

Les deux amis, proscrits et chassés par la ville que l'un a délivrée de la superstition qui la déshonorait, et que l'autre a voulu rendre chrétienne, s'acheminèrent, accompagnés du vieux Corault, vers Berne où ils furent d'abord assez mal accueillis. Calvin raconta aux magistrats, noblement, simplement, sans récriminations, ce que lui et Farel avaient voulu faire à Genève, et il leur démontra que leur exil se rattachait au projet de quelques meneurs qui voulaient livrer la ville à son ancien évêque Pierre de La Baume, lorsque les ministres auraient été chassés; quant aux émeutes qui avaient suivi la distribution de la sainte Cène, il établit clairement que leur refus de l'administrer avait pour seule cause l'indignité des communiants. Son langage austère disposa favorablement les esprits, et quand ils quittèrent Berne pour aller à Zurich, ils

y furent accueillis avec une grande bienveillance par Bullinger, qui voua, dès lors, à Calvin, une amitié inaltérable. De Zurich, les exilés se dirigèrent vers Bâle; en franchissant ses portes, Calvin se sentit comme dans une ville de refuge; il aimait cette cité qui lui rappelait les jours heureux qu'il y avait passés livré au doux travail de l'étude. Il va donc se reposer, mais comme un chrétien se repose, en consacrant, à son Dieu, ses jours et ses nuits; son cabinet d'études, la bibliothèque publique si riche en livres et en manuscrits, une société d'amis chrétiens lui referont une patrie, puisque la foi qu'il professe lui ferme les portes de cette France qu'il n'a pas cessé d'aimer, et au service de laquelle il mettra sa plume active et diligente. Tels étaient, nous n'en doutons pas, les désirs du jeune réformateur; mais la volonté de Dieu était que cet homme, qui aimait la solitude, passât ses jours dans les luttes et les agitations. Son Maître lui faisait l'honneur d'avoir besoin de lui; il ne lui avait pas confié tant de talents pour qu'il les enfouît à Bâle, dans le silence de son cabinet. A peine est-il arrivé, que Bucer lui écrit : «Reviens à Strasbourg, nous avons besoin de toi.» Calvin résiste; Bucer insiste. «C'est Dieu qui le veut ainsi,» dit le réformateur, et triste, mais soumis, il fait ses adieux à Farel et se dirige vers Strasbourg.

Il y a quelque chose de très-touchant dans l'affection qui unit Farel à Calvin. La différence d'âge qui

les sépare a disparu; ils s'aiment comme deux frères, et jamais la supériorité du plus jeune n'éveille le moindre sentiment de jalousie chez le plus âgé; celui-ci reconnaît dans Calvin, son maître, et celui-là, à son tour, n'est jamais tenté de se croire son supérieur; il le tient en haute estime comme l'un des plus vaillants serviteurs de la Réforme; c'est lui qui lui a confié Genève, comme saint Paul confia les Crétois à son disciple Tite, et cette amitié ira croissant avec les années; elle sera aux jours de leurs tribulations leur force et leur joie.

Calvin fut bien accueilli à Strasbourg où sa grande réputation l'avait précédé. Les nombreux réfugiés français de cette ville le choisirent pour leur pasteur, et bientôt après son arrivée, il annonça la parole de Dieu dans l'église des Frères Prêcheurs, aujourd'hui le Temple-Neuf. On accourut en foule autour de sa chaire et dans les salles où il donnait des leçons publiques.

La vie d'un grand homme ne nous captive qu'à la condition de nous le montrer aux prises avec les misères et les douleurs de cette vie; sous ce rapport celle de Calvin est du plus haut intérêt. Jusqu'à ce moment son existence est celle du proscrit qui erre de lieu en lieu, et dont la plante du pied n'a aucun repos; plus tard, nous le trouverons jeté, malgré lui, au milieu des luttes des partis, aujourd'hui nous le trouvons aux prises avec la pauvreté; il est mal payé; « son gage »

ne suffit pas à sa nourriture et à son logement; ses lettres de cette époque nous le montrent dans le plus complet dénuement; il est obligé de faire vendre les livres qu'il a laissés à Genève pour subvenir à son modeste entretien. Son ami Du Tillet qui, après avoir repris son habit de chanoine, avait appris son embarras, lui offre de l'argent et lui insinue que ses malheurs pourraient bien être un châtiment du ciel. Calvin qui, sous cette offre, découvre un appât, ne daigne pas même relever ce qu'elle a d'étrange; il ne veut y voir qu'un souvenir de leur amitié : il refuse; mais en écrivant à Farel, il lui dit: « Du Tillet m'offre de l'argent, mais à trop gros intérêt; ne parlait-il pas de me convertir? » Farel, qui s'est retiré à Neuchâtel où il a été nommé pasteur, veut partager son pain avec son ami. « Merci à mes frères, lui écrit Calvin, pour leurs charitables offres. Pauvres âmes! qui voudraient faire l'aumône à plus pauvre qu'elles encore. Mais je me suis promis de ne rien accepter de toi ni de nos amis communs, tant que je n'y serai pas absolument contraint; les livres que j'ai laissés à Genève paieront mon hôte jusqu'à l'hiver prochain. »

Il ajoute, en terminant : « Dieu fera le reste. »

Calvin supportait son dénuement sans se plaindre, et, toujours ardent au travail, il était profondément pénétré de cette vérité que, si, au jour du jugement, Dieu nous demandera compte d'une parole inutile, à plus forte raison nous demandera-t-il compte d'une

heure mal employée; il prêche, il professe, il écrit, et surtout il prie; c'est la prière qui est l'huile de cette lampe qui brillera jusqu'au moment où, sa grande œuvre accomplie, l'ouvrier sera recueilli vers son maître.

Nous n'avons encore rien dit de sa personne : il était frêle et délicat, sans grande apparence, sa figure était longue et pâle; sur ses lèvres, le regard saisissait rarement un sourire; mais ses yeux brillaient du feu du génie; il avait, en un mot, la mâle beauté des grands hommes. Grave et austère, il n'avait rien de commun avec Luther, figure vivante, animée, joyeuse, parfois bouffonne, mais toujours grande. Sévère pour lui-même comme pour les autres, Calvin était la loi incarnée, tempérée par les rayons de la grâce : c'était un grand docteur debout sur le Sinaï, regardant le Calvaire. De là, cette réputation de dureté et même de cruauté que ses adversaires lui ont faite, bien que cet homme austère ne connût pour lui et pour les autres que l'étroit sentier du devoir. Il parut donc dur et cruel, et ne fut ni l'un ni l'autre. Son plus beau titre de gloire est sa soumission absolue de tous les jours à ce qu'il crut être la volonté divine.

Dieu donne aux temps et aux événements les hommes qui leur conviennent. Si nous eussions eu à choisir entre Luther et Calvin, nous n'eussions pas hésité : Luther est si Français! Il monte si résolûment

à l'assaut, il brûle avec tant d'intrépidité les bulles du pape! Ses pamphlets contre Rome sont si mordants! et puis ses défauts mêmes nous sont plus sympathiques que les qualités austères du chapelain de la Gésine. Eh bien! nous eussions mal choisi. Luther n'eût pas plus été Luther en France que Calvin n'eût été Calvin en Allemagne. Dieu fait bien ce qu'il fait. Calvin était l'homme qu'il fallait aux Français, qui parlent toujours de liberté et qui ont toujours besoin qu'on les gouverne; la figure austère et sévère du réformateur leur imposa. Cet homme, qui ne riait jamais au milieu d'un peuple qui rit de tout, voulut être obéi; il le fut trop peut-être : car il altéra le caractère national sur lequel il apposa le cachet de sa physionomie : ce fut un mal nécessaire. La France étant essentiellement un pays de réaction, il lui faut le calme d'une trappe ou le bruit du monde. Entre le ligueur et le huguenot, il n'y a pas de juste milieu.

Calvin vivait à Strasbourg, retiré et solitaire; rien, dans son intérieur, ne venait l'égayer; sa seule distraction, c'était le travail; ses amis, témoins de son isolement, résolurent de lui chercher une compagne. Farel, qui ne songea au mariage pour lui-même que fort tard, fut des plus empressés, montrant plus de zèle que de tact. « Souviens-toi, lui écrivait son ami, de ce que je désire rencontrer dans une compagne; je ne suis pas, tu le sais, de ces amants qui adorent jusqu'aux défauts de la femme dont ils sont épris. La

seule beauté qui puisse plaire à mon cœur, est celle qui est douce, patiente, modeste, économe, soigneuse, enfin, de la santé de son mari. »

On pourrait peut-être soupçonner de l'égoïsme dans les dernières lignes de cette lettre; il n'y en a pas. — Calvin est à peine âgé de trente ans, et il a déjà quelques-unes des infirmités du vieillard; plus tard il les aura toutes : il est frêle de corps, et sa tête, fatiguée par le travail, l'était encore par d'affreuses migraines.

Les occasions de mariage ne manquèrent pas à Calvin dont la réputation s'élevait jusqu'à la gloire; un homme moins désintéressé que lui, et ayant senti les dures atteintes de la pauvreté, aurait recherché dans un mariage ces facilités de la vie auxquelles les chrétiens mêmes sont trop sensibles de nos jours; mais le réformateur aspirait à des trésors trop précieux pour que ceux de la terre pussent le séduire. Il fut et demeura pauvre comme un apôtre. Chose remarquable et digne d'être rappelée! Le Seigneur Jésus n'appela aucun riche à l'honneur d'être son envoyé pour prêcher son Évangile. Pierre n'avait pour toute fortune que ses filets, et Paul faisait des tentes pour n'être pas à charge aux églises. Depuis eux, ce sont d'illustres pauvres qui sont des étoiles de première grandeur dans le firmament de l'Église. Luther est pauvre, Zwingle est pauvre, Mélanchthon est pauvre, Farel est pauvre, Othman, Viret, Marlorat sont pauvres; et au douzième

siècle, quand Pierre Valdo, riche négociant de Lyon, se sent pressé d'annoncer l'Évangile, il se fait pauvre afin de n'être pas embarrassé dans son apostolat par le souci et l'embarras de ses biens.

Le réformateur trouva enfin dans Idelette de Bure la femme qu'il désirait; elle était la veuve de Jean Storder, un anabaptiste qu'il avait ramené à l'Évangile. Elle avait une piété solide, une âme noble, un cœur aimant, prêt à tous les sacrifices et à toutes les éventualités de l'avenir; elle était la femme qui convenait à Calvin, celle qui se perdit joyeusement et volontairement dans l'éclat de la gloire de son mari, et qui sous le regard de Dieu se sentit appelée à être dans le silence son ange consolateur; elle lui apporta pour dot... ses trois enfants. Le mariage de Calvin se célébra dans le courant de septembre; des amis et des députés de Neuchâtel y assistèrent; on ne sait si Farel fut présent.

Les ennemis de la Réforme ont trouvé, dans le mariage des réformateurs, un texte inépuisable d'accusations, en soutenant qu'ils avaient quitté l'Église romaine pour s'affranchir du célibat. Plus instruits, les catholiques sauraient que le célibat des prêtres est une invention papale condamnée formellement par la sainte Écriture; ils sauraient que saint Pierre et plusieurs des apôtres étaient mariés, et que les prêtres et les évêques se marièrent jusqu'au moment où Grégoire VII fit du célibat une loi pour les prêtres de son

église; elle porta de si tristes fruits qu'un pape, Pie II, s'écriait à la vue de la corruption de son clergé : « Si, par de bonnes raisons, on a ôté le mariage aux prêtres, par de meilleures il faudrait le leur rendre. »

Retournons maintenant à Genève, pour y suivre le fil des événements survenus après le bannissement de Calvin et de Farel.

CHAPITRE VII.

Les Libertins maîtres à Genève. — Le synode de Zurich envoie une députation à Genève, pour demander aux magistrats de permettre à Calvin et à Farel de revenir pour défendre leur cause. — Refus du Conseil. — Danger que court la députation. — Indignation des églises suisses. — Les magistrats paraissent vouloir faire respecter les lois. — Suppression du collége et bannissement du directeur et des régents. — Joie de Pierre de La Baume. — Son espérance de reconquérir son évêché. — Réunion de neuf prélats à Lyon. — Objet de leur réunion. — Le cardinal Sadolet. — Sa lettre aux Genevois pour les engager à rentrer dans le giron de l'Église romaine. — Impression profonde causée par la lettre de Sadolet. — Belle réponse de Calvin à Sadolet. — Les prélats réunis à Lyon envoient des prêtres sur les terres de Genève, pour ramener les Genevois au romanisme. — Renvoi des prêtres. — Exécution de Jean-Philippe. — Réaction en faveur de Calvin. — Les magistrats le rappellent. — La sainte Cène. — Divisions des réformateurs touchant l'interprétation des célèbres paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.*

Les Libertins étaient maîtres à Genève; ils dominaient partout, dans le grand comme dans le petit Conseil. La Cène fut célébrée selon le rite bernois et le corps du Christ fut profané. Le synode de Zurich, qui s'était réuni, indigné de la conduite des Genevois, leur envoya une députation présidée par Pierre Viret.

VIRET.

Le réformateur demanda aux Conseils de permettre à Calvin et à Farel de rentrer dans la ville pour défendre leur cause. « Vous avez eu tort, leur dit-il, de bannir des hommes dont l'un a servi la République durant la guerre; je vous prie de considérer que tout ceci sera un grand sujet de joie pour les ennemis de la sainte Réformation. Consentez à ce que les pasteurs bannis exposent leurs raisons d'agir, et recevez-les comme de fidèles ministres. »

L'assemblée écouta Viret dans un morne silence, et quand le président mit aux voix la demande de la députation, Amied Perrin et trois de ses partisans se levèrent seuls pour l'appuyer; la grande majorité était contre. Plusieurs des opposants se précipitèrent sur les amis des deux réformateurs, en criant : « Tue! tue! au Rhône les Guillemins! » La députation se retira le cœur navré de douleur. Le soir une foule insensée parcourut les rues avec des poêles à frire, fit bouillir de l'huile et cria : « Nous fricassons notre père Farel! » Parmi ceux qui se livraient à cette scène ignoble se trouvaient probablement plusieurs de ceux qui avaient battu des mains quand le réformateur, sous sa voix puissante, faisait crouler les remparts de l'Église romaine et ouvrait, à leur cité, une ère de grandeur et de liberté.

Quand on apprit ce qui se passait à Genève, un cri de réprobation partit de toutes les églises helvétiques; les magistrats sur qui retombaient tous les torts, crai-

gnant de se voir flétrir publiquement et officiellement à Bâle, à Berne, à Zurich, sentirent la nécessité de faire respecter le code ecclésiastique : ils le firent rudement à la campagne, mais mollement à la ville. Cela ne dura qu'un moment, et les lois rédigées par Farel et par Calvin ne furent bientôt plus que toiles d'araignées.

Un fait qui semblerait incroyable, s'il n'était attesté par des faits authentiques, c'est l'abandon dans lequel fut laissée l'instruction publique. Le collége de la rive droite, fondé le 31 mars 1536, sous la direction habile et pieuse de Saunier, s'était élevé rapidement à un haut degré de prospérité ; mais après l'exil des réformateurs, les magistrats, sur le refus de Saunier de servir le pain et le vin aux tables de la sainte Cène, le firent bannir ainsi que les régents, et le collége se trouva sans professeurs.

Calvin, du fond de son exil, suivait avec anxiété les progrès du mal, pendant que Pierre de La Baume ouvrait son cœur à l'espérance. Le jour où il apprit le départ des deux réformateurs, il tressaillit de joie, et crut qu'il allait reconquérir son siége épiscopal, en se voyant aidé des uns par leur incrédulité, des autres par leur indifférence. Son espoir s'accrut par la nouvelle distinction dont il venait d'être l'objet. Paul III lui avait conféré le cardinalat dans la pensée que cette dignité engagerait les Genevois à le rappeler, et non, comme on l'a prétendu, pour le consoler de la

perte de son évêché. Le pape ne donne ses couronnes qu'aux vainqueurs.

Transportons-nous maintenant à Lyon, dans l'une des salles de l'archevêché, où sont réunis neuf grands dignitaires ecclésiastiques, au nombre desquels se trouvent Pierre de La Baume et le cardinal Sadolet, l'un des prélats les plus distingués de l'Église romaine. Cet homme célèbre, né à Modène en 1477, et mort à Rome en 1547, s'était élevé par son seul mérite jusqu'au cardinalat; il possédait un rare talent d'écrivain et se faisait remarquer par son amabilité et sa tolérance.

La réunion des prélats avait pour but de rechercher les moyens les plus propres à rétablir l'ancienne religion dans Genève. Le moment, pour agir, était des plus favorables; Farel et Calvin étaient bannis, et Jean Philippe, le provocateur de leur exil, promettait son concours pour livrer la ville. Après une longue discussion, les prélats, ne jugeant pas opportun de recourir à la force, chargèrent Sadolet d'écrire aux Genevois pour les engager à rentrer dans le giron de l'église dont ils s'étaient séparés. Le prélat remplit cette tâche difficile et délicate avec beaucoup d'habileté et une grande dextérité de langage; il n'épargne pas les éloges aux réformés; il parle du temps passé, mais sobrement, sans aigreur et sans amertume; il ne mentionne pas les dogmes qui séparent les deux églises, mais il met en saillie ceux qui

les unissent. Il insinue adroitement que les réformateurs ont eu pour mobile de leur conduite moins l'amour des âmes que celui des places et de l'argent, et il invite les diocésains de Pierre de La Baume à se replacer sous l'autorité de leur ancien évêque; s'ils le font, il leur promet les louanges des hommes et la bénédiction de Dieu.

Cette lettre fut remise aux syndics, qui remercièrent Sadolet de sa courtoisie, et chargèrent Morand de lui répondre. La lecture de ce document causa une impression profonde à Genève; les hommes qui, dans la grande révolution religieuse qui venait de s'accomplir, n'avaient fait qu'échanger leur nom de catholique contre celui de réformé, se sentaient disposés à revenir à l'ancien régime et à accepter la foi romaine, pourvu qu'on réprimât la vie licencieuse du clergé. Si, dans ce moment, Pierre de La Baume s'était présenté aux portes de la ville avec la promesse formelle de réformer les prêtres, peut-être lui eussent-elles été ouvertes?

Calvin qui reçut, par l'intermédiaire d'un de ses amis, la lettre de Sadolet, sentit tout ce qu'elle avait de dangereux; aussi se hâta-t-il de répondre au cardinal; il le fit avec une hauteur de pensée remarquable. En le lisant on sent que cet homme aime son Dieu et Genève; son Dieu dont il défend les droits, Genève qu'il veut délivrer du joug du pape et de celui du duc de Savoie. L'écrivain justifie la Réforme et

SADOLET.

montre les causes justes et légitimes qui l'ont amenée, et à l'accusation d'avarice que Sadolet a lancée contre les réformateurs, il répond par ces mots ironiques : « Vrai! nous recherchons l'argent et les honneurs, nous qui dépouillons l'Église de la trop grande abondance de ses biens, pour nourrir les pauvres; pour arriver aux grandeurs, n'était-ce pas le plus court chemin, que d'accepter incontinent les conditions offertes par vous? Votre pape, de quelle somme rachèterait-il aujourd'hui le silence de plusieurs? »

Les Genevois, qui avaient accueilli avec faveur la lettre de Sadolet, sentirent tout ce qu'il y avait de vrai patriotisme dans le proscrit de Strasbourg, et plusieurs commencèrent à comprendre qu'ils pourraient bien s'être trompés en votant son bannissement.

Quand la conférence lyonnaise eut connaissance de la réponse de Calvin, elle vit qu'il fallait autre chose que la plume de Sadolet pour rouvrir à Pierre de La Baume les portes de sa ville épiscopale; elle reporta tout son espoir sur une mission qu'elle avait organisée auprès des Genevois, et, chose remarquable! on vit ces mêmes prêtres, que Farel avait chassés, reparaître tout à coup sur les terres de Genève et y célébrer le culte romain. Ce n'était pas, il faut le dire, l'amour des âmes qui les y portait, mais l'ordre parti de Lyon. Ils sortirent à contre-cœur des monastères de Savoie, où leur vie s'écoulait paisible-

ment, et eux qui avaient déclaré « n'être point clercs et ne savoir prouver si la messe était bonne, » se trouvèrent tout à coup métamorphosés en missionnaires et obligés de défendre les dogmes de leur église contre ces prédicants, dont quelques-uns pouvaient bien avoir, comme Farel, « un démon dans chacun des poils de leur barbe. »

Quand ils franchirent les limites de la Savoie pour entrer sur les terres de Genève, ils étaient quarante-quatre chanoines ou curés; c'était une véritable invasion. Les syndics leur ordonnèrent de comparaître immédiatement devant eux, et, plus humains que les Savoisiens, qui faisaient brûler les protestants, ils se contentèrent d'ordonner qu'ils seraient reconduits « ès lieux où l'on chante messe. » Les prélats, qui attendaient beaucoup de cette mission, furent désappointés, et ils perdirent tout espoir de reconquérir Genève.

Les mêmes hommes qui avaient chassé Calvin commençaient à apprécier le proscrit qui, du fond de son exil, savait si bien défendre leur indépendance religieuse et politique, lorsqu'un grave événement leur ouvrit complétement les yeux sur ceux qui avaient été les premiers provocateurs de son bannissement. Jean-Philippe, ayant été convaincu du crime de haute trahison envers l'État, fut décapité.

La réaction en faveur de Calvin était commencée : l'idée de le rappeler ne tarda pas à se faire jour dans

les esprits, et les regards de la grande majorité des citoyens se tournèrent instinctivement vers Strasbourg. Le petit Conseil, organe de l'opinion publique, décida, le 21 septembre 1540 : « qu'on chargerait le sieur Amied Perrin de trouver moyen de faire venir maître Caulvin.»

Devant les propositions qui lui furent faites de revenir à Genève, Calvin hésita; Farel et les pasteurs insistèrent; mais les réfugiés de Strasbourg ne voulurent pas céder leur bien-aimé pasteur. Dieu, qui avait besoin de son serviteur pour la grande œuvre qu'il voulait faire à Genève, inclina peu à peu son cœur, et le banni n'hésita plus quand il lui fut démontré qu'il devait reprendre son ancien poste, quoiqu'il sût que de grandes tribulations l'y attendaient.

Calvin était à la diète de Worms, quand il prit la résolution définitive de retourner à Genève. Avant de l'y suivre, il ne sera pas sans intérêt de parler de la grande question théologique qui divisait alors les réformateurs, celle de la Cène.

De toutes les paroles de la Sainte-Écriture, il n'en est pas qui ait engendré plus de disputes que celles-ci : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.*

L'Église romaine les interprète littéralement. Quand le prêtre a consacré le pain et le vin, ils deviennent, dit-elle, chair et sang et sont transsubstantiés au corps réel de Jésus-Christ, de sorte que celui qui mange

l'hostie consacrée, mange non le corps sacramentel du Crucifié, mais son corps réel, celui qu'il avait, quand, enfant, il était couché dans sa crèche, et quand, homme de douleur, il était cloué sur sa croix.

Cette interprétation des paroles de la Cène, qui a contre elle la Bible, l'histoire et le sens commun, fut rejetée par Luther. Le réformateur enseigna que le pain et le vin ne perdent pas leur nature, mais que sous leurs espèces se trouve le corps réel de Jésus-Christ, mais sans dire nettement comment il s'y trouve; il donna à son système le nom de *consubstantiation*. Ulrich Zwingle, le réformateur de la Suisse, plus radical que le moine de Wittemberg, enseigna que Jésus, en prononçant les célèbres paroles, ne voulut établir que le mémorial de sa mort, et il bannit du sacrement toute présence du Christ, réelle ou spirituelle.

Quand Calvin commença sa grande carrière, la question de la Cène divisait les réformés, et en les divisant, elle les affaiblissait; plus sages, ils auraient dû, en rejetant le dogme romain, se souvenir que, dans les questions douteuses, il faut laisser à chaque fidèle la liberté de croire ce qu'il veut; ils l'oublièrent et en portèrent la peine; car, dans le camp réformé, où tous les adversaires de Rome auraient dû se serrer les uns contre les autres pour faire tête à l'ennemi commun, il y eut des luttes déplorables, qu'un génie de premier ordre, Bossuet, exploita plus tard avec une habileté qui n'a pas été dépassée et qui probable-

LUTHER.

ment ne le sera jamais. Dans un beau chapitre de son *Histoire de Calvin*, M. Bungener nous initie à cette lutte domestique, dans laquelle intervinrent Luther, Bucer, Brentius, Pierre Martyr, Zwingle, Calvin et Mélanchthon, qui toujours, par nature, homme de juste milieu, chercha des biais et des demi-mesures pour rapprocher les adversaires. Il impatiente Luther, qui, le doigt posé sur les célèbres paroles, exige que Christ soit présent dans le sacrement de l'autel, puisqu'il a dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, et il afflige Calvin, qui sait, parce que Mélanchthon le lui a dit, que ses idées sur la Cène sont les mêmes que les siennes. Le réformateur voudrait que l'ami de Luther se décidât; mais c'était lui demander ce que sa nature douce, indécise ne pouvait lui permettre; il aimait Luther: pouvait-il faire de la peine à ce vieil et vaillant athlète, qui avait combattu et remporté tant de victoires?

Les idées de Calvin sont celles qui nous paraissent le plus se rapprocher du sens qu'on doit donner aux paroles de la Cène; comme Zwingle, il y voit un mémorial de la mort expiatoire du Rédempteur, et, comme Luther, sa présence, mais sa présence spirituelle.

Dans la lutte que Calvin soutient contre Luther, il attaque son opinion avec sa logique puissante, serrée; mais il n'oublie jamais qui est Luther, quoique ce dernier se montre trop souvent injuste à son égard.

« O Bullinger! écrit Calvin au pasteur de Zurich, je te conjure de ne jamais oublier quel homme éminent est Luther, et de quels dons il est doué! Pense avec quelle force d'âme, quelle persévérance inébranlable, quelle puissance de doctrine il s'est consacré jusqu'à ce jour à renverser l'Antéchrist, et à répandre, près et loin, les doctrines du salut. Pour moi, je l'ai souvent dit, et je le répète encore : quand il m'appellerait un diable, je ne cesserais pas de le tenir en grande estime, et de reconnaître en lui un illustre serviteur de Dieu. » Et quelques mois après, écrivant à Luther lui-même : « Oh! si je pouvais voler vers toi et jouir, lui disait-il, ne fût-ce que quelques heures, de ta société!... Mais puisque ce bonheur ne m'est pas donné ici-bas, bientôt, j'espère, il nous sera donné dans le royaume de Dieu. Adieu donc, homme très-illustre, éminent ministre de Christ, père à jamais vénérable pour moi. Que le Seigneur continue à te diriger par son esprit pour le bien commun de son Église. »

Cette lettre ne parvint pas à Luther. Mélanchthon, entre les mains duquel elle tomba, n'osa la lui remettre, de peur de l'irriter; il eut tort. En traçant ces lignes, nous regrettons vivement que les deux réformateurs ne se soient jamais connus personnellement. Quel que fût l'entêtement de Luther, sa grande intelligence eût reçu probablement quelques éclairs de celle de Calvin, le plus grand théologien de son siècle; sa connaissance des Écritures et sa dialectique puissante l'eussent

ZWINGLE.

d'autant plus fait réfléchir que, vers la fin de ses jours, il devint plus traitable, et probablement il eût renié son opinion, s'il n'eût craint de jeter du trouble dans l'Église qui portait son nom.

Les rapports entre Mélanchthon et Calvin allaient jusqu'à l'intimité; le réformateur français se sentait doucement attiré vers l'ami de Luther, et tout absolu qu'il fût dans ses idées, il supportait en Mélanchthon ce qu'il n'aurait pas supporté chez un autre; il était si doux, si humble, si pieux! Quand Dieu le prit à lui, l'austère Calvin laissa éclater sa douleur dans son écrit contre Heshusius: « O Philippe Mélanchthon! s'écriait-il, c'est à toi que je m'adresse, toi qui maintenant vis auprès de Dieu avec Christ, nous attendant là-haut jusqu'à ce que nous soyons recueillis avec toi dans le repos bienheureux, cent fois tu m'as dit, lorsque, fatigué de travaux et d'ennuis, tu reposais ta tête sur mon sein : « Plût à Dieu, plût à Dieu, que je pusse mourir sur ce sein-là! » Pour moi, plus tard, cent fois j'ai souhaité qu'il nous fût donné d'être ensemble. Certainement tu aurais été plus hardi à affronter les luttes, plus courageux à mépriser l'ennemi et la calomnie. Alors aussi eût été réprimée la méchanceté de beaucoup de gens, chez qui l'audace a crû en proportion de ce qu'ils appelaient ta pusillanimité. »

La question si débattue par tant d'éminents esprits ne fut pas résolue de leur vivant; après leur mort,

les luttes continuèrent, et ne s'assoupirent que longtemps après; peu à peu les opinions de Luther et de Calvin furent abandonnées pour celle de Zwingle; mais depuis qu'un vent de réveil a soufflé sur le protestantisme français, on revient à celle de Calvin comme à celle qui se rapproche le plus du texte sacré, et qui répond le mieux au besoin d'une âme fidèle qui désire ardemment entrer en communion avec son Sauveur, et se nourrir, par la foi, de son corps et de son sang.

Revenons maintenant à Calvin, quittant Strasbourg et s'acheminant vers Genève, triste, mais soumis.

CHAPITRE VIII.

Arrivée de Calvin à Genève. — Il demande aux magistrats qu'on s'occupe immédiatement de l'organisation de l'Église. — On lui alloue un traitement et un logement. — Il rédige les Ordonnances ecclésiastiques. — Il proscrit la croix. — Les aides de Calvin. — Sa sévérité à l'égard des pasteurs indignes. — Fondation de la république calviniste. — La peste à Genève. — — Héroïque dévouement du pasteur Blanchet. — Calvin s'offre au Conseil pour soigner les pestiférés. — Refus du Conseil. — Mort de Blanchet. — Lâcheté de quelques pasteurs. — Le fléau reparaît. — Les boute-peste. — Supplice de ces scélérats.

Calvin se mit en route pour Genève, où il arriva le 12 septembre 1541. Le lendemain, il se présenta devant Messieurs du Conseil, et les pria « qu'on mît ordre en l'église, que cet ordre fût mis par écrit et qu'on choisît quelques-uns de ses membres pour en conférer ensemble. — Quant à moi, ajouta-t-il, je serai toujours serviteur de Genève. » Quelques jours après, les magistrats ordonnent qu'on lui achète du drap pour lui faire une robe, et fixent son gage à cinq cents florins, douze coupes de froment et deux boisseaux de blé, « attendu qu'il est homme de grand savoir et propice à la restauration de l'Église chrétienne, et supporte grande charge des passants. » 4,000 francs environ de

notre monnaie actuelle, telle fut la liste civile de celui qu'on appela plus tard le pape des protestants, et qui devait faire les honneurs de Genève aux étrangers. On lui donna, en outre, un logement dans la rue des Chanoines, et comme le mobilier que le réformateur avait apporté de Strasbourg, était loin d'être considérable, on lui alloua 121 florins 2 sols pour l'achat de quelques meubles dont il n'eut que la jouissance, et dont la République reprit possession en 1564. Dans l'inventaire qui fut fait à cette époque, figurent un buffet sans serrure et une douzaine d'escabelles qui étaient neuves, mais qui étaient « tant bonnes que méchantes « quand on les lui remit ».

Calvin, sans s'effrayer des difficultés que l'avenir lui réservait, était de plus en plus convaincu que Genève ne serait véritablement une ville chrétienne que le jour où chaque citoyen courberait la tête sous un joug commun; ce joug, il le forgea de ses propres mains, non pour s'asservir les Genevois, mais pour les asservir à Dieu et s'y asservir le premier. Il faudra donc que l'État et l'Église se prêtent un mutuel appui, et que de leur accord surgissent la prospérité et la grandeur de la République.

Le réformateur se place hardiment sur le terrain biblique; l'Évangile c'est sa charte, il ne veut rien de plus, mais rien de moins. Il organise d'abord le ministère qui se compose du pasteur, qui, dans l'Écriture, est appelé surveillant ou évêque, ancien, ministre; la

charge de pasteur consiste à prêcher la parole, à administrer les sacrements et à faire, avec les anciens, les censures ecclésiastiques. Nul ne pourra être nommé pasteur s'il n'a pas une bonne doctrine, la capacité de l'enseigner et une vie exemplaire. S'il réunit ces conditions, on lui imposera les mains et il pourra être élu pasteur par la compagnie des pasteurs; mais sa nomination ne sera valable que tout autant que le Conseil l'aura, par quelques-uns de ses membres délégués à cet effet, entendu traiter de l'Écriture en l'assemblée des ministres. Et comme on ne doit pas imposer aux fidèles un pasteur, ils ont le droit, dans la semaine qui suivra l'élection annoncée dans tous les temples, de faire leurs observations à l'un des syndics; s'il ne s'élève aucune objection, l'élu entre immédiatement en fonctions, après avoir prêté serment devant le Conseil de remplir les devoirs de sa charge en fidèle ministre de Jésus-Christ.

Après avoir organisé le ministère, Calvin s'occupe de la discipline, «afin que les pasteurs vivent en bonne harmonie»; s'il s'élève quelques difficultés entre eux, ils doivent les vider chrétiennement; s'ils ne peuvent s'entendre, ils s'adjoindront les anciens; si, malgré cela, le désaccord continue, on en référera au magistrat civil, qui prononcera en dernier ressort.

Calvin réserve au magistrat le droit de punir le pasteur qui commet une faute punissable d'après la loi civile; cette punition entraîne toujours la déposi-

tion. Quant aux autres fautes, elles seront, selon leur nature, punies par le Consistoire ou par la compagnie des pasteurs.

Le baptême est administré exclusivement par le pasteur, et nul n'est parrain s'il n'est reconnu apte à être spirituellement un père pour l'enfant.

Calvin ne reconnaît qu'un seul jour d'institution divine : le dimanche. Ce jour-là, la sainte Cène sera célébrée dans les temples, mais seulement quatre fois par an : à Pâques, à la Pentecôte, le premier dimanche de septembre et le dimanche le plus proche de Noël. L'enfant ne pourra communier avant d'avoir suivi un cours de catéchisme et fait preuve d'intelligence et de bonne conduite; et, afin que la table sainte ne soit pas profanée, chaque pasteur, accompagné d'un dizainier et d'un ancien, visitera chaque membre de sa paroisse avant Pâques « afin que nul ne vienne à la Cène sans savoir quel est le fondement de son salut ».

A côté du corps pastoral, le réformateur place le Consistoire, qui se compose des pasteurs et de douze laïques nommés par le Conseil sur le préavis des pasteurs. Ce corps a sous sa direction les affaires spirituelles de l'Église; à lui appartient le droit d'excommunication. A côté du corps pastoral et du Consistoire, Calvin place le diaconat dont les membres, divisés en deux classes, s'occupent les uns des deniers des pauvres et les autres du soin des malades; il l'orga-

nise si bien que la mendicité, cette lèpre du moyen âge, est interdite à Genève.

Telle est, en résumé, l'œuvre du réformateur qui porte un double cachet : le sien et celui de son époque. En liant si étroitement l'État à l'Église et l'Église à l'État, il créait des conflits qui ne pouvaient s'éviter que tout autant qu'ils seraient pénétrés l'un et l'autre d'une vie chrétienne très-avancée.

L'instrument dogmatique et ecclésiastique, avec lequel Calvin voulait régénérer Genève, était trouvé; mais il fallait le voir fonctionner; était-il bon? était-il mauvais? c'était à l'expérience seule à prononcer. Le réformateur ne se dissimule pas les difficultés qui l'attendent; mais il est résolu à tout braver et à tout souffrir pour atteindre son but. Profitant de sa popularité, qu'il doit bientôt perdre, il s'en sert pour l'organisation intérieure de l'Église, il compose des liturgies en se pénétrant plus encore de l'esprit que de la lettre des saintes Écritures; il donne aux pasteurs des directions pour leurs sermons et leur recommande surtout de n'être pas trop longs; il ne comprend pas qu'un prédicateur se fatigue pour fatiguer ses auditeurs. Au bonhomme Farel, qui ne savait jamais finir ses discours, il disait : « On dit que la longueur de tes sermons est un sujet de plainte. Tu m'as dit toi-même plus d'une fois que tu voulais y veiller. Ne l'oublie pas, je t'en supplie, et puisque ce n'est pas pour notre propre édification que le Sei-

gneur nous appelle à monter en chaire, mais pour celle du peuple, il est de ton devoir de te modérer de telle sorte que la parole de Dieu n'ait pas à pâtir de ce que tu auras lassé les gens. »

Ce que Calvin recommande pour les sermons, il le recommande également pour les prières; il a raison; le cœur est comme un vase, il suffit d'une goutte de trop pour le faire déborder.

Le réformateur s'occupe du chant que l'Église romaine avait réservé pour ses prêtres. Il veut que, de bonne heure, les enfants soient exercés à chanter les psaumes du Seigneur; il veut aussi que l'ignorance soit bannie du milieu des fidèles; il sait qu'elle est la mère de la superstition et des mauvaises mœurs. L'enfant doit fréquenter le culte et suivre le catéchisme. Sans doute le réformateur porte atteinte à la liberté individuelle, et ce joug que nous trouverions trop dur aujourd'hui, il l'impose; mais le premier il donne l'exemple de l'obéissance, car il n'est pas de ceux dont on dit : « Faites ce qu'ils enseignent et non pas ce qu'ils font. »

Calvin bannit la croix de Genève; les motifs qui l'y déterminèrent furent les tristes et sanglants souvenirs qu'elle rappelait aux réformés. C'est avec un poignard d'une main et une croix de l'autre que l'Église romaine apparaît dans son lugubre passé; mais Calvin se trompe : la croix n'est pas responsable du fanatisme d'un Dominique ou d'un Torquemada;

et toute rouge qu'elle soit de sang protestant, elle n'en est pas moins le symbole glorieux de notre rédemption, et cette haine que les huguenots lui ont vouée disparaîtra le jour où ils auront tout oublié, tout pardonné, et où ils comprendront qu'elle doit se dresser sur le sommet de leurs temples et de leurs tombes, pour proclamer que le Christ est « mort pour leurs péchés et ressuscité pour leur justification. »

Calvin avait besoin d'aides; il aurait voulu avoir auprès de lui Farel et Viret; mais Neuchâtel retint le premier et Lausanne le second. Il eut toutefois la joie de se voir secondé par Blanchet, Geneston, Des Gallars et son ami le recteur Cop; mais il fut obligé de faire renvoyer cinq de ses collègues qui déshonoraient le ministère par leur inconduite.

L'Église se personnifiait alors dans Calvin, il en était le dictateur; mais il ne se servait de son autorité que pour la régénération de sa patrie d'adoption; son activité était sans égale, il pensait à tout, veillait sur tout; tous subissaient son influence, et nul de ses collègues ne songeait à lui disputer une suprématie imposée non par sa volonté, mais par son génie et par son dévouement qui ne reculait devant aucun sacrifice. Sous sa direction, Genève commença à grandir intellectuellement et moralement, et la votation des ordonnances ecclésiastiques qui eut lieu le 2 janvier 1542, fut le jour de la date de la fondation de la République calviniste.

Au moment où Calvin jetait les bases de sa grande œuvre à Genève, la peste vint porter la consternation et l'effroi au milieu de ses habitants, d'autant plus craintifs qu'ils avaient conservé le souvenir des dernières apparitions du fléau qui, chaque fois, les avait décimés.

L'hôpital pestilentiel fut immédiatement ouvert. Le pasteur Blanchet s'établit dans cet asile funèbre, d'où l'immense majorité de ceux qui y entraient ne sortait que dans un cercueil. Nuit et jour il veillait près du lit des malades, les fortifiait dans leurs souffrances, et les aidait, par ses pieuses exhortations, à franchir la sombre vallée de l'ombre de la mort.

Une lettre de Calvin à Viret (octobre 1542) nous révèle l'intensité avec laquelle sévissait le fléau. « La peste, lui écrivait-il, sévit avec une violence telle que peu de personnes atteintes échappent à la mort. Un de nous ayant dû être choisi pour assister les malades, Blanchet s'est offert; si malheur lui arrive, je crains bien que ce soit moi qui le remplace; car, comme tu le dis, nous sommes tous membres les uns des autres, et nous ne pouvons faire défaut à ceux qui ont le plus besoin de notre ministère... Puisque nous avons accepté cette charge, je ne vois pas quel motif nous alléguerions pour nous dérober au péril. »

Après avoir cité cette lettre dans sa *Vie de Calvin*, M. Bungener ajoute, en parlant du réformateur : « Toujours le même homme, toujours la loi du devoir,

froide, mais toute-puissante; il craint d'être appelé à remplacer Blanchet; mais s'il le faut, il le remplacera, cela ne fait pas question. »

Le fléau disparut en février (1543); mais vers la fin d'avril de la même année, il reparut et sévit avec une nouvelle intensité; ses premières victimes furent ceux des Genevois qui s'étaient dévoués au service de leurs concitoyens. Blanchet sentit diminuer ses forces corporelles; mais toujours intrépide, il disait à ses amis qui l'engageaient à sortir de son hôpital : « Je suis ici à ma place, j'y demeurerai. » Il y demeura et y mourut comme un vaillant soldat au poste que son chef lui a confié. Genève tout entière le pleura.

Après la mort de Blanchet, Calvin s'offrit pour le remplacer. Le Conseil, sans en être étonné, admira son dévouement; mais sentant que la vie du réformateur est trop précieuse à la République pour que son premier devoir ne soit pas de la lui conserver, il refuse son offre « pour ce qu'il besoigne à servir en l'Église, répondre à tous passants et aussi pour avoir conseil de lui. »

Les historiens qui ont accusé Calvin de lâcheté auraient dû consulter les registres du Conseil; ils y auraient lu les causes pour lesquelles les magistrats refusèrent l'offre du réformateur; ils auraient aussi appris à leurs lecteurs que la femme de Geneston s'enferma avec son mari à l'hospice des pestiférés et qu'elle y mourut avec lui, et que des quatre pasteurs

qui eurent le triste courage de décliner l'honneur d'exposer leur vie, un seul, Poupin, expia par un dévouement qui ne se démentit jamais, sa lâcheté d'une heure; et que les trois autres, anciens prêtres, Philippe de Eclésia et les deux frères Champreau, furent, deux ans après, dégradés de leur ministère et chassés de la ville à cause de leur inconduite.

La peste reparut de nouveau en 1544; elle fut attribuée par le peuple à des scélérats qu'il désigna sous le nom de *boute-peste*. L'autorité procéda à leur arrestation et commença immédiatement leur procès. Leur interrogatoire jette un triste jour sur la nature humaine, et montre dans quel abîme de misères et de corruption l'enfant d'Adam peut tomber, quand il n'a ni l'amour de son Dieu ni celui de ses frères. Les accusés, au profond étonnement de leurs juges, déclarèrent qu'ils allaient à Champel[1] couper le pied d'un supplicié, qu'ils le hachaient et en formaient ensuite un enduit renfermant du virus pestilentiel, dont ils frottaient les loquets des portes, les verrous et les barrières des degrés publics.

Ils firent des aveux plus horribles encore; leur but était de détruire tellement la population de Genève, que ce qui resterait de ses habitants « pût être nourri avec une coupe de blé. » Pour accomplir cet infâme dessein, ils s'étaient donnés corps et âme au diable.

1. Lieu où l'on exécutait les criminels.

Trente et un de ces êtres infâmes, parmi lesquels se trouvaient quatre femmes, furent condamnés à être brûlés; Calvin obtint qu'ils fussent mis préalablement à mort avant d'être livrés aux flammes. Dans une lettre que le réformateur écrivit à Farel, il donna à son ami quelques courts détails sur cette tragique affaire, et lui apprit que plusieurs d'entre eux avaient montré une vive repentance de leurs fautes et avaient regardé à Celui que les plus grands pécheurs n'implorent jamais en vain.

CHAPITRE IX.

Arrivée à Genève de Quintin et de Pocque. — Danger de leur enseignement. — Vigilance de Calvin. — Il combat leur panthéisme. — Ravages que fait cette doctrine. — Le gentilhomme et le cordonnier ou le panthéisme condamné par lui-même. — La lutte commence entre les Libertins spirituels et Calvin. — Ameaux et sa femme. — Inconduite de cette dernière et propos de son mari contre Calvin. — Sévérité outrée du Consistoire. — La lutte devient de plus en plus vive. — Fermeté et sévérité de Calvin. — Supplice de Gruet. — L'ami de Calvin, Amied Perrin, se déclare son ennemi. — Désordres de la femme de Perrin et débauches de son beau-père. — Le Consistoire sévit à leur égard. — Destitution d'Amied Perrin, accusé de trahison. — Colère des Libertins. — Séance orageuse à l'Hôtel de ville. — Intrépidité de Calvin. — Les partis font la paix. — Cette paix n'est qu'une trêve.

Jusqu'en 1546, Calvin avait pu maintenir l'ordre dans l'Église. Grâce à ses efforts, le joug qu'il avait imposé aux Genevois avait porté d'heureux fruits, quand tout à coup l'édifice qu'il avait élevé avec tant de peine, parut ébranlé jusque dans ses fondements par l'arrivée de deux Flamands, Quintin et Pocque, qui s'imaginaient avoir trouvé la clef de l'Évangile, et se proclamaient chrétiens en professant le panthéisme, c'est-à-dire « que Dieu est tout ce qui est, et que tout ce qui est, est Dieu. »

Les conséquences logiques de leur enseignement étaient la destruction de toute morale, et partant de l'Évangile qui enseigne l'existence d'un Dieu personnel et la nécessité pour tout homme de faire ce qui est bien et de fuir ce qui est mal. Le panthéisme ouvre, de plus, la porte la plus large à toutes les mauvaises passions, auxquelles l'homme peut se livrer sans remords, puisqu'il croit, qu'après avoir été Dieu pendant sa vie, il est néant après sa mort.

Cet abominable système trouva des adhérents à Genève, grâce à l'habileté infernale avec laquelle il fut propagé par les deux Flamands qui ne révélèrent ses conséquences immorales qu'à quelques initiés. Calvin, qui veillait sur les Genevois comme un fidèle berger sur son troupeau, comprit de suite les ravages que la présence des deux aventuriers pouvait faire au milieu de lui; il ne demeura pas oisif, et attaqua dans ses écrits et dans ses sermons, *les Libertins*, montrant, tour à tour, l'absurdité et l'odieux de leur enseignement. Mais cet enseignement servait trop bien les penchants des hommes vicieux pour ne pas gagner du terrain dans une ville où il y avait encore un si grand nombre de personnes qui regrettaient le joug des prêtres, bien plus facile à porter que celui du réformateur. Calvin le voyait et s'en affligeait, et souvent il se sentait pris d'une violente colère; mais c'était celle d'un prophète de l'Ancien Testament à la vue des enfants de Jacob, désertant le culte du Dieu

d'Israël pour aller faire fumer leur encens devant Bahal et les Dieux des nations étrangères.

Le panthéisme de Quintin et de Pocque ne supportait pas même l'examen; car leurs plus ardents sectateurs n'auraient pas voulu qu'on mît en pratique, à leur égard, cette maxime qu'ils professaient: « que le bien et le mal n'existent pas, et que le voleur qui prend le bien de son prochain n'est pas un voleur, puisqu'il ne prend que ce qui lui appartient, tout étant commun.» Le réformateur faisait admirablement ressortir les inconséquences des panthéistes; mais un événement qui eut lieu au moment où ces nouvelles doctrines travaillaient les esprits le servit mieux que ses discours.

Un ami de Quintin, gentilhomme parisien, avait un domestique qui disparut en lui emportant une forte somme d'argent. Son cordonnier, Libertin spirituel, le vit au moment où il venait d'apprendre qu'il était volé. Sa colère se trahissait par les mots de brigand, de scélérat, et il appelait sur son infidèle serviteur toutes les rigueurs de la justice.

« Calmez-vous, lui dit ironiquement le cordonnier, votre voleur n'a pu vous faire du mal; n'est-il pas comme nous de race divine?»

Le gentilhomme dévora sa colère, car il n'avait rien à répliquer, puisque professant ce principe que toutes choses sont communes, son domestique n'avait pu le voler.

Quelques jours après, le cordonnier trouva sa boutique dévalisée. A peine le gentilhomme l'eut-il appris, qu'il alla trouver l'artisan, qui était au désespoir et se disposait à faire arrêter celui qu'il soupçonnait : « Comment, lui dit le gentilhomme, osez-vous faire outrage à la divinité de votre voleur qui, ayant pris son bien là où il l'a trouvé, n'a pu commettre un acte répréhensible? »

Le cordonnier, moins patient que ne l'avait été son interlocuteur, lui répondit par des injures; mais il fut guéri de sa manie d'être dieu.

Les Genevois s'égayèrent des infortunes du cordonnier; mais le panthéisme ne se propagea pas moins et infecta jusqu'aux classes aisées, et bientôt dans Genève il y eut deux Genèves : la première, celle de Calvin, qui se composait d'hommes pieux qui voulaient régler leur vie d'après les principes de l'Évangile; la seconde, celle des Libertins, qui voulaient la régler d'après les passions de leur cœur corrompu; la lutte était impossible à éviter : elle eut lieu et dura neuf ans!

Le premier signal du combat fut donné à l'occasion de l'épouse d'un fabricant de cartes à jouer, Pierre Ameaux, qui haïssait mortellement Calvin depuis que le réformateur les avait fait interdire. Cette femme avait mis effrontément en pratique les principes des panthéistes, et vivait, du consentement de son mari, dans le libertinage, sans honte et sans remords. Elle fut citée

à comparaître devant le Consistoire qui la condamna à quelques jours de prison, ce qui accrut la haine que son mari avait pour Calvin. Un soir, échauffé par le vin, il tint des propos offensants contre les pasteurs. « Calvin, dit-il, n'est qu'un méchant homme, maudit de Dieu; lui et ses collègues prêchent depuis sept ans une mauvaise doctrine; c'est nous qui avons la bonne et je le montrerai. Ce séducteur ne fait pas apprendre aux enfants le latin, de peur qu'ils ne découvrent, au moyen de cette langue, ses fausses croyances. C'est un mauvais Picard; lui et ses adhérents veulent se faire évêques, et le magistrat ne fait rien sans le consulter; je sais là-dessus de grandes choses et je les découvrirai avec le temps. »

Ces paroles furent rapportées au Consistoire qui fit emprisonner Ameaux, et quelques jours après, le Conseil, à une faible majorité, le condamna à se présenter devant l'Hôtel de ville « pour demander pardon à Dieu et à la justice. »

Calvin et les pasteurs, trouvant que le Conseil avait faibli, insistèrent pour une peine plus forte; revenant de leur première décision, les magistrats condamnèrent Ameaux à faire amende honorable, torche en main, sur les principales places de la ville.

Cette sévérité outrée porta de tristes fruits. Tous les hommes qui ne comprenaient pas le but élevé vers lequel tendait Calvin, s'unirent pour former une ligue contre lui : de là, des tiraillements et des luttes.

Le Consistoire se rendait plus odieux en frappant de petits coupables qu'en frappant des grands; mais lié par le code ecclésiastique, il fallait qu'il l'abrogeât ou qu'il le maintînt; entre ces deux extrémités il ne pouvait hésiter, il le maintint.

Les querelles entre les Libertins et le réformateur devinrent, de jour en jour, plus vives. Les registres du Consistoire, qui relatent les événements de cette époque si agitée, nous montrent Calvin constamment sur la brèche, insulté, conspué, haï, et plus haï chaque fois que sa main de fer courbait les rebelles sous la loi commune; lui, il souffrait toujours, aigri souvent, découragé rarement. Ce n'était pas sa propre cause qu'il défendait, mais celle de Dieu. Il voulait lui donner Genève que les Libertins s'efforçaient de lui arracher. Sans doute, dans ce rude combat, il ne fut pas toujours doux, charitable, plusieurs fois il fut violent, emporté, sévère jusqu'à la dureté; mais aussi quels étaient ses ennemis? Des joueurs, des ivrognes, des débauchés, presque tous impies, athées, et qui auraient fait de Genève une véritable Sodome. Ceux qui aujourd'hui crient à la tyrannie seraient moins prompts à lui jeter la pierre, si, écoutant la voix de l'histoire, ils voulaient apprendre à son école ce qu'étaient les hommes qui honoraient le réformateur de leur haine.

Un échafaud se dressa à cette époque à Genève; un ancien chanoine, nommé Gruet, y monta et y perdit

la vie; cet ex-prêtre avait embrassé les doctrines de Quintin et les propageait avec le plus effronté cynisme. On découvrit un jour, dans la chaire de Saint-Pierre, un billet rempli d'injures contre Calvin et ses collègues; il fut soupçonné d'en être l'auteur. Des perquisitions faites chez lui amenèrent la découverte d'écrits blasphématoires et de plusieurs pièces constatant qu'il était entré dans une conspiration ayant pour but de livrer Genève au duc de Savoie. Les ennemis de Calvin ont voulu attribuer le supplice de Gruet à son billet, c'est faux; le chanoine fut exécuté, non pour avoir insulté le réformateur, mais pour avoir conspiré contre sa patrie, crime qui emportait la peine de mort.

Vers ce même temps, un homme que Calvin aimait, Amied Perrin, se déclara ouvertement son adversaire. Sa femme était la fille de François Favre, « citoyen honorable; » « mais maintenant, dit Bonivard, vieux, riche et abêti par le vin. » Contrairement aux ordonnances, elle avait donné un bal; elle fut mandée devant le Consistoire qui la condamna à quelques jours de prison; son père fut bientôt après emprisonné « pour débauche et adultère. » Amied Perrin, qui avait assisté au bal, avait pris la fuite; mais sur les remontrances amicales que lui fit Calvin dans une lettre, il revint à Genève, avoua son tort, et subit, en février 1546, un emprisonnement de quelques jours.

Dix mois après, Favre, dont la conduite devenait de jour en jour plus scandaleuse, fut de nouveau mandé devant le Consistoire. Les amis de l'accusé prirent sa défense et prétendirent que le droit d'excommunication appartenait au Conseil et non au Consistoire; c'était le renversement de tout l'édifice élevé si péniblement par Calvin. Le réformateur le comprit, et ce ne fut pas sans peine qu'il fit rejeter la demande des amis de Favre. La querelle soulevée s'apaisa peu à peu, mais se raviva bientôt après. La femme de Perrin et son père, ayant donné au mois de juin de nouveaux sujets de plainte, furent exilés à Pregny, petit village sur le territoire bernois. Perrin, à son retour de France où il avait été envoyé pour négocier un traité de commerce, alla chercher sa femme et la ramena à Genève, puis il entra furieux dans le Conseil, interrompit la séance, disant « qu'on avait manqué d'égards à un homme tel que lui qui avait rendu de si grands services à la République. »

Calvin, indigné de sa conduite, ne faiblit pas: « Perrin, dit-il, est riche, influent[1]; mais qu'importe, il subira comme les autres la loi commune; » le réformateur ne fait pas acception de personnes; à ses yeux le riche n'est pas plus que le pauvre, le puissant plus que le faible; il n'a pas donné des lois à Genève pour qu'elles soient mailles de fer pour les petits, toiles

1. Il était capitaine général.

d'araignée pour les grands. « Si vous ne voulez pas, dit-il à ses adversaires, subir le joug de Christ, bâtissez-vous quelque part une ville où vous puissiez vivre à votre fantaisie; mais tant que vous serez ici, vous n'échapperez pas aux lois, et quand il y aurait dans votre logis autant de diadèmes que de têtes, Dieu saura bien rester le maître. »

Calvin ne craint donc pas les Libertins; s'il parle habituellement de la haine qu'ils ont pour lui, avec le courage d'un prophète, il les raille quelquefois avec l'esprit d'un Gaulois, tant ils lui apparaissent insensés et petits. « On augmente au dehors, dit-il, ce que nous avons eu ici de fâcheux; on m'a fait mort à Lyon et en plus de vingt sortes; vrai est qu'ici Satan a assez d'allumettes, mais la flamme n'y va comme à celle des étoupes; quant aux injures de Perrin, elles ne me pèsent non plus que sa personne a d'importance envers moi, qui est un peu moins qu'une plume; » mais revenant bientôt à sa gravité habituelle, il écrit à M. de Falais: « La condition des serviteurs de Dieu, est de souffrir. »

Si les Libertins levaient la tête, Calvin ne baissait pas la sienne. La querelle allait devenir un véritable combat quand des soupçons de trahison circulèrent dans la ville contre Perrin qui faisait valoir ses services. Le capitaine général avait eu avec le cardinal du Bellay, une entrevue à la suite de laquelle il avait été convenu qu'un corps de cavaliers viendrait prendre

quartier dans la ville sous le commandement de lui, Perrin, qui demeurerait chargé de la défense de Genève et des terres françaises d'alentour. Perrin fut arrêté, mais les soupçons que sa conduite avait éveillés n'ayant pas amené des preuves positives contre lui, il se vit seulement privé de sa charge de capitaine général.

Les Libertins montrèrent une grande irritation de cette destitution qui les affaiblissait en faisant passer la force publique entre les mains de leurs adversaires; mais un grand nombre de bourgeois, moins irrités de la conduite de Perrin contre Calvin que de sa trahison, à laquelle ils ajoutaient foi, murmurèrent, trouvant la peine trop douce. Les Deux-Cents, divisés à son égard, se livrèrent à des récriminations mutuelles. Dans les tavernes, dans les rues et sur les places publiques, des rixes avaient journellement lieu, et les Libertins, plus insolents que jamais, se complaisaient dans leurs injures et leurs débauches.

Les pasteurs, indignés et affligés de ces excès qui compromettaient leur œuvre, se rendirent, le 12 décembre 1547, en corps, au Conseil, pour lui déclarer « que ce qui se passe sera la ruine de la ville, si on n'y apporte un prompt remède. » L'assemblée, ne pouvant terminer l'affaire en une seule séance, renvoya au 16 du même mois son examen et sa décision. Dans l'intervalle, les esprits s'agitent, les passions s'échauffent. Le jour de la séance, une foule immense

assiége la porte de l'Hôtel de ville; les membres du Conseil perdent, en entrant dans la salle de leurs délibérations, la gravité qui leur est commandée par leur charge; quelques-uns d'entre eux s'injurient et sont prêts à en venir aux mains. Le tumulte devient général, des menaces sont proférées contre Calvin et les pasteurs; des amis vont les trouver à Saint-Pierre où ils sont réunis, les préviennent de ce qui se passe et les supplient de ne pas se présenter à la séance. « Demeurez », dit Calvin à ses collègues, et seul il va à l'Hôtel de ville, pénètre dans la salle et se présente inopinément devant l'assemblée.

A sa vue, les clameurs redoublent, des épées sortent de leurs fourreaux.

Le réformateur, calme, froid, impassible, attend que le silence soit rétabli. « Je sais, dit-il, que je suis la première cause de vos discordes; s'il faut du sang pour les apaiser, répandez le mien; je prends Dieu à témoin que je viens m'offrir à vos coups. » Le silence redouble, les plus furieux s'apaisent, les épées dirigées contre la poitrine nue du réformateur peu à peu se rengaînent. « La religion seule, dit l'intrépide pasteur, peut vous donner et consolider votre liberté; mais l'union est nécessaire, et si ma présence est un obstacle invincible à la conservation de la paix, je quitterai la ville, demandant à Dieu que ceux qui veulent vivre sous la règle chrétienne, puissent servir la République et la maintenir en prospérité. »

Ces nobles paroles émeuvent l'assemblée; elle se rappelle ce que la ville perdit le jour où elle exila Calvin; elle sent que cet homme qui lui parle est dégagé de tout intérêt personnel, et que sison ambition est grande, elle a pour but la grandeur de Genève. Sous cette impression, le Conseil vote l'oubli du passé. Trois jours après, Calvin rappelle que Noël approche et que la réconciliation doit se sceller devant la table sainte. Il tend la main à Perrin; Perrin, de son côté, déclare qu'il ne se plaint de personne et désire vivre en paix.

On fit la paix, mais elle ne fut qu'une trêve; car là où les principes sont en lutte, les hommes ne peuvent rester longtemps amis.

CHAPITRE X.

Les lieutenants et les amis de Calvin, Farel, Viret, Théodore de Bèze, Galéas, Pierre Martyr, Hotman, Marlorat, Crespin, Robert Estienne, Chandieu. — Calvin avait-il un cœur? — Intérieur domestique du réformateur. — Ses épreuves de famille. — Sa résignation. — Mort d'Idelette de Bure. — Douleur de Calvin.

Les grandes œuvres se font par les grands hommes; mais ils ne les font pas seuls, ils ont des aides qui les comprennent et concourent, chacun dans la mesure de leur intelligence et de leur dévouement, à l'achèvement de l'édifice. Quels que fussent son génie et son activité, Calvin seul n'eût pas plus organisé le protestantisme français, que Bonaparte n'eût gagné toutes ses batailles sans ses lieutenants. L'histoire nous montre donc autour de lui plusieurs hommes célèbres, travaillant sous sa direction; tous sont ses admirateurs à cause de son incontestable supériorité, tous, ses amis, à cause de son humilité et de son dédain de la recherche des grandeurs. Nous avons déjà nommé Farel; celui-là est toujours l'ami de jeunesse du réformateur, ils ont travaillé et souffert ensemble; de là des souvenirs toujours vivants; à mesure qu'ils vieillissent, ils se sentent plus nécessaires l'un à

HOTMAN.

l'autre; ils se voient trop rarement, le trajet de Genève à Neuchâtel est coûteux; ils sont pauvres et ménagers de leur temps qu'ils doivent à leur église; ils s'en dédommagent en s'écrivant souvent. Calvin ne fait rien qu'il n'en fasse part au bonhomme Farel, comme il l'appelle quelquefois; celui-ci, à son tour, n'entreprend rien sans prendre le conseil de son ami.

A côté du bouillant Farel, nous trouvons le doux, l'aimable Pierre Viret. Bon appréciateur de son mérite, Calvin le regarde comme l'un des conquérants de Genève; si Farel lui a confié cette ville, comme Paul confia les Crétois à Tite, Viret la lui a confiée aussi. Il aime tendrement Viret, qui lui rend affection pour affection; leur correspondance est pleine d'intimité, et dans leurs cœurs ils se versent mutuellement leurs peines, leurs joies, leurs espérances; ils ne se cachent rien.

Un homme dont la vie fut agitée comme la grande époque dans laquelle il vécut, François Hotman, fut honoré de l'amitié de Calvin. Il servit la cause du protestantisme comme jurisconsulte et comme diplomate, et porta un rude coup à la dynastie des Valois par sa célèbre *Gaule franque*, qui parut immédiatement après la Saint-Barthélemy.

Quand la persécution sévissait en France et en Italie, on voyait accourir à Genève des réfugiés, parmi lesquels plusieurs ont un nom célèbre et qui tous

s'associèrent à l'œuvre du réformateur, et furent ses amis. Nous ne pourrions entrer dans des détails sur leurs personnes, sans dépasser les limites dans lesquelles doit se renfermer notre travail; nous nous bornerons à quelques-uns, renvoyant nos lecteurs à notre *Galerie des personnages célèbres qui ont figuré dans l'histoire du protestantisme français.*

Parmi ces réfugiés, nous distinguons Galéas, marquis de Vico, gentilhomme napolitain, qui, appelé à opter entre les douceurs de la famille et de l'opulence, opta pour l'exil, aimant mieux, comme Moïse, souffrir au désert avec le peuple de Dieu que de jouir en Égypte des délices du péché. C'est Marlorat, abbé d'un couvent de Bourges, qui vint achever son instruction auprès de Calvin, et mourut martyr de sa foi à Rouen; c'est Vermigli, prieur des Augustins de Lucques, qui fit preuve d'un talent merveilleux au colloque de Poissy et jeta un grand éclat sur l'université d'Oxford et sur celle de Zurich; ce sont Robert Estienne et Crespin, deux hommes de Dieu, célèbres imprimeurs, qui popularisèrent les écrits du législateur de Genève et des églises réformées de France; c'est de Chandieu, un gentilhomme qui renonça à une position brillante et devint le missionnaire des églises sous la croix; c'est Théodore de Bèze, qui aima Calvin d'un amour de fils et regarda l'affection dont il l'honora, comme l'un des plus grands honneurs de sa vie. D'autres person-

VERMIGLI.

nages célèbres furent en rapport intime avec le réformateur : nommons Renée de France, duchesse de Ferrare; Jeanne d'Albret; Coligny, son frère; d'Andelot; n'est-ce pas citer les noms dont la France a le plus le droit de s'honorer, et quand nous voyons autour du réformateur, tant de savants, d'illustres et pieux personnages qui lui forment une cour d'honneur, aurons-nous le triste courage de dire que Calvin n'avait pas un cœur? Ah! s'il n'eût vécu que pour penser, il eût eu, sans doute, des admirateurs comme tous les hommes de génie; mais ses admirateurs l'eussent-ils aimé, s'il n'avait pas aimé lui-même?

Jusqu'à présent nous ne connaissons de Calvin que sa vie publique; sa vie privée, malheureusement, ne nous est pas assez connue; mais ce qui nous en a été révélé suffit, et au delà, pour répondre aux attaques de ceux qui ne veulent voir en lui qu'un Lycurgue impitoyable, inaccessible à tous les sentiments affectueux de notre nature.

Pénétrons sous l'humble toit du réformateur, afin d'y surprendre quelques-uns des secrets de sa vie intime; ce ne sera pas la partie la moins intéressante de son histoire.

Nos lecteurs connaissent la veuve de l'anabaptiste Jean Storder, Idelette de Bure, devenue la compagne du réformateur; elle réalisa les vœux de son illustre époux, car elle fut l'épouse pieuse, charitable, économe et soigneuse de la santé de son mari. Elle remplit d'au-

tant mieux sa tâche que son cœur fut toujours en parfait accord avec sa conscience; elle fit peu de bruit et beaucoup de bien, et rendit à Calvin moins âpres les durs sentiers dans lesquels son Maître le faisait marcher. Par sa sage et constante économie, elle lui épargna les peines matérielles de la vie qui troublent même les plus grands esprits, et lui procura, malgré son modeste gage, la douceur d'exercer l'hospitalité; c'était elle qui recevait les amis de son mari et les nombreux passants que sa célébrité attirait à Genève; elle n'oubliait pas les pauvres de son quartier; elle était leur Dorcas.

Il semble que Dieu, qui avait assigné à Calvin un rôle si douloureux dans sa vie publique, aurait dû l'épargner dans sa vie domestique: il n'en fut rien; les peines ne lui furent pas épargnées; mais n'est-il pas écrit que « c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux »?

La seconde année de son mariage, Idelette eut un fils; mais cet enfant, qui était pour le réformateur comme un doux rayon de soleil sur sa vie, leur fut bientôt ravi. Les pasteurs de Lausanne, qui s'étaient réjouis de sa naissance, donnèrent aux époux affligés des marques du plus grand attachement; ce fut leur consolation dans leur douleur, qui fut bien profonde. Dans une lettre que Calvin écrit à Viret, il lui dit : « Salue tous nos frères, salue aussi ta femme à laquelle la mienne présente ses remercîments pour

ROBERT ESTIENNE.

les douces et saintes consolations qu'elle en a reçues. Elle voudrait pouvoir y répondre de sa main; mais elle n'a pas même la force de dicter quelques mots. Le Seigneur nous a porté un coup bien douloureux en nous retirant notre fils, mais il sait ce qui convient à ses enfants. »

Deux ans après, la même épreuve se renouvela; une fille qui leur fut donnée leur fut reprise après avoir consolé quelques jours leur solitude. Leurs amis ne les oublièrent pas, et des témoignages d'affection leur arrivèrent de tous les côtés; mais les ennemis du réformateur, heureux de ses épreuves domestiques, triomphaient. « Dieu le frappe », disaient-ils quand il perdit son troisième enfant. Indigné de ces ignobles lâchetés, le réformateur tourna ses regards vers Celui qui avait béni si abondamment son ministère, en lui donnant une belle couronne d'âmes, et il répondit à l'un de ses adversaires : « Le Seigneur m'avait donné un fils, il me l'a ôté; que mes ennemis y voient, s'ils le veulent, un sujet d'opprobre pour moi dans cette épreuve! mais n'ai-je pas des milliers d'enfants dans le monde chrétien? »

Bossuet ne sait voir dans ces nobles paroles, qu'un orgueil effréné; le célèbre évêque ne pouvait comprendre le réformateur : prêtre, la paternité n'avait jamais fait battre son cœur; catholique, il ignorait la source où Calvin puisait, comme saint Paul, son noble orgueil.

Ces deuils répétés et les luttes pénibles dans lesquelles le réformateur était journellement engagé, ébranlèrent sensiblement la santé d'Idelette. Son mari, la voyant s'affaiblir, s'en alarmait et passait tour à tour de l'espérance à la crainte et de la crainte à l'espérance; ses lettres nous révèlent tout ce qu'il y avait dans son cœur de profonde tendresse pour l'humble et douce compagne de sa vie. Il demande pour elle les prières de ses amis. Dans une lettre à Viret, dont la femme était presque constamment souffrante, il lui dit: « Salue ta femme, la mienne est sa triste compagne dans les maladies de langueur, je redoute une issue funeste; mais n'est-ce pas assez de tant de maux qui nous menacent dans le présent? Le Seigneur nous montrera peut-être un visage plus favorable à l'avenir! »

Au nombre des amis du réformateur, se trouvait le savant médecin Benoît Textor; il prodigua ses soins à Idelette; mais quand la mort a marqué un enfant d'Adam de son sceau funèbre, l'art le plus expérimenté est impuissant devant elle; il peut retarder l'heure de son arrivée, l'empêcher jamais; c'est en vain que l'habile praticien luttait contre la fièvre qui chaque fois emportait une force et laissait une faiblesse. Aux premiers jours d'avril 1549, l'état de la malade s'aggrava d'une manière alarmante; les amis de Calvin, Hotman, Viret, Des Gallars, Laurent de Normandie, accoururent auprès de lui pour le soute-

MARLORAT.

nir dans sa cruelle épreuve. Depuis longtemps, Idelette ne se faisait plus illusion sur l'issue de sa maladie, elle attendait la mort comme une vierge sage qui ne s'est pas laissée aller au sommeil; elle tenait à la vie non pour elle, mais pour l'homme illustre qu'elle entourait de ses soins les plus tendres et les plus délicats; elle était épouse, elle était mère aussi. « Que deviendront mes enfants? » se disait-elle. Est-il juste que Calvin se détourne des soins qu'il doit à l'Église de Dieu pour les leur donner? Non; sans doute, mais cela la troublait; par délicatesse elle n'en disait rien à son mari; mais celui-ci la devina, et allant au-devant de ses plus secrètes pensées, il lui dit : « Tes enfants seront mes propres enfants.

« — Je les ai, répondit-elle, recommandés à Dieu.

« — Cela n'empêche pas, répondit-il, que je n'en prenne soin. »

Idelette, levant alors les yeux pleins de reconnaissance sur son mari, lui dit : « Je sais bien que tu n'abandonneras pas ceux que j'ai confiés au Seigneur. »

Le fardeau qui pesait si lourdement sur son cœur disparut, et joyeuse elle s'avança vers la sombre vallée de l'ombre de la mort. Un matin, c'était le 6 avril, elle eut un ravissement à la suite d'une pieuse exhortation du pasteur Bourgoin; son visage se transfigura. « O résurrection glorieuse, s'écria-t-elle; ô Dieu d'Abraham et de nos pères, espoir des fidèles depuis tant de siècles, c'est en toi que j'espère! » Dans ce

moment béni, Dieu lui donnait un avant-goût du ciel. Vers le soir du même jour, elle eut une défaillance, et sentant que la voix allait lui manquer, elle dit à ceux qui l'entouraient: « Priez, ô mes amis, priez pour moi! » son mari s'approcha alors de son chevet; elle leva ses yeux mourants vers lui; mais dans leurs regards il y avait de la joie; elle était heureuse de voir près d'elle l'homme qui l'avait élevée jusqu'à lui et entre les bras duquel elle allait avoir la douceur de rendre le dernier soupir. Calvin, surmontant sa douleur, ne lui parla pas de lui, mais de la céleste patrie, puis, tombant à genoux, il pria; la mourante suivit sa prière, puis peu à peu le voile de la mort s'étendit sur son visage, et elle s'endormit sur la terre pour se réveiller dans le ciel.

La douleur de Calvin ne fut pas bruyante, il courba la tête et se soumit. Celui qui le lendemain des funérailles d'Idelette l'eût vu, vaquant à ses occupations habituelles, eût dit, s'il ne l'eût pas connu : « Cet homme n'a pas de cœur. » Mais s'il l'eût vu dans sa maison vide de celle qui la remplissait de sa douce présence, il eût compris, à son abattement, toute la grandeur de son deuil. Chez Calvin, il y a deux hommes : l'homme public et l'homme privé; le premier paraît inaccessible aux affections humaines; ce qui trouble les autres ne paraît pas même l'émouvoir; le second se montre dans l'intimité tel qu'il est; il est sans doute toujours réservé, toujours sobre de grandes

paroles, mais, comme ce qu'il dit a de profondeur! En écrivant à Viret, il se révèle à nous tout entier. « J'ai perdu, dit-il à son ami, la douce compagne de ma vie, celle qui ne m'eût jamais quitté, ni dans l'exil, ni dans la misère, ni dans la mort. Tant qu'elle a vécu, elle a été pour moi une aide précieuse, ne s'occupant jamais d'elle-même et n'étant pour son mari ni une peine, ni un obstacle... Je comprime ma douleur tant que je puis; mes amis font leur devoir; mais eux et moi, nous gagnons peu de chose. Tu connais la tendresse de mon cœur pour ne pas dire sa faiblesse. Je succomberais si je ne faisais un effort sur moi-même pour modérer mon affliction. »

La lettre que Calvin écrit à Farel, sur la mort d'Idelette, n'est pas moins touchante. « Adieu, cher et bien-aimé frère, lui dit-il, que Dieu te dirige par son esprit et m'assiste dans mon épreuve, je n'aurais point résisté à ce coup s'il ne m'avait tendu la main du haut du ciel; c'est lui qui relève les cœurs abattus, qui console les âmes brisées, qui fortifie les genoux tremblants. »

Quand Calvin écrivait ces lignes dans le silence de son cabinet, il ne posait pas; il ne jetait sur le papier trempé de ses larmes que ce qui était dans son cœur; mais il répondait à l'avance à ceux qui lui reprochaient de ne pas avoir un cœur.

« En perdant Idelette de Bure, dit M. Jules Bonnet dans la belle et touchante biographie qu'il nous a

donnée de cette pieuse femme, il ne perdait pas seulement la compagne de son ministère et de sa vie, il perdait aussi une vertu. Si le rôle de la femme chrétienne est de consoler et de bénir, de rappeler sans cesse aux hommes les droits de la charité, trop méconnue dans les siècles de révolution, personne ne fut plus digne qu'Idelette d'accomplir une telle mission auprès du réformateur. Souvent malade et chagrin, aigri par les résistances des hommes et par celles des choses qui ne se plient que lentement aux desseins du génie, Calvin perdit trop tôt ces affections domestiques pour lesquelles il était si bien fait, et dont il n'éprouva que durant neuf ans la salutaire influence. Que de fois, sans doute, dans ces années de luttes héroïques et de secrètes défaillances dont sa correspondance reproduit les phases, il retrouva le calme auprès de la femme courageuse et douce qui ne savait pas transiger avec le devoir! Que de fois peut-être il fut modéré, attendri par une de ces paroles qui viennent du cœur et dont la femme a le secret; et quand enfin vinrent des jours plus sombres, quand la controverse des opinions, se mêlant au choc des partis, suscita Bolsec, Servet, Gentilis, qui peut pire combien les conseils, la miséricordieuse influence d'Idelette de Bure manquèrent au réformateur?

« Ce regret suffit pour honorer celle dont le nom s'est pour ainsi dire perdu dans la gloire de Calvin, comme son existence humble et cachée s'est écoulée

sans bruit, dans l'accomplissement des devoirs obscurs qui sont le lot de la femme. Moins brillante que Catherine de Bora, plus grave et plus austère, elle ne connut de la vie que ses renoncements, de la maternité que ses deuils; sa gloire fut de s'effacer durant sa vie et de perpétuer cette immolation d'elle-même. »

Reprenons maintenant le récit, un moment interrompu, de la vie publique du réformateur.

CHAPITRE XI.

L'harmonie paraît renaître entre les Libertins et Calvin. — Elle n'est qu'apparente. — Insultes et outrages prodigués à Calvin. — Son esprit de paix. — Il arrache aux Conseils une proclamation aux fidèles, qui relève le courage des pasteurs. — Retour apparent de la paix. — Nouveaux troubles. — Excommunication de Berthelier. — Le Conseil casse l'excommunication. — Berthelier et les Libertins se disposent à prendre la Cène à Saint-Pierre. — Calvin la leur refuse. — Courage héroïque du réformateur. — Farel à Genève. — Son discours à l'église de la Madeleine. — Colère des Libertins. — Ils intentent un procès à Farel. — Courage de Farel. — Son acquittement et son triomphe. — Soumission apparente des Libertins. — Nouvelles agitations. — Les Libertins et les réfugiés. — Ces derniers calomniés par les Libertins. — Les réfugiés se défendent. — Les Libertins projettent le massacre des réfugiés. — Ils échouent. — Supplice des uns, fuite des autres. — Chute des Libertins et triomphe de Calvin.

Après la séance orageuse de l'Hôtel de ville, dans laquelle Calvin avait déployé un courage héroïque, l'harmonie parut un moment renaître; mais ce qui était au fond des cœurs ne tarda pas à reparaître à la surface. La haine que les Libertins portaient à Calvin, se traduisait en insultes et en outrages. Ils le sifflaient dans les rues, et jouant sur son nom ils

criaient Calvin de manière à faire entendre *Caïn*[1]. Le réformateur, qui ne se sentait pas atteint par ces ignobles outrages partis de trop bas pour monter jusqu'à lui, demandait que la réconciliation, au lieu d'être à l'état d'intention, devînt un fait. A ses avances, ses adversaires répondirent par une déclaration de guerre, en faisant nommer Amied Perrin, premier syndic.

Tout semblait perdu et tout l'eût été, si Calvin, plus persévérant que ses collègues, n'eût déployé autant d'énergie que d'habileté; il alla droit aux Conseils, leur dépeignit le danger de la situation et leur arracha, le 18 janvier 1549, une proclamation dans laquelle il leur fit dire que l'une des causes du mal « est que les ministres de la parole ont été négligents, et n'ont pas fait leur devoir en admonestant et en réprimant. » « Curieux reproches! dit M. Bungener, si cette proclamation, comme on le pense, est l'œuvre de Calvin, c'était un singulier coup de maître que de faire recommander la sévérité aux pasteurs par ceux qui la leur avaient tant reprochée. »

Cette proclamation releva le courage des pasteurs qui se remirent à l'œuvre avec beaucoup d'ardeur, et un moment le réformateur parut ouvrir son cœur à l'espérance; ce ne fut que pour quelques instants, car aux Libertins tout était prétexte pour molester les pasteurs et les entraver dans l'exercice de leur mi-

1. Ils donnaient aussi son nom à leurs chiens.

nistère. Là où ces derniers réclamaient l'obéissance au nom de la loi, ils rencontraient toujours une opposition systématique : le fait suivant en est la preuve.

Les édits défendaient de donner aux enfants certains noms, tels que Toussaint, Pentecôte, Dimanche, Sépulcre, Conception, Évangéliste, Claude, Balthasar, Ange. Dans cette interdiction, qui semble outrée, Calvin n'avait pas voulu attenter aux droits des parents, mais combattre un reste de superstition païenne qui leur faisait croire qu'à certains noms se rattachaient certains priviléges; ainsi *Balthasar* promettait une bonne santé, *Dimanche* une sainte vie, *Claude* de longs jours. Les Libertins revendiquèrent le droit de donner à leurs enfants les noms qu'il leur plairait. Les pasteurs résistèrent à leur demande; l'affaire fut portée devant le Conseil, qui donna raison aux pasteurs, mais valida les baptêmes précédemment faits. Il serait fastidieux de raconter, en détail, les scènes toujours mesquines, souvent scandaleuses, qui se renouvelaient chaque jour et rendaient pénible la tâche de Calvin et de ses collègues; nous les omettons et arrivons à la grande affaire de Berthelier.

Berthelier était le fils d'un honorable citoyen de Genève, qui avait combattu pour l'indépendance de sa patrie et était mort martyr pour elle; son fils, au lieu de marcher sur les traces paternelles, avait oublié que noblesse oblige et s'abandonnait à tous les excès que la morale la plus vulgaire condamne; ses vices en

avaient fait le chef des Libertins; il devait nécessairement haïr Calvin et détester le joug sous lequel il courbait Genève. Les registres de la compagnie des pasteurs sont remplis de propos malséants tenus par Berthelier contre le réformateur et ses collègues. Lorsque, à l'occasion de ses propos, il fut mandé devant le Consistoire, il répondit à ses admonestations par des impertinences; le Consistoire l'excommunia, non pour se venger de ses injures personnelles, mais à cause des actes scandaleux de débauche qu'il avait commis.

Berthelier en appela de la décision du Consistoire au Conseil et prétendit que le droit d'excommunication appartenait au Conseil; celui-ci déclara que si l'excommunié se sentait libre d'approcher de la sainte table, il l'y autorisait, c'était le renversement de la discipline ecclésiastique. Calvin le comprit et s'adressant au Conseil : « Messieurs, leur dit-il, c'est une chose indigne d'approuver et de soutenir l'arrogance et la rébellion contre l'Église; quant à moi, je souffrirai plutôt la mort que de laisser profaner aussi indignement la cène du Seigneur. »

L'attitude calme et ferme du réformateur frappe les conseillers : ils savent que Calvin ne recule jamais quand il s'agit d'un devoir à accomplir; ils maintiennent cependant leur arrêt, mais font dire secrètement à Berthelier qu'il ferait bien, pour le moment, de ne pas s'approcher de la sainte Cène. L'excommunié ne

promet rien; et le bruit se répand dans la ville que les Libertins se rendront, en masse, à Saint-Pierre, pour y prendre la communion.

Le lendemain, 5 septembre 1553, une foule immense se presse dans la cathédrale, elle est inquiète, agitée, les débauchés se réjouissent à la pensée des scandales qui vont se produire. Les hommes sensés et pieux s'en affligent et demandent à Dieu d'épargner de nouveaux malheurs à son Église. Les pasteurs sont à leur place ordinaire, graves, recueillis, résolus d'être fidèles à leur devoir. Les Libertins font leur entrée dans l'église, la tête haute, le regard insolent; ils sont isolés dans la foule, debout, en face de Calvin qui, du haut de la chaire, n'a pas l'air de les voir et semble ignorer la cause de leur présence; le réformateur est calme. Rien au dehors ne trahit les bouillonnements intérieurs de son cœur; il est pleinement maître de lui, car il sent près de lui, comme s'il le voyait, le Dieu dont il défend la cause. Son discours a pour objet les dispositions que les communiants doivent apporter au repas du Seigneur; il ne fait aucune allusion à ce qui préoccupe si péniblement ses auditeurs; mais quand il termine son discours, son visage s'illumine comme celui d'un prophète d'Israël à la vue des iniquités des enfants de Jacob, et de ses lèvres frémissantes et indignées, il laisse échapper ces paroles : « Quant à moi, tant que Dieu me laissera ici, puisqu'il m'a donné la constance et que je l'ai

prise de lui, j'en userai quelque chose qu'il y ait, et je me gouvernerai suivant la règle de mon Maître, laquelle m'est toute claire et notoire.... Comme nous devons recevoir la sainte Cène, si quelqu'un auquel il est défendu par le Consistoire voulait s'ingérer à cette table, il est certain que je me montrerais pour ma vie tel que je le dois. »

Ces paroles que tous les assistants comprennent, font circuler un frisson dans toute l'assemblée; Calvin descend de la chaire, et la lecture de la liturgie commence; quand elle est terminée, il s'avance vers la table sainte et bénit le pain et le vin. Les Libertins se lèvent, s'ébranlent, s'avancent et tendent leurs mains sacriléges pour recevoir le pain. Le réformateur, lâchant la bride à sa sainte indignation, couvre de ses mains les symboles sacrés et s'écrie d'une voix tonnante : « Vous pouvez couper ces mains, vous pouvez prendre ma vie... mon sang vous appartient... Versez-le, car jamais aucun de vous ne pourra me forcer à donner les choses saintes aux profanes et à déshonorer la table de mon Dieu. »

Celui qui prononce ces paroles n'est pas un simple pasteur, c'est un homme inspiré; ses yeux brillent comme deux charbons enflammés, ses lèvres sont parlantes et ses mains sont comme deux barrières d'airain entre la table sainte et la bouche profane des Libertins. Ces derniers sont interdits, ils regardent autour d'eux; les fidèles qui comprennent le réforma-

teur font entendre un murmure significatif. Les Libertins reconnaissent que le peuple est pour le réformateur contre eux; ils se retirent à travers la foule qui s'ouvre pour leur donner passage, et la sainte Cène est célébrée avec un pieux recueillement.

Calvin avait accompli un grand acte; il avait déployé le courage de l'homme et celui du chrétien. Il s'attendait naturellement à être banni pour avoir désobéi au Conseil. Dans le sermon de l'après-midi, il ne le cacha pas: «Je ne sais pas, dit-il à ses auditeurs, si ce n'est pas le dernier sermon que je dois faire à Genève, non point que je prenne congé de moi-même et que je veuille quitter ce lieu de mon autorité propre; mais je prends ce qui se fait comme si on avait déclaré qu'on ne veut plus se servir de moi et qu'on me contraint de faire ce qui n'est point permis de faire selon Dieu. Quant à moi, pendant que je serai en liberté de prêcher et de vous servir, je le ferai au nom du Seigneur; mais quand on me mettra dessus une condition insupportable, je ne résisterai point à ceux qui ont la puissance.» En descendant de chaire, il alla chez lui attendre l'ordre de l'exil.

La Genève de 1553 n'était pas heureusement la Genève de 1538. Le réformateur avait conquis plus de terrain qu'il ne le croyait. On l'avait vu à l'œuvre, et on sentait qu'il ne travaillait que pour le bonheur et la grandeur de la République. On venait, de plus, d'être témoin, une seconde fois, de son courage, et

l'on savait que cet homme, si patient à supporter ses injures personnelles, avait un cœur de lion quand il s'agissait de défendre les droits de Dieu. Les Libertins, enfin, l'avaient servi par leurs excès, et le bon sens, qui ne fait pas toujours défaut aux masses, leur faisait comprendre instinctivement que le salut de leur ville dépendait du triomphe du réformateur. Calvin ne fut pas banni, et la question de l'excommunication fut traitée paisiblement entre le Consistoire et le Conseil.

Dans le courant du même mois où le réformateur s'était montré si intrépide, Farel vint remplacer son ami malade et assister à une exécution dont nous parlerons bientôt. L'intrépide pasteur de Neuchâtel, du haut de la chaire de la Madeleine, entretint ses auditeurs des événements du jour, attaqua, avec énergie, les doctrines des Libertins et censura vivement la jeunesse.

Le discours du vieillard souleva une violente opposition contre lui. « L'insolent, disaient ses auditeurs, il nous a nommés athéistes! » Le Conseil, auquel ils portèrent plainte, fit signifier à Farel, qui était parti, de revenir à Genève, afin de répondre à une enquête judiciaire dirigée contre lui.

Le réformateur, alors septuagénaire, mais toujours jeune de cœur, remercia les Neuchatelois qui voulaient le retenir, de leur témoignage d'affection et leur dit: « Je pars pour Genève. » — Trois jours après, au moment où il traversait la rue de Coutance, il fut re-

connu par quelques Libertins qui se mirent à crier : « Au Rhône ! au Rhône ! »

Le vieillard s'arrête, s'appuie sur son bâton de voyage, et sans qu'un seul des muscles de son visage trahisse la moindre crainte, il les regarde avec tristesse : « Oui, au Rhône ! au Rhône ! leur dit-il, voilà bien les cris que les prêtres et les papistes faisaient entendre autour de moi il y a vingt ans; vous n'êtes guère changés ! »

Ces paroles ne font qu'exciter la colère des Libertins; furieux, ils se précipitent vers lui. Le Rhône va devenir le glorieux sépulcre du réformateur, quand des citoyens qui ne partagent pas la haine de ses ennemis et n'ont pas oublié qu'ils doivent au vieillard leur liberté religieuse et politique, accourent à son secours et lui font un rempart de leurs corps. En quelques instants Genève est agitée comme son lac à l'heure d'une rafale; les boutiques se ferment, les citoyens stationnent dans les rues; on se questionne et on apprend le danger que Farel a couru; l'intérêt que chacun manifeste pour le courageux vieillard, fait comprendre aux Libertins qu'ils ne sont plus qu'un parti à Genève.

Pendant la nuit, quelques citoyens bien pensants organisèrent une manifestation en faveur de Farel. Le lendemain, ils arrivèrent à la file en grand nombre et entourèrent l'Hôtel de ville où siégeait le Conseil qui devait statuer sur la plainte des Libertins. Une dé-

putation pénétra dans la salle. Un membre prit la parole et se constitua l'avocat de l'accusé. Il rappela les services que Farel avait rendus à la République. Il le tint, ainsi que plusieurs pères de famille, pour un vrai et fidèle serviteur de Dieu, et constata que la prédication, pour laquelle il était mis en cause, avait fait du bien et que, à part ses accusateurs, tous ceux qui l'avaient entendu « avaient reçu profit et bonne instruction des exhortations qu'il leur avait faites. »

Les magistrats, vivement impressionnés de ce qu'ils venaient d'entendre, déclarèrent que maître Guillaume Farel « serait tenu pour vrai pasteur comme il avait toujours été, et qu'il avait fidèlement prêché et fait son office. » Les magistrats ordonnèrent enfin que le vieillard partirait honorablement de la ville et qu'il serait reconduit à Neuchâtel par un héraut : « Ce qui fut, dit la relation à laquelle nous empruntons notre récit, grande consolation aux enfants de Dieu et confusion aux iniques. »

Le Conseil, comprenant que la majorité des citoyens se prononçait en faveur de Calvin, et fatigué d'ailleurs des luttes incessantes qui agitaient, sans profit, la République, désira les terminer; il fit promettre à Berthelier de ne pas se présenter de longtemps à la sainte Cène. Il eut l'air de se soumettre, et un moment on crut à une réconciliation.

Les hommes peuvent se réconcilier, les principes jamais; tôt ou tard, ils portent leurs fruits, bons ou

mauvais. En effet, quelques jours après, Berthelier refusa d'avouer ses torts, et les troubles recommencèrent. Les Libertins insultèrent Calvin et ses collègues, les cabarets se remplirent de gens qui, le verre en main, discutèrent les droits du Consistoire et chantèrent des chansons obscènes et impies. L'autorité sévit et fit emprisonner quelques-uns de ces êtres infâmes. Berthelier parut alors céder, et Calvin obtint enfin du Conseil que le droit d'excommunication appartiendrait au Consistoire. Cela se passait en 1555.

Les Libertins étaient vaincus, mais non soumis et toujours prêts à troubler la ville. A cette époque, elle comptait, parmi ses citoyens, des étrangers, la plupart Français, que la persécution avait amenés dans ses murs. En s'exilant de leur patrie, ils avaient apporté à Genève, en échange de sa noble hospitalité, leur foi, leur courage, leurs talents, leurs vertus chrétiennes; ils formaient avec les Genevois, qui avaient reçu la semence de l'Évangile dans un cœur honnête et bon, ce noyau chrétien qui fut à Genève ce que la greffe est à l'arbre sauvage. Les réfugiés naturellement se rangeaient sous la bannière de Calvin et augmentaient le nombre de ceux des citoyens qui regardaient comme un malheur public le triomphe des Libertins. Ceux-ci haïssaient donc doublement les réfugiés comme chrétiens et comme étrangers; leur présence à Genève les irritait, et leur haine se trahissait journellement par des propos blessants. « Hé, les

amis! disaient-ils aux Français, vous étiez bien pressés de quitter votre pays, le Dieu de pâte vous faisait donc mal à la gorge. Maugredieu! ces gens qui fuient le feu de l'Évangile vous font bien renchérir les marchandises... Voyez, disaient les femmes des Libertins, quand les Français sont ici, on ne fait rien de bien à ceux de la ville. Que le Diable rompe le cou à tous ces Français! Il n'y en a pas un qui soit homme de bien.»

Les Libertins ne se bornèrent pas à des insultes, ils en vinrent à des voies de fait, plusieurs Français eurent leurs boutiques saccagées et reçurent des blessures. Les hommes qu'on traitait ainsi n'étaient pas des lâches, ils avaient donné au monde un exemple éclatant de leur fidélité à leur foi religieuse; ils lui avaient sacrifié leur repos, leurs biens, et plusieurs une grande et opulente existence, comme Galéas, marquis de Vico; ils n'étaient pas de mauvais citoyens, puisque tous donnaient l'exemple de la soumission la plus complète aux lois et concouraient à asseoir la liberté sur les bonnes mœurs; mais leurs vertus chrétiennes et leur amour pour Genève devinrent leur crime aux yeux des Libertins, qui se croyaient les seuls patriotes.

Amied Perrin et Berthelier excitèrent la susceptibilité genevoise contre les Français. Le premier proposa au Conseil, le 10 avril 1553, qu'on enlevât les

armes aux réfugiés à l'exception de l'épée qu'ils ne devaient même pas porter en public; l'année suivante, il demanda qu'on la leur ôtât. La haine, quand elle arrive à un certain degré, ôte jusqu'à la raison à ceux qu'elle atteint. Amied Perrin osa affirmer qu'il ne voulait désarmer les réfugiés que parce qu'ils avaient formé le projet de livrer Genève à Henri II, et il en donnait la preuve dans une lettre qu'Henri II avait écrite au sénat de Berne.

Cette fois, les réfugiés perdirent patience. « Nous des traîtres! dirent-ils, nous, livrer Genève à Henri II, et nous remettre entre les mains de cette Catherine de Médicis qui se baigne, avec son mari, dans le sang de nos frères! quelle exécrable calomnie! » et ils sommèrent Perrin de fournir ses preuves. Un citoyen honorable de Genève, le syndic Lambert, se présenta devant le Conseil des Deux-Cents : « Messieurs, leur dit-il, je me demande pourquoi le capitaine Perrin et le seigneur Vandel s'irritent si fort contre la bourgeoisie des étrangers, disant qu'ils chasseront les anciens de la ville et la livreront au roi ou à quelque autre prince. Advisez, quelle ressemblance a cette accusation! Ces hommes sont de diverses contrées, mœurs et langues; à quels propos s'uniraient-ils pour nous trahir et nous chasser? Ils ont abandonné leurs pays, parents et amis, tous leurs biens terriers pour ne pas désobéir aux commandements de Dieu; et maintenant ils se remettraient au pouvoir des princes, en

trahissant la ville qui leur a donné refuge!!! Certes, capitaine, s'écria-t-il, en s'adressant à Perrin, je m'émerveille de vous voir ces soupçons, vous ne les aviez pas il y a dix ans, lorsque vous vouliez admettre dans la ville deux cents chevau-légers assermentés au roi de France. Moi, je tiens qu'il faut laisser toute liberté à des gens qui nous apportent fidélité, honneur et argent; la ville s'en trouvera grandement bien, si nous retenons bourgeois les hommes de bonne conduite et de bon témoignage. »

Ces sévères et nobles paroles furent comprises; les calomnies contre les réfugiés retombèrent dans la boue d'où elles étaient montées; la République eut quelques heures de tranquillité et continua à accorder le droit de bourgeoisie aux réfugiés. Les Libertins résolurent alors de faire, par la force, ce qu'ils n'avaient pu faire par les arrêts du Conseil; ils conçurent le projet de massacrer les réfugiés. Les principaux chefs, Berthelier, Perrin, Bonna réunirent, le 18 mars 1555, leurs affidés dans une taverne; « là, dit Bonivard, ils déchirèrent, à beaux coups de langue, les Français et le parti français; après que la langue eut fait son office, le vin aidant, les pieds et les mains firent le leur. »

Tous étaient prêts, à l'exception de Perrin, il hésitait; mais on l'attaqua par son côté faible, la vanité : « Le peuple n'attend que vous, compte sur vous, » lui dirent ses complices; aviné, il se lève : « Marchons, »

dit-il; et bientôt après, toute la ville est en émoi, chacun saisit ses armes et s'informe de la cause du tumulte; quand elle est connue, tous les bons citoyens courent droit aux Libertins et les dispersent: les réfugiés étaient sauvés.

A cette époque, toute tentative de la nature de celle des Libertins entraînait forcément la mort de leurs auteurs; l'échafaud se dressa à Genève, le sang coula, plusieurs têtes tombèrent, entre autres celle du frère de Berthelier; celui-ci et Perrin n'évitèrent la mort que par la fuite.

La justice se montra rigoureuse, trop rigoureuse peut-être, à l'égard des Libertins; mais, ne l'oublions pas, Genève n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces faux patriotes, toujours prêts à la livrer au roi de France et au duc de Savoie. Si on se fût montré miséricordieux, ils eussent taxé de faiblesse la compassion des magistrats, et ils eussent recommencé le lendemain les excès de la veille; un exemple devenait malheureusement nécessaire; il fut donné, et il fut justifié par la conduite de ceux des Libertins qui évitèrent la mort par la fuite et cherchèrent un asile aux environs de Genève. En vrais brigands, ils rôdaient autour de la ville, et plusieurs citoyens inoffensifs tombèrent sous les coups de leurs poignards. Les magistrats genevois portèrent plainte à Messieurs de Berne sur les terres desquels se trouvaient les Libertins. Les Bernois, qui n'aimaient pas Genève, tolérèrent long-

temps leurs excès et finirent cependant par les faire cesser : ils étaient trop criants.

Vaincus de ce côté, les Libertins offrirent leurs services au duc de Savoie pour prendre et saccager Genève. Il les accepta et leur fit des promesses en or et en argent. Un grand danger menaçait la ville, mais Dieu veillait sur elle. Le complot ayant été découvert, elle se mit en état de défense et ne fut pas attaquée; elle célébra cette délivrance par un jeûne solennel, auquel tous les citoyens prirent part, et plus que jamais, ils comprirent que Dieu leur avait donné, dans Calvin, un réformateur, et dans les réfugiés, des citoyens dont l'amour pour leur ville égalait le leur, s'il ne le surpassait.

Il nous faut maintenant revenir de quelques jours en arrière pour assister au procès, au jugement et à la mort d'un homme dont le nom a obtenu une douloureuse et retentissante célébrité, nous avons nommé Michel Servet.

CHAPITRE XII.

Michel Servet. — Détails biographiques sur sa vie. — Son esprit critique et aventureux. — Il embrasse la Réforme. — Ses erreurs en matière de foi. — Répulsion qu'il inspire. — Il étudie la médecine. — Pouvant être le premier médecin de son siècle, il veut en devenir le premier théologien. — Sa vie errante. — Il publie son grand ouvrage, *la Restitution du christianisme*. — Cet ouvrage est dénoncé à l'inquisition. — Calvin accusé d'être son dénonciateur. — Dénégation de Calvin. — Servet est mis en prison à Vienne. — Il s'évade. — Sa condamnation à mort, par contumace. — Il est exécuté en effigie. — Servet se réfugie à Genève. — Il est reconnu. — Calvin le fait arrêter. — Son procès commence. — Détails et incidents du procès. — Les églises de la Suisse consultées sur la culpabilité de Servet. — Leurs réponses unanimes et affirmatives. — Servet est condamné à mort. — Son supplice.

Michel Servet né vers 1509, à Villeneuve en Aragon, montra de bonne heure un penchant décidé pour la controverse. Son père, justement alarmé de sa disposition à tout critiquer, voulant le soustraire au regard vigilant et soupçonneux de l'inquisition, l'envoya en 1528 étudier le droit à Toulouse. Cette cité, demeurée célèbre par son fanatisme religieux et son attachement à toutes les traditions du passé, avait alors dans son université des hommes que la lecture de la Bible avait éclairés sur les erreurs de leur Église, et

qui propageaient avec une sainte ardeur les vérités chrétiennes. Esprit ardent et curieux, Servet se rangea du côté des opposants à Rome; malheureusement, il n'entra pas dans l'église protestante par la porte de la conversion, et il ne fut pas ce que la sainte Écriture appelle un pauvre en esprit. Au lieu de se courber humblement devant la Bible, il la cita au tribunal de sa propre raison et, de chute en chute, il tomba dans des erreurs déplorables qui le jetèrent en dehors de toutes les communions chrétiennes.

Un des traits dominants du caractère de Servet était l'orgueil; il voulait se placer sur un piédestal et devenir la grande lumière de son siècle; c'est ce qui causa ses malheurs et lui donna un nom célèbre. En 1530 nous le trouvons à Bâle, où il dispute sur le dogme de la Trinité avec Œcolampade; bientôt après, il est à Strasbourg, où il est accueilli froidement par Bucer et Capiton, scandalisés de sa hardiesse à nier des dogmes universellement acceptés. Rebuté par Bucer et Capiton, Servet, qui voulait sortir à tout prix de son obscurité, et croyant d'ailleurs remplir une mission sainte, en appela des réformateurs au public, et fit paraître, en latin, un écrit intitulé : *De Trinitatis erroribus*[1]. L'empereur Charles-Quint en interdit la vente. Servet continua sa guerre de plume, et souleva contre lui une opposition si violente, qu'il jugea

1. Des erreurs de la Trinité.

prudent de changer son nom en celui de Villeneuve et de se réfugier à Paris, où il arriva en 1534. Il se mit à étudier la médecine avec un grand succès, trop heureux si, au lieu de borner son ambition à devenir le premier médecin de son siècle, il n'avait pas voulu en être le grand théologien. Ses études terminées, il alla à Lyon pour y exercer son art. Pressé par le besoin, il se fit correcteur d'épreuves dans une imprimerie, pour gagner sa vie. En 1537, il était de retour à Paris, où il ouvrit, dans le collége des Lombards, des cours publics sur la géographie, les mathématiques et même sur l'astrologie[1], science ridicule que Catherine de Médicis devait mettre à la mode. La hardiesse de son enseignement lui attira de nombreux ennemis qui déférèrent ses écrits au Parlement. Les magistrats le renvoyèrent absous, mais lui défendirent de s'occuper à l'avenir, dans ses leçons, d'astrologie.

Dégoûté de Paris, à cause des tracasseries de ses adversaires, Servet alla à Charlieu, près Lyon, où il exerça la médecine pour gagner son pain de chaque jour; il s'ennuyait dans ce village, quand l'archevêque de Vienne, Pierre Palmier, qui l'avait connu à Paris, l'engagea vivement à le suivre dans sa ville épiscopale et lui offrit un appartement dans son palais. Servet accepta.

1. L'art de lire dans l'avenir en étudiant le cours des astres.

SERVET.

Le médecin espagnol, aimé et considéré, menait une vie douce et paisible, quand sa manie des discussions religieuses se raviva avec une grande intensité, probablement à cause de la réputation sans cesse croissante de Calvin et de ceux de ses compagnons d'œuvre qui l'aidaient dans ses travaux apostoliques. Servet souffrait dans son amour-propre de vivre dans l'obscurité, lui qui se croyait la grande lumière de son siècle. Il se mit donc à l'œuvre et composa son grand ouvrage: *Christianismi restitutio* (*la Restitution du christianisme*). Il affirmait que les réformateurs avaient fait fausse route et que, au lieu de donner au monde le vrai christianisme, ils lui en avaient donné, comme l'Église romaine, la contrefaçon. A lui donc revenait la gloire de rendre à la chrétienté son Christ que la superstition et l'ignorance lui avaient ravi. Il lui donna donc, non celui des Évangiles, mais celui de son imagination déréglée.

En effet, l'auteur nie les dogmes fondamentaux du christianisme acceptés par toutes les fractions de la chrétienté; et chose étrange! l'homme qui affirme que les réformateurs ont fait fausse route, nie l'existence d'un Dieu personnel et enseigne, comme les Libertins spirituels de Genève, «que tout ce qui est, est Dieu, et que Dieu est tout ce qui est!»

Servet fit imprimer son livre, sans nom d'auteur, et prit des arrangements avec son libraire pour qu'il fût expédié en Allemagne et en Italie et qu'un exem-

plaire fût adressé à Calvin. Peu de jours après, un réfugié français, Guillaume de Trie, secrétaire du réformateur, écrivit à l'un de ses parents, de Lyon, qu'il était scandaleux qu'on laissât imprimer en France un livre aussi abominable que la *Restitution du christianisme.* «L'auteur, lui disait-il, est un Espagnol, nommé Michel Servet; il s'appelle maintenant Villeneuve, et il exerce la médecine à Vienne; « il mérite, ajoutait-il, d'être brûlé partout où il sera. »

L'homme qui tenait cet horrible langage était un proscrit qui avait fui Lyon, sa ville natale, pour éviter la mort, et il s'étonnait que les catholiques, qui l'auraient fait brûler s'il eût été leur prisonnier, n'eussent pas déjà livré aux flammes l'audacieux Espagnol!

Ce réfugié cependant était complétement dans l'esprit de son époque, et sa conduite, qui doit plutôt nous affliger que nous surprendre, nous donne la clef du drame lugubre dont la protestante Genève sera bientôt le théâtre.

Antoine Arneys, auquel de Trie avait écrit, dénonça l'ouvrage de Servet à l'inquisiteur Matthieu Orry, qui commença sans retard une enquête; mais il ne put convaincre le médecin espagnol d'être l'auteur du livre incriminé. L'inquisiteur ne se rebuta pas; il obtint de de Trie les lettres que Servet avait écrites à Calvin. Était-ce le réformateur qui les lui avait fait remettre par de Trie? Oui, disent ses ennemis, et ils en prennent occasion pour le représenter comme un

lâche dénonciateur; mais à leur *oui*, nous opposons sans hésiter le *non* de Calvin. «Le bruit vole, dit-il, que j'ai pratiqué que Servet fut pris en la papauté, savoir à Vienne, et sur cela, plusieurs disent que je ne me suis pas honnêtement porté, l'exposant aux ennemis mortels de la foi; il n'est besoin, ajoute-t-il, d'insister à rembarrer une calomnie si frivole, laquelle tombe bas quand j'aurai dit en un mot qu'il n'en est rien.»

Les ennemis du réformateur ont pu entasser contre lui calomnies sur calomnies, et même avec une certaine apparence de raison, l'accuser d'être dur, orgueilleux, impitoyable; mais sa droiture bien connue est demeurée en dehors de leurs atteintes; s'il eût dénoncé Servet à Matthieu Orry, il aurait cru agir en bon et fidèle chrétien, et s'il l'eût fait, il l'eût avoué, comme il nous l'apprend lui-même dans ces paroles: «Si cela m'était vraiment objecté, je ne le voudrais point nier, et ne pense point que cela me tournât à déshonneur.» Après cette déclaration du réformateur, nous croyons que de Trie agit à son insu.

Matthieu Orry, muni des pièces de conviction qui établissaient que Servet était l'auteur de la *Restitution du christianisme*, le fit emprisonner et commença immédiatement son procès. L'accusé, qui avait de nombreux amis à Vienne, trompa la vigilance de ses geôliers et s'évada, le 7 avril 1553. Le 17 juin suivant, il fut condamné par contumace à être brûlé en effigie. La

sentence fut exécutée le même jour sur la place Charnève, où son effigie fut brûlée. Cinq ballots de ses livres devinrent la proie des flammes, et ses biens, montant à 4,000 livres, furent confisqués.

Servet erra pendant trois mois sur le territoire français, ne sachant de quel côté il porterait ses pas errants. Malheureusement il finit par tourner ses regards vers Genève, et cependant il savait qu'il y rencontrerait Calvin qui avait dit, six ans auparavant : « Si jamais Servet entre à Genève, il n'en sortira pas vivant si mon autorité est debout. » Ce qui l'engagea à se diriger vers la cité huguenote, furent les relations qu'il avait avec les Libertins qui, dans ce moment, disputaient le pouvoir à Calvin, et paraissaient, à vues humaines, devoir demeurer vainqueurs dans la guerre acharnée qu'ils lui avaient déclarée.

Servet jugea prudent de se cacher; mais soit que la solitude lui parût trop dure, soit qu'il crût les Libertins assez puissants pour le protéger, il se hasarda à sortir; il fut reconnu et dénoncé immédiatement au réformateur, qui requit des magistrats qu'il fût arrêté ; mais comme la loi genevoise exigeait que le dénonciateur se constituât prisonnier avant de faire incarcérer le dénoncé, Nicolas de Lafontaine, secrétaire de Calvin, remplit pour lui cette formalité et se constitua prisonnier et présenta une plainte rédigée par son maître, dans laquelle il établissait clairement les hérésies de Servet.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de ce triste procès, qui eût passé presque inaperçu si, au lieu d'être instruit à Genève, il l'eût été à Vienne ou dans quelque autre ville de la France; nous dirons seulement que Calvin ne poursuivit dans Servet que ses principes destructeurs de toute morale. Gardien spirituel de Genève, et pénétré d'ailleurs, comme tous ses contemporains, de cette détestable maxime que l'hérétique doit être retranché violemment de la société, il ne pouvait faire que ce qu'il fit, comme nous l'établirons plus tard.

La défense de Servet, loin de le justifier, contribua à aggraver sa culpabilité; il fut avéré qu'il niait non-seulement la *Trinité*, mais encore l'existence d'un Dieu personnel. Un jour, Calvin lui dit devant le Conseil: « Comment, si quelqu'un frappait ce pavé ici avec le pied et qu'il dît qu'il foule ton Dieu, n'aurais-tu point horreur d'avoir assujetti la majesté de Dieu à tel opprobre? » — « Je ne fais nul doute, répondit Servet, que ce banc, ce buffet et tout ce qu'on pourra montrer, ne soit la substance de Dieu. »

On lui objecta qu'à son compte le Diable serait substantiellement Dieu. « En doutez-vous? répondit-il en riant; toutes choses sont une partie et une portion de Dieu. »

Dès que les opinions athéistes de l'accusé furent connues, il cessa d'inspirer de la commisération, et il n'eut pour défenseurs que les Libertins qui, moins

par intérêt pour lui que par haine contre Calvin, firent de sa cause leur cause, et luttèrent avec énergie pour le faire acquitter; mais le réformateur, qui sentait que l'acquittement de l'accusé serait la victoire du mal sur le bien, redoubla d'énergie.

Pendant les débats du procès, il se passa un fait curieux. Le petit Conseil demanda au tribunal de Vienne la communication des pièces du procès qui avait été intenté à Servet; il les refusa; mais par l'organe du procureur du roi, il remercia les magistrats genevois d'avoir fait arrêter l'hérétique dont il demanda l'extradition. Sa proie lui était échappée, il voulait la ressaisir; le petit Conseil communiqua à Servet la demande, mais en lui laissant le choix ou d'être renvoyé dans cette dernière ville ou d'être jugé à Genève; l'accusé ne pouvait hésiter : être renvoyé à Vienne, c'était pour lui la mort; à Genève, il lui restait une espérance; il opta pour Genève.

En parcourant le dossier de ce triste procès, nous nous sentons humiliés, en retrouvant chez les Genevois la dureté des catholiques à l'égard de leurs prisonniers pour cause d'hérésie. Ils laissent Servet dans son cachot, privé parfois des choses les plus nécessaires à la vie; ses vêtements tombent en lambeaux; son corps est couvert de vermine, et il n'a pas toujours le papier nécessaire pour écrire sa défense; il nous inspire une immense compassion, et nous comprenons, quand on ne sait pas faire la part des temps,

que Calvin apparaisse comme un inquisiteur chez lequel le fanatisme religieux étouffe les voix de l'humanité. Cependant on ne saurait le rendre responsable de ces mauvais traitements, et il demeure avéré que, tout en voulant la mort de l'hérétique dans le double intérêt de l'Église et de la République, il demanda que dans son supplice le glaive fût substitué au feu.

Ce procès qui agitait Genève, préoccupait toutes les Églises helvétiques. Consultées par les magistrats sur la peine qu'il fallait infliger à l'accusé, elles furent unanimes à se prononcer pour la mort.

Devant cette terrible unanimité, les magistrats n'hésitèrent plus. Servet fut condamné à la peine capitale.

A la lecture de son arrêt, le condamné fut saisi d'une inexprimable terreur; dans son désespoir, il ne savait ni ce qu'il disait, ni ce qu'il faisait; la mort se dressait devant lui, terrible, affreuse et, pour conjurer son regard, il n'avait devant lui que le néant; la force du martyr chrétien lui manquait, il se frappait la poitrine et criait grâce et miséricorde.

Récemment arrivé de Neuchâtel, Farel, témoin de cette scène navrante, ne s'en émut pas; sa préoccupation n'était pas le bûcher sur lequel allait monter l'infortuné médecin espagnol, mais le Dieu devant lequel il allait comparaître et dont il niait jusqu'à l'existence. Qu'étaient donc les intérêts éternels de son âme en face de quelques tourments d'un moment? rien, absolument rien. Il ne voulait de Servet qu'une seule

chose, l'abjuration de ses criminelles erreurs qui avaient scandalisé l'Église de Dieu. Au lieu d'être consolateur, il fut controversiste et demanda au condamné une rétractation qui, dans ce moment, n'eût été qu'un mensonge arraché par la vue d'un bûcher. Servet ne rétracta rien. Farel, voyant qu'il ne pouvait l'amener à de meilleurs sentiments, désira qu'il eût avec Calvin un dernier entretien.

Le réformateur pénétra dans la prison du condamné; celui-ci lui dit : « Je sollicite ton pardon. » — « Je proteste, lui répondit Calvin, que je n'ai jamais poursuivi contre toi aucune injure particulière. Rappelle-toi qu'à Paris j'ai fait mon possible pour te gagner au Seigneur; mon ardent désir était de te réconcilier avec les bons serviteurs de Dieu; tu m'as évité, mes lettres ont été inutiles; mais laissons ce qui concerne ma personne; demande merci à Dieu que tu as blasphémé en voulant effacer les trois personnes qui sont dans son essence. Demande pardon au Fils de Dieu que tu as défiguré et renié pour ton Sauveur! »

Servet, arrêtant ses regards sur Calvin, lui répondit : « Je ne puis sacrifier ma conviction. »

Le réformateur, comprenant qu'une nouvelle insistance était inutile, lui dit adieu et se retira.

Bientôt après (il était 11 heures du matin), le lieutenant de la justice entra dans la prison. « Suivez-moi, » dit-il au condamné. — Servet se leva et le suivit; Farel l'accompagnait. On arriva à l'Hôtel de ville, à

travers les rues encombrées d'une foule immense, agitée de sentiments divers.

Quand le patient fut sur le perron de l'Hôtel de ville, le syndic Dalord lui lut, d'une voix grave et solennelle, son arrêt de mort.

A l'ouïe de ces paroles : « Tu seras attaché vif au pilori, jusqu'à ce que ton corps soit réduit en cendres, » Servet, frappé d'épouvante, s'écria : « Faites-moi mourir par le glaive ! »

Ce qui était écrit, était écrit : la sentence portait qu'il devait mourir par le feu.

Témoin de sa terreur, Farel lui dit : « Confesse ta faute, et ta grâce te sera accordée. »

« Je ne le ferai pas, » lui répondit Servet.

Farel s'indigne, il oublie qu'il a devant lui un pauvre égaré qu'une mort violente attend; il se croit chrétien, très-chrétien, et il n'est qu'un aveugle inquisiteur qui se constitue le vengeur des offenses faites à Dieu. « Je ne te suivrai pas, lui dit-il, si tu t'obstines à soutenir ton innocence. »

Le patient laissa tomber sur lui un regard où le dédain se mêlait à la tristesse et garda le silence.

Le cortége funèbre se remit en marche; pendant le trajet, Farel insista de nouveau auprès de lui, mais vainement.

Au sud-est de Genève se trouve un plateau, du haut duquel l'œil découvre un gracieux et ravissant panorama. Au couchant se dresse le Jura dont la base va

mourir dans une plaine riante et fertile; à l'est s'étend la chaîne du petit et du grand Salève; au nord l'œil s'arrête sur la vieille Genève et sur son clocher de Saint-Pierre, et va en se prolongeant, à travers les eaux limpides et bleues du lac, se reposer sur les riches collines du pays de Vaud.

C'est sur ce plateau qu'un bûcher est dressé. Dans ce jour néfaste (27 octobre 1553), la Genève huguenote s'est tristement distinguée. Hélas! rien ne manque au supplice du médecin espagnol. Un Torquemada eût trouvé la mise en scène irréprochable. Sur un échafaud, entouré de fagots, on fait monter Servet; le bourreau l'attache à un poteau avec une chaîne de fer, lie son livre à ses flancs et pose sur sa tête une couronne de feuillage, enduite de soufre; puis, debout, près du bûcher, il tient une torche enflammée à la main, attendant l'ordre du magistrat.

Avant que Servet gravît les marches de son bûcher, Farel le supplia de ne pas refuser les prières des assistants. « Vois tout ce peuple, lui dit-il, il désire prier pour toi, joins tes sollicitations aux siennes. » Le condamné parut touché et, lui qui ne savait pas prier, semblable au matelot oublieux de son Dieu aux jours de calme et qui se le rappelle à ceux d'orage, leva ses regards vers le ciel, comme pour l'y chercher. — Que se passa-t-il dans ce moment d'angoisses inexprimables? Un rayon de lumière descendit-il sur le cœur du pauvre aveugle? L'athée ouvrit-il les yeux?

Comprit-il?.... Nul ne le sait, c'est son secret et celui de l'Éternel qui, plus juste que les hommes, sait punir, et qui, plus miséricordieux, sait mieux pardonner.

Le magistrat fait un signe au bourreau; celui-ci avance sa torche; à la vue de la flamme qui pétille et qui monte, Servet pousse un cri terrible qui fait tressaillir d'effroi les assistants. Quelques moments après il ne reste de l'athée que quelques cendres que le vent balaye, mais que les adversaires de Calvin ramasseront pour les lui jeter à la face.

Le supplice de Servet ne saurait être justifié; mais il peut être expliqué, si nous savons nous pénétrer de l'esprit de l'époque à laquelle il eut lieu; car ce qui nous paraît aujourd'hui une monstruosité, n'était qu'une chose très-naturelle au seizième siècle, héritier des tristes traditions d'un sanglant passé. Depuis longtemps, l'Église avait formulé cette horrible doctrine, que l'hérétique doit être puni de mort, s'il ne rétracte pas ses erreurs; et si elle le frappe comme on frappe le meurtrier, c'est que, à ses yeux, celui qui tue l'âme est à la fois plus dangereux et plus criminel que celui qui tue le corps. Pourquoi donc lui laisser sa liberté, s'il n'en use que pour la perdition éternelle de ses semblables? Si un membre gangrené menace de faire périr tout le corps, il n'y a pas lieu à l'hésitation, il faut le couper.

C'est par suite de cet horrible raisonnement que la papauté a forgé tant de fers, construit tant de cachots

et dressé tant de potences et de bûchers, sans que les cris déchirants de ses victimes l'aient jamais apitoyée. Quand la révolution religieuse du seizième siècle éclata, les réformateurs, qui rejetèrent tant d'enseignements de l'Église romaine, n'eurent pas même la pensée, si ce n'est Luther, de laisser à Dieu le soin de venger ses propres injures et professèrent, comme ceux dont ils s'étaient séparés, la doctrine : « que l'hérétique obstiné doit périr par le feu ou par le glaive. » Or, quand Servet arriva à Genève, la législation barbare du moyen âge était en pleine vigueur, et de plein droit il tombait sous son application. Aussi son bûcher, aujourd'hui texte inépuisable d'accusations contre la Réforme et surtout contre Calvin, s'éteignit, non-seulement sans protestations, mais encore, si nous osons nous exprimer ainsi, aux acclamations de toutes les Églises de la Suisse. Bien plus, un réformateur célèbre par sa douceur, Mélanchthon, approuva le supplice du médecin espagnol. Si le courant des idées était tel alors, que Bolsec, l'ennemi acharné de Calvin, l'en ait loué, nous pouvons nous affliger de la conduite du réformateur, mais nous sommes contraints d'avouer qu'il ne fit que ce qu'il ne pouvait pas ne pas faire. S'il eût agi autrement, il n'eût pas été compris, et Rome aurait alors imprimé sur son front la tache qu'elle veut y voir aujourd'hui; car il n'eût été à ses yeux que le protecteur des impies et des blasphémateurs.

Nous comprenons les incrédules qui n'ont pas étudié l'histoire, quand, dans Calvin, ils ne veulent voir qu'un inquisiteur dur, farouche, implacable; mais nous ne comprenons pas les ultramontains qui exploitent bruyamment contre le réformateur la mort de Servet. Ils oublient, tant ils sont haineux, qu'avant d'être condamné à Genève, l'hérétique l'avait été à Vienne, et que si les magistrats genevois avaient livré à leurs ancêtres le célèbre hérétique, le bûcher de Champel ne se serait pas dressé. Ils ne s'aperçoivent pas, enfin, que si Calvin est coupable, le sang qui tombe sur lui, retombe aussi sur eux, à moins qu'ils ne revendiquent pour Rome seule, l'honneur de pendre, de torturer, de brûler. Aux protestants donc appartient le droit de flétrir le bûcher de Servet; mais en le faisant, ils ne flétrissent pas leur grand réformateur, dont ils comprennent la conduite sans l'approuver, et ils font tomber leur anathème sur la sanglante législation du moyen âge dont l'application a imprimé une si grande tache au front de la Réforme. Mais pendant que, chaque jour, ils effacent cette tache avec leurs larmes, l'ultramontanisme, qui n'a rien renié de son sanglant passé, regrette, par l'organe de ses principaux écrivains, que son inquisiteur ne soit plus qu'un officier en retraite, maudissant le dix-huitième siècle qui a abattu ses potences, brisé ses grils et démoli ses échafauds.

CHAPITRE XIII.

Le triomphe de Calvin sauve Genève du joug du pape et de l'étranger. — Influence de Calvin. — Il gouverne les Églises réformées de France. — Les Pères du célèbre synode de 1559 fondent leur œuvre sous l'inspiration de Calvin. — Genève protégée visiblement de Dieu devient un foyer d'évangélisation. — Candidats au martyre qui se pressent à la porte du cabinet de Calvin. — Imprimerie. — Services immenses qu'elle rend à la propagande protestante. — Travaux gigantesques de Calvin. — Ses nombreux écrits. — Son dogme de la prédestination. — La vieille Genève sous les prêtres. — La nouvelle Genève sous Calvin. — Calvin a accompli sa tâche. — Ses insulteurs et ses admirateurs.

Calvin avait vaincu les Libertins et replacé Genève dans la voie où il voulait qu'elle marchât. Nous ne voudrions pas rabaisser la gloire d'un guerrier qui brise les fers de ses compatriotes; mais celle de Calvin qui, pendant neuf ans, lutte sans relâche contre tous ces hommes qui personnifiaient Genève dans ce qu'elle avait de plus impie et de plus corrompu, a un caractère exceptionnel et unique dans l'histoire. Extérieurement, la lutte, dans laquelle le réformateur est engagé, n'a rien de ce qui frappe les yeux des masses; son champ de bataille est circonscrit dans une petite ville emprisonnée dans ses remparts; qu'importe donc

qu'il soit vaincu ou vainqueur, le monde en recevra-t-il la plus petite secousse ? Et cependant, sur ce petit coin de terre se livrait une bataille plus grande que celles de Morat et de Marignan. Calvin vaincu, Genève retombait dans son obscurité, et la ville qui devait porter plus tard le nom de la Rome protestante et lever haut sa lampe, n'eût été qu'un Chambéry ou un Fribourg. Frappé au cœur en perdant sa foi, le protestantisme français perdait en elle ce foyer d'activité et de lumière qui le soutint dans ses plus mauvais jours; et ces portes genevoises, constamment ouvertes à tant d'infortunés que les persécutions chassaient de leur patrie, eussent été murées pour eux. Si donc une victoire n'est grande que par ses résultats, celle de Calvin doit prendre rang parmi les plus grandes, puisqu'en délivrant Genève des Libertins, il en fit la capitale des idées chrétiennes et le foyer sacré de la liberté, qui ne mérite ce beau nom que lorsqu'elle est fondée sur les mœurs.

De Genève, Calvin gouvernait les Églises qui, en France, s'étaient établies sous le feu des plus cruelles persécutions; chaque fois qu'un incident un peu grave survenait, on recourait «à monsieur Calvin», et lui, avec une sûreté de décision remarquable, indiquait la marche qu'il fallait suivre. Nous sommes en 1559 : dans ce moment Henri II sévissait avec une cruauté inouïe contre les réformés; les anéantir jusqu'au dernier était le rêve sinistre de sa vie. Il y serait parvenu si, sous

l'inspiration de Calvin, les Églises sous la croix n'avaient eu l'idée de faire de toutes les communautés éparses une seule communauté; cette idée réalisée fut leur salut.

En 1559, à Paris, dans un appartement d'où on pouvait voir les martyrs protestants monter sur leurs bûchers, les représentants de onze églises étaient réunis autour d'une table sur laquelle il y avait une Bible ouverte; ils étaient graves, recueillis, pénétrés de la grandeur de leur mission qui avait pour but de donner à l'Église naissante une confession de foi et une discipline. Leurs matériaux étaient tous trouvés, ils n'avaient qu'à se pencher sur les oracles sacrés, en disant, non pas : Que pensons-nous? mais que lisons-nous? Ils le firent, et de cette étude sortit le code destiné à être la charte des Églises réformées.

Leur premier travail fut la confession de foi. Dans ce monument vénérable, ils dirent ce qu'ils croyaient et ce qu'ils niaient, afin que le monde ne les prît ni pour des novateurs, ni pour des fanatiques. Après avoir rédigé la confession de foi, ils s'occupèrent de l'organisation de l'Église. « Dans cette œuvre, dit M. Bungener, le point de départ est l'Église, dans le sens apostolique du mot, l'Église locale, l'ensemble des fidèles groupés dans un même lieu, ville ou village; c'est à eux de se donner, dès qu'ils le pourront, une forme d'Église par la nomination d'un consistoire, l'appel d'un ministre, l'établissement d'un culte régulier.

« Au-dessus de l'église est le *Colloque*, groupe d'églises; le Colloque s'assemble deux fois par an, chaque Église y est représentée par un ministre et un ancien, il règle toutes les affaires communes aux églises de sa circonscription.

« Au-dessus du Colloque est le *Synode provincial* qui s'assemble une fois par an, c'est le Colloque agrandi, groupe de plusieurs colloques; chaque Église y envoie aussi un pasteur et un ancien. C'est par lui que l'élection des pasteurs doit être faite; mais chaque Église est appelée à ratifier le choix qui a été fait pour elle.

« Enfin, au sommet, le *Synode national*, composé de deux anciens et de deux pasteurs envoyés par chaque synode provincial. Il juge en dernier ressort toutes les affaires et aucun recours n'est possible contre son autorité. »

Calvin revit tout entier dans cette œuvre qui porte l'empreinte de sa forte personnalité. Elle est, comme toutes les choses humaines, loin d'être parfaite: mais elle est tout ce qu'elle pouvait être alors; c'est à elle que le protestantisme français doit de ne pas avoir péri dans les orages terribles qui l'assaillirent; il avait désormais une tête, et cette tête il l'éleva fière et noble dans une tempête dont les dernières rafales allèrent expirer au pied de l'échafaud de Calas.

L'influence du réformateur s'étendait de Genève sur tout le continent européen. Il correspondait avec les martyrs et les exhortait à persévérer dans la foi; il

donnait aux Églises des pasteurs et des directeurs; les plus grands personnages de l'époque, les Coligny, les Condé, les d'Andelot, les Jeanne d'Albret, s'honoraient de son amitié et le consultaient. Rien n'était en dehors de son activité, et l'homme qui était diplomate, législateur, pasteur, professeur, écrivain, s'occupait à Genève des plus petits détails, soit qu'ils concernassent l'Église, soit qu'ils eussent trait aux affaires de l'État. Chaque fois que Messieurs du Conseil étaient embarrassés, ils disaient : « Allons trouver monsieur Calvin », et le réformateur leur donnait de suite une réponse marquée au coin du bon sens, si simple qu'il semblait à chacun l'avoir trouvée.

Calvin servit la cause de l'Évangile avec sa parole et avec sa plume. On est frappé d'admiration à la vue de tous ses écrits et on se demande, avec étonnement, comment il put suffire à tant de travaux, surtout quand l'auteur de tant d'écrits était journellement absorbé par ses fonctions de pasteur, de catéchiste, de professeur et qu'en dehors de ses fonctions habituelles, il avait une immense correspondance et que son cabinet de travail était le cabinet de consultation de la république de Genève et de toutes les Églises. L'étonnement s'accroît encore quand on voit cet écrivain en lutte avec ses infirmités corporelles, et avec toutes les mauvaises tendances qui se faisaient jour dans sa ville d'adoption pour y étouffer la semence de l'Évangile. Le secret de cette œuvre de géant se trouve dans

la riche nature du réformateur, sa volonté que rien ne faisait fléchir, dans le prix qu'il attachait à chaque heure de sa vie et dans son zèle à replacer sur le boisseau, partout où la superstition et l'incrédulité régnaient, le flambeau de la vérité. Ce grand homme, devançant son siècle, avait du sien, l'amour du travail, et du dix-huitième, l'ardeur; c'est à ces deux qualités et à son génie qu'il doit d'avoir écrit pour la postérité. Tout, sans doute, n'est pas irréprochable, mais partout on découvre le cachet du maître. Comme polémiste, soit contre les catholiques romains, soit contre les Libertins, soit contre ceux qui à ses yeux ont le tort de ne pas croire comme lui, il déploie une grande richesse de style; malheureusement il se laisse trop facilement emporter à des injures, et trop souvent, tout en ne voulant atteindre que les mauvais principes, il atteint ceux qui les soutiennent et les propagent. On voudrait pour sa gloire effacer bien des chapitres, bien des phrases, bien des mots blessants, injurieux, qui feraient croire que l'auteur est étranger à tout esprit de charité. Mais par combien de beautés de premier ordre ne rachète-t-il pas ces taches qui lui sont communes avec tous les écrivains de son temps.

Nous renvoyons nos lecteurs à la *Vie de Calvin* de M. Bungener, qui, dans une esquisse rapide, exacte et savante, nous a donné une liste des ouvrages sortis de la plume du réformateur.

Nous ne pouvons passer sous silence un dogme que

Calvin formule nettement, carrément et qui se trouve à la base de tout son système théologique, nous voulons parler de la prédestination. Ce dogme n'était pas une nouveauté à l'époque où il fut inscrit comme article de foi dans les symboles dogmatiques des Églises réformées de France; il avait été enseigné avec beaucoup d'éclat, au cinquième siècle, par saint Augustin, et avant la réformation par plusieurs grands docteurs, et après il le fut par les Jansénistes; et de nos jours il est à la base des confessions de foi de la plupart des églises sorties du tronc glorieux de la Réforme.

Les luttes théologiques qui ont eu lieu à l'occasion de ce dogme ne sont pas terminées, et ne le seront jamais, puisque, pour prononcer le dernier mot entre les parties belligérantes, il faudrait qu'un docteur pût descendre au fond de cet abîme sur les bords duquel saint Paul laisse échapper ces mots : « O profondeur! » Si le grand apôtre n'y est pas descendu, qui y descendra? Gardons-nous donc de condamner ceux qui l'affirment et ceux qui le nient; nous dirons seulement qu'il y a dans la sainte Écriture deux ordres de passages dont les uns paraissent l'enseigner et les autres enseigner le contraire; en conclurons-nous que la sainte Écriture se trompe? Certainement, non; nous dirons seulement que Dieu seul tient réunies en une ces deux lignes parallèles dont l'une symbolise la grâce et l'autre la liberté humaine. Nous dirons, en outre, que

si l'homme, dans l'exercice de sa liberté, mangea du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal et tomba, il doit, dans l'exercice de sa liberté, manger du fruit de l'arbre de mort du Calvaire pour se relever; en disant cela, nous ajouterons que, dans le salut, tout, absolument tout, est gratuit : n'est-il pas écrit que « toute grâce excellente et tout don parfait descendent du Père des lumières dans lequel il n'y a pas ombre de changement » ?

Revenons à la prédestination. Au premier abord, il semble qu'elle ait pour but de paralyser l'activité humaine. « A quoi bon, disent ses adversaires, faire des efforts, puisque, avant que nous ayons fait ni bien ni mal, nous sommes perdus ou sauvés? » Cette objection est logique; mais la logique n'est pas la raison; et, d'ailleurs, l'expérience ne nous a-t-elle pas montré que la vie chrétienne n'est pas moins avancée, si elle ne l'est quelquefois plus, là où la prédestination est enseignée? Ici les faits répondent victorieusement à la logique; il faut donc que tout ne soit pas faux dans ce dogme, et que, par l'un de ses côtés, il réponde à l'un des besoins de notre nature religieuse; que serait, en effet, la grâce, si elle n'était la grâce, c'est-à-dire le pouvoir souverain de sauver? D'un autre côté, voici des chrétiens qui croient que Jésus est mort, non pas pour quelques hommes, mais pour tous les hommes, et ils le disent appuyés sur des passages des livres saints; ils ne sont pas non plus dé-

pouillés de vie religieuse, loin de là, et, comme les prédestinatiens, mais plus logiques qu'eux, ils travaillent à l'avancement du règne de Christ; et s'ils ne croient pas pouvoir se sauver sans Dieu, ils ne croient pas également que Dieu les sauve sans eux; ils unissent donc la grâce au libre arbitre, tout en déclarant que dans le salut tout est gratuit. Il y a donc aussi dans l'arminianisme un côté qui répond à notre nature, et ce côté qu'est-il, si ce n'est la liberté humaine à laquelle Jésus-Christ fait appel quand il dit aux pécheurs: « Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. » Nous nous sommes peut-être trop étendu sur ce point; mais ne pas parler de la prédestination en écrivant la vie de Calvin, autant vaudrait écrire l'histoire de Bonaparte sans parler de ses batailles. Revenons au Réformateur et à ses travaux.

Calvin, aidé des réfugiés français et italiens, éleva Genève à un haut degré de prospérité intellectuelle et morale; il en fit « la ville située sur une haute montagne et qui ne peut être cachée. » L'édifice, commencé avec la dictature de la loi, s'acheva graduellement avec la liberté.

Le spectacle le plus intéressant de cette époque agitée, qui en a eu tant, est, sans contredit, cette ville assise sur les bords du Léman, si petite qu'il faut moins d'une demi-heure pour faire le tour de ses remparts. Aux yeux de la foi chrétienne, elle est une arche de refuge contre laquelle des flots s'avan-

cent menaçants, prêts à l'abîmer, et qui, tout à coup, reculent comme si une voix céleste leur criait : « Retirez-vous. » Bien aveugle est celui qui ne voit pas la main de Dieu servant de bouclier à Genève contre les tentatives incessantes des ducs de Savoie et contre les menaces réitérées des rois de France. Quatre compagnies de dragons, ayant à leur tête quelques clairons, auraient suffi pour replacer Pierre de La Baume sur son siége épiscopal et « détruire ce nid d'hérésie »; et cependant, malgré la haine des Savoisiens, des Français et du pape, Genève continue à être un foyer ardent de propagande évangélique. C'est du cabinet de Calvin que sortent tous ces pasteurs qui vont ou fonder ou relever des églises dans cette terre de France qui dévore ces missionnaires qui l'aiment assez pour lui faire joyeusement le sacrifice de leur vie. « Il est incroyable, écrit Calvin, de voir comment nos amis se dévouent au progrès de l'Évangile. Autant on est avide auprès du pape à solliciter des bénéfices, autant ils le sont à demander du service dans les églises sous la croix. Ils assiégent ma porte pour obtenir une portion du champ à cultiver; jamais roi n'eut de courtisans plus empressés que les miens. Ils se disputent les postes, comme si le règne de Jésus-Christ était paisiblement établi en France. Je cherche parfois à les retenir. Je leur montre l'atroce édit qui ordonne la destruction de toute maison où le culte aura été célébré. Je leur rappelle que, dans plus de

vingt villes, les fidèles ont été massacrés par la populace. Mais rien ne peut les arrêter. »

Quels pasteurs que ceux qui se disputent à la porte du cabinet de Calvin le privilége d'aller annoncer l'Évangile au péril de leur vie! Mais ces hommes forts, il les fallait à la France pour que le protestantisme ne fût pas déraciné de son sol, et Genève avait l'honneur et la gloire de les lui donner après les avoir formés à la grande et austère école de son réformateur. Aussi, dans ce moment si orageux, tous ses regards sont tournés vers elle. C'est d'elle qu'on attend des conseils, des directions, des ordres, des martyrs; on subit joyeusement sa suprématie; elle est la Rome de la Réforme, son Calvin en est le pape. Le courage qu'elle déploie devant les puissants de la terre, elle le puise non dans ses remparts, qu'une volée de coups de canon peut abattre, mais dans cette confiance chrétienne « que la ville que Dieu garde est une ville bien gardée. » Quand Charles IX la menace de sa colère, Calvin mandé au grand Conseil pour entendre la lecture de celui qui devait attacher plus tard si sinistrement son nom à la nuit de la Saint-Barthélemy, personnifie la ville, dans son attitude calme, et les magistrats, sous sa dictée, répondent au roi de France une lettre respectueuse, mais ferme; et l'orage, amoncelé un moment sur la ville, se dissipe au souffle de Dieu; plus tard, elle résistera au puissant Louis XIV, comme elle a résisté au fils de Catherine de Médicis.

De toutes les armes au service de l'homme, il n'en est pas de plus offensive et de plus défensive que la plume; elle porte ses coups plus loin que les canons rayés et plus haut que les obus. Là où ces engins destructeurs sont impuissants, elle est puissante; mais puissante selon celui qui s'en sert pour le bien ou pour le mal. La plume, après la grâce de Dieu, fut l'instrument le plus actif pour répandre les lumières de l'Évangile et dissiper les ténèbres du papisme. C'est à Genève surtout que l'imprimerie prit un essor merveilleux avec ses Robert Estienne, ses Crespin, ses Badius; de leurs presses infatigables sortaient, par milliers d'exemplaires, ces livres de piété, d'édification et de controverse qui, malgré l'œil vigilant de la douane, descendaient le Rhône et le Rhin et pénétraient partout en France à l'aide de colporteurs hardis jusqu'à la mort. Ce furent ces livres colportés qui semèrent la vérité évangélique, dissipèrent les superstitions et fortifièrent dans la foi les Églises aux jours de leurs plus grandes épreuves. C'est aux presses genevoises que la Bible dut d'avoir des ailes et d'être cet ange de l'Apocalypse qui vole au milieu des cieux portant l'Évangile éternel à toute tribu, à toute langue, à toute nation. Ces temps, qui sont loin derrière nous, sont cependant tout palpitants encore de grands, de glorieux souvenirs, et tout enfant de la Réforme ne saurait assez aimer et admirer cette vieille Genève tout imprégnée du génie de Calvin et qui s'élève au milieu

de la catholicité romaine comme un phare lumineux pour lui montrer les écueils de la superstition et le port de la vérité chrétienne.

Quand Farel confia Genève à Calvin, elle n'était protestante que de nom; nous avons, dans l'affaire des Libertins, décrit son état moral et raconté les luttes que le réformateur eut à soutenir pour la délivrer du joug de ces hommes qui lui auraient ravi, par leurs excès, le double bienfait de la vérité chrétienne et de la liberté. Aujourd'hui Calvin est vainqueur, il règne, non pas lui, mais la loi morale qu'il a donnée à sa patrie d'adoption; or, si l'arbre est justifié par la bonté de ses fruits, qui osera porter un arrêt de condamnation contre l'homme qui se sentit assez de volonté pour asservir Genève, afin de la rendre libre? Pour nous, malgré notre horreur des apothéoses, nous ne saurions lui marchander notre admiration, tant les motifs qui le guidèrent dans son œuvre régénératrice, furent purs et dégagés de tout intérêt humain. Jetons un regard sur la nouvelle Genève; elle n'a plus la pompe de son ancien culte et l'éclat de ses cérémonies; à la messe a succédé le prêche; il n'y a, dans la cité calviniste, rien ou fort peu, pour les yeux; mais n'y a-t-il pas plus qu'une compensation, dans ses temples nus où Dieu est adoré en esprit et en vérité? Les besoins de l'intelligence et du cœur n'y sont-ils pas mieux satisfaits qu'aux jours où les Genevois plaçaient leurs enfants

mort-nés sur l'autel de la Madone des résurrections, prêtaient serment sur une jambe de cerf, baisaient dévotement un morceau de pierre-ponce qu'ils croyaient être la cervelle de saint Pierre et consultaient le trou du tombeau de saint Gervais pour savoir si leur confession était bonne ou mauvaise ?[1]

La Genève calviniste ne voyait pas dans ses jours de fêtes un clergé nombreux, riche, brillant; mais ses pasteurs vêtus de noir, pauvres, sobres, respectés et vénérés, ne valaient-ils pas, aux yeux du Christ, mille fois mieux que cette nuée de prêtres et de moines qui faisaient un Dieu de leur ventre? On n'entendait plus dans la ville le son d'une musique légère qui invitait à des dissipations frivoles et quelquefois criminelles, elle était remplacée par le chant des psaumes; mais dans sa tristesse et sa monotonie, n'y avait-il pas pour l'âme une source d'édification et de joie? Sous Pierre de La Baume, Genève était rieuse, bruyante, l'ivrogne chancelait dans les rues où la femme publique levait effrontément la tête; sous Calvin tout est changé : le vice se cache et n'ose plus s'afficher. Sans doute des édits sévères gênent certains citoyens dans la manifestation de leur nature corrompue; mais aux yeux de l'homme sage, une Sparte chrétienne ayant à sa tête un Lycurgue chrétien n'est-elle pas supérieure à une Athènes où un

1. Voyez notre 1er volume de l'*Histoire de la Réformation.*

Alcibiade donne l'exemple des mauvaises mœurs? L'ordre ne sera-t-il pas un bien plus précieux que la licence? Les jours où, du temps des juges, chacun faisait non ce qui est bon, mais ce qui lui semblait bon, doivent-ils être proposés à notre imitation?

Sous la domination des prêtres, Genève croupissait dans l'ignorance; sous celle de Calvin, elle devient la ville la plus éclairée et la plus savante du monde, comme elle en devient la plus morale; et pendant que les villes les plus célèbres d'Italie se couvrent d'épaisses ténèbres sous l'œil du pape, Genève devient leur foyer de lumière sous celui de Calvin. Mais la dictature du réformateur ôtera-t-elle aux Genevois la plus belle des conquêtes d'un peuple, la liberté? Non, elle la leur donnera, pendant que l'absolutisme clérical continuera partout en Europe, dans les pays catholiques, le despotisme, ce double berceau de l'immoralité et des révolutions.

Calvin avait accompli sa grande œuvre; mais ses forces physiques s'y étaient usées. On serait étonné qu'il ait pu y suffire, si on ne savait que, sous sa frêle enveloppe corporelle, il y avait une exubérance de vie et de volonté. Les hommes qui ne font rien sont généralement les censeurs les plus impitoyables de ceux qui attachent leur nom aux grandes choses de ce monde; ils voudraient qu'il n'y eût dans leur œuvre et dans leur caractère ni lacune, ni imperfection, ni tache, et les yeux systématiquement fermés

sur les côtés brillants de leur existence, ils ne savent qu'en signaler les ombres. Aussi Calvin, pour ses détracteurs, n'est que le dénonciateur de Servet, le persécuteur de Bolsec, de Gentilis, de Castalion, l'homme du dogme funèbre de la prédestination. Mais ceux qui étudient l'histoire, comme Michelet, Guizot, Mignet, rendent tous un éclatant hommage au réformateur et le proclament le plus grand théologien du monde et le glus grand patriote de Genève; et si aujourd'hui, dans la ville qui lui doit les plus glorieuses pages de son histoire, des voix s'élevaient pour faire monter leurs insultes jusqu'à lui, nous leur dirions: «Ceux qui ne considèrent Calvin que comme théologien connaissent mal l'étendue de son génie. La rédaction des sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant d'honneur que son *Institution*. Quelque révolution que le temps puisse amener dans le culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint à Genève, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction.»

Ces paroles ne sont pas de nous; elles sont de Jean-Jacques Rousseau l'incrédule; elles se lisent au livre II, chapitre VII, note 4, de son *Contrat social*.

CHAPITRE XIV.

Affaiblissement sensible dans la santé de Calvin. — Ses travaux au milieu de ses grandes souffrances corporelles. — Il est contraint de cesser ses fonctions publiques. — Il va pour la dernière fois prendre la communion à Saint-Pierre. — Les magistrats et les pasteurs lui rendent visite. — Paroles humbles et cordiales qu'il leur adresse. — Visite de Farel. — Leur touchante entrevue. — Leurs derniers adieux. — Souffrances de Calvin. — Sa pieuse résignation. — Il s'en va à Dieu le 27 mai 1564. — Douleur des Genevois. — Son inhumation au cimetière de Plainpalais. — Aucun monument ne lui est élevé. — La vieille Genève est pleine de son souvenir, Saint-Pierre nous dit son courage. — L'académie. Son amour de l'instruction. — Sa maison; ses douleurs domestiques et sa chrétienne hospitalité. — Son mobilier, sa pauvreté et son désintéressement. — Belles paroles sur lui écrites sur le registre du Consistoire.

Moins affaibli par les années que par les maladies et les travaux excessifs auxquels il se livrait, le réformateur vit de loin la mort s'approcher; il la regarda en face sans se troubler. Et si, en présence de Celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal, il éprouvait parfois le saint tremblement du prophète Ésaïe, il arrêtait ses regards sur la croix, et, par la foi, s'appropriant la justice du Christ, il disait avec l'apôtre Paul : « Il n'y a main-

tenant plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. »

Ouvrier jusqu'à la dernière heure de la journée, Calvin surmonta, par l'énergie de sa volonté, ses souffrances corporelles, et continua à vaquer à ses occupations ordinaires. Les Genevois, à la vue de leur réformateur, sur la figure duquel la mort avait apposé son empreinte sacrée, s'étonnaient et ne comprenaient pas que dans le corps d'un mourant il y eût tant d'énergie. On le plaignait et on l'admirait; et lui, insensible à tout ce qui lui était personnel, utilisait les heures qui lui restaient à vivre, avec autant d'ardeur que les hommes ordinaires en mettent à les dilapider. Il tentait l'impossible, et il réussissait. Le mal, plus fort que sa volonté, lui dit cependant un jour : « Tu n'iras pas plus loin » : il dut s'arrêter. Le 6 février 1564, une hémorrhagie se déclara pendant qu'il prêchait. A dater de ce moment, ses médecins lui interdirent toute fonction publique: il courba la tête et se soumit.

Sa maladie s'aggrava d'une manière alarmante. Son corps refusait toute nourriture, et pendant plusieurs jours il ne but qu'un peu d'eau : ses souffrances étaient si vives qu'elles lui arrachaient des cris de douleur, mais jamais un seul murmure; quand elles étaient trop violentes, il s'écriait, en joignant les mains et levant les yeux au ciel : « Ah! mon Seigeur! jusques à quand boirai-je encore de ce calice? » Et

Dieu, que ses enfants n'invoquent jamais en vain, entendait ses plaintes et le fortifiait par ses consolations.

Quand l'illustre malade éprouvait un moment de bien-être, il le consacrait à l'étude; à ses amis qui lui recommandaient le repos, il disait : « Quand le Maître viendra, voulez-vous qu'il ne me trouve pas veillant? » Si un accès de douleur survenait au milieu de ses travaux, il s'écriait : « Je me suis tu, Seigneur, car c'est toi qui l'ordonnes; voici, ta main me brise; mais je souffre avec patience ta sainte volonté. »

Jusqu'au 2 avril, ses jours s'écoulèrent péniblement; mais son esprit ne se ressentit pas de la faiblesse de son corps; il conserva la plénitude de sa fière intelligence, et son âme se sanctifia au contact de la souffrance; aussi on est saisi d'admiration et d'étonnement, à la vue de cet homme qui, semblable à une lampe qui va s'éteindre, s'occupe des affaires de la République et de celles des Églises comme aux jours les plus actifs de sa vie. Son cœur, profond dans ses sentiments, mais peu expansif, découvre alors toutes les richesses qu'il renferme; pour ceux qui l'entourent, ce n'est pas un grand homme qu'ils vont perdre, c'est un ami que la mort va leur enlever; ceux qui n'ont jamais aimé sont-ils aimés ainsi?

Calvin, qui avait enseigné l'obéissance aux pouvoirs établis et qui l'avait pratiquée, exprima le désir de

faire une dernière visite à Messieurs du Conseil. Les magistrats, l'ayant appris, le prévinrent et se transportèrent auprès de son lit; le malade les remercia affectueusement de la haute marque d'amitié qu'ils lui donnaient, et leur parla avec un accent de voix qui les toucha profondément: sa voix avait perdu ce cachet austère qui lui était particulier; c'était un ami qui parlait à des amis, et quoique, comme l'apôtre Paul, il eût de grands sujets de se glorifier, il s'humilia comme s'il eût été le plus petit d'entre ses frères, et fit une confession de ses fautes : « Je vous remercie, dit-il aux magistrats, de ce que vous m'avez fait plus d'honneur qu'il ne m'appartenait, et m'avez supporté en plusieurs endroits comme j'en avais bien besoin. Tenez-moi pour excusé à cause de mes infirmités, lesquelles Dieu me garde de nier. Veuillez prendre à gré mon petit labeur, et que ce bon Dieu nous conduise et nous gouverne toujours, et augmente ses grâces sur nous et sur notre peuple. »

Après les magistrats, les pasteurs vinrent lui faire leurs adieux. Calvin, arrêtant sur eux ses regards attendris, les remercia de cette dernière marque d'affection qu'ils lui donnaient; il rappela les travaux de son ministère et ses luttes orageuses avec ses adversaires, et déplora, en termes touchants, toutes les lacunes qu'il apercevait dans ses travaux. « J'ai eu, leur dit-il, beaucoup d'infirmités et même tout ce que

j'ai fait n'a rien valu. Les méchants prendront bien ce mot; mais, je le dis encore, je suis une misérable créature; mais si mes vices ont déplu, je puis dire que la racine de la crainte de Dieu a été en mon cœur, que l'affection a été bonne, et je vous prie que le mal me soit pardonné; mais s'il y a eu du bien, que vous vous y conformiez pour le suivre. » Les pasteurs lui serrèrent la main et se retirèrent les larmes aux yeux.

Le jour de Pâques, 2 avril, il voulut, malgré ses souffrances, assister une dernière fois au service religieux et y recevoir la communion. Il se fit transporter dans cette vieille et belle église, où il avait donné, vingt-cinq ans auparavant, ses premières leçons sur l'Écriture sainte, et du haut de la chaire de laquelle il avait si souvent annoncé le conseil de Dieu, et déployé, dans des circonstances remarquables, une admirable énergie pour disputer à des bouches profanes le corps de son Sauveur... A son arrivée, tous les regards se dirigèrent vers lui; il est maigre, pâle, défait...; mais son regard, où la vie s'est réfugiée tout entière, n'a rien perdu de son éclat accoutumé : chaque fidèle, en le voyant, sent instinctivement qu'il le voit pour la dernière fois; il se rappelle tout ce que cet homme a fait pour l'Église et pour la patrie, et pressent le vide immense que la mort va faire au milieu d'eux en le leur prenant; et cependant il est loin d'avoir atteint l'âge où l'homme est sans lendemain;

THÉODORE DE BÈZE.

mais les travaux, les chagrins et les maladies l'ont usé et lui ont donné une vieillesse anticipée.

Le véritable prédicateur du jour, c'est Calvin, Calvin s'approchant de la table sainte, et avançant ses mains amaigries pour recevoir les symboles sacrés de la main de Théodore de Bèze[1], son disciple chéri, qui doit lui succéder dans la difficile mission de diriger Genève et le protestantisme français.

De Neuchâtel, Farel, courbé sous le poids des années, suivait avec une anxiété douloureuse la marche de la maladie du réformateur; il ne voulait pas mourir sans serrer une dernière fois la main de son ami. Quel que fût le désir du malade de revoir son brave compagnon d'œuvre, il sut le refouler au fond de son cœur, et le 2 mai il lui fit écrire la lettre suivante : « Je te souhaite une bonne santé, mon très-cher frère, et puisque Dieu veut que tu demeures en ce monde après moi, souviens-toi toujours de notre union qui a produit tant de bien à l'Église, et dont nous recueillerons le fruit dans le ciel. Cependant, je te prie qu'à ma considération tu ne t'exposes pas à la fatigue d'un voyage. J'ai peine à respirer, et je suis sur le point de rendre le dernier soupir, trop heureux

1. Si notre travail est favorablement accueilli du public protestant, nous écrirons peut-être la vie de cet homme remarquable, en lui donnant la même étendue que celle de Calvin et en l'ornant des portraits des contemporains les plus célèbres de Théodore de Bèze.

de vivre et de mourir en Jésus-Christ, qui est un gain à ses enfants dans la vie et dans la mort. Je te dis le dernier adieu et à tous nos frères.»

Farel, qui, dans un corps de vieillard, conservait toute la fraîcheur d'un cœur jeune et aimant, prit son bâton de voyage et arriva, à petites journées, à Genève. Les temps étaient bien changés depuis le jour où le vainqueur de Pierre de La Baume, dans la force de l'âge, força le jeune et célèbre auteur de l'*Institution chrétienne*, à partager ses travaux; les années avaient vieilli l'un et les travaux avaient usé l'autre.

Arrêtons nos regards sur ces deux grands ouvriers de la première heure, et se disant adieu pour ne se revoir que dans le ciel. Que ce spectacle est touchant! mais qu'il est grand aussi! D'un côté, c'est l'homme d'action qui a battu en brèche l'édifice romain, de l'autre, c'est le législateur qui, sur les ruines que son ami a faites, a élevé l'édifice de cette Église réformée de France, la plus belle et la plus glorieuse de celles qui sont sorties du tronc vigoureux de la réformation. Ce sont deux frères qui, à eux seuls, ont plus travaillé qu'une légion d'hommes; ils courbent leur vénérable tête devant le maître qu'ils ont servi, oublient les travaux qui sont leur piédestal de granit devant la postérité, s'humilient devant Dieu, lui confessent leurs fautes et n'ont qu'un seul regret, celui de ne pas avoir assez travaillé ou de n'avoir pas assez bien tra-

vaillé; ils n'attendent pas de récompense, car ils n'ont rien mérité, et toute leur confiance est dans ce Jésus « qui leur a été fait, de la part de Dieu, justice, sagesse, sanctification et rédemption. » Certes, dans la vie des deux réformateurs il y a des pages bien belles, mais il n'en est pas de plus touchante que celle qui nous montre le vieux Farel embrassant, pour la dernière fois, son maître et son ami, et reprenant son bâton de voyage pour aller bientôt après mourir à Neuchâtel, sa ville de refuge et d'adoption.

Après le départ de Farel, l'état de Calvin ne fit qu'empirer, et sa faiblesse était telle qu'il ne pouvait faire, sans aide, un seul mouvement. Genève attendait, de jour en jour, la mort de l'homme qui l'avait délivrée du joug de la superstition et de celui de l'incrédulité; elle comprenait la grandeur de la perte qu'elle allait faire; mais elle ne la sentit réellement que le 27 mai, lorsque, vers le soir, on entendit retentir, dans ses rues, comme un glas funèbre, ces mots : « M. Calvin est mort! » Le réformateur avait remis son âme à Dieu en prononçant ce verset de l'apôtre Paul, qu'il ne put achever : « Les souffrances du temps présent ne sont rien en comparaison de la gloire qui est à venir. »

Calvin avait terminé sa grande carrière, et avait vécu 52 ans 1 mois et 13 jours.

Genève prit le deuil et expia, par sa douleur, les peines vives et profondes que son inconstance et sa

légèreté lui avaient causées; ses larmes furent les seules solennités qui marquèrent ses funérailles; le réformateur ne pouvait en avoir de plus belles. Aussi sa mort fut son triomphe; car elle proclama sa grandeur, et le plaça sur un piédestal d'où ses adversaires n'ont pu et ne pourront le descendre; il y est plus solidement établi que Napoléon sur sa colonne de la place Vendôme.

Ses restes furent accompagnés au cimetière de Plainpalais par la ville tout entière. Aucun discours ne fut prononcé sur sa fosse que rien ne distinguait de celle du plus obscur bourgeois. L'étranger qui visite Genève, ne voit ni marbre, ni statue, rien qui lui rappelle le grand réformateur, et quand il se promène à travers les tombes du cimetière de Plainpalais, il découvre une petite pierre carrée sur laquelle sont gravées ces deux lettres : J. C.; est-ce sous cet humble monument que reposent, en attendant la bienheureuse résurrection, les restes du réformateur? c'est ce que nul ne saurait dire. Une main pieuse, sans doute, a dressé cette pierre qui parle plus au cœur que ne le ferait une orgueilleuse pyramide. Les grands hommes n'ont pas besoin d'artistes et de statuaires pour transmettre leur nom à la postérité; le seul monument qui soit digne d'eux, c'est celui qu'ils se sont élevé eux-mêmes avec les grandes choses qu'ils ont faites et sur lesquelles le temps ne peut jeter son linceul d'oubli. Peu importe donc que nous

CALVIN.

ignorions la place qu'occupe Calvin parmi les morts du cimetière de Plainpalais, si son nom est inséparable de la révolution religieuse à laquelle Genève dut sa grandeur morale; peu importe qu'en parcourant ses rues et ses places publiques, rien ne nous rappelle l'homme qui vainquit Rome et les Libertins: Rome, en donnant à sa ville d'adoption la Bible; les Libertins, en la sauvant de la servitude. Ce sont là des souvenirs plus durables que l'airain et le bronze, et qui grandissent plus le réformateur que ne le ferait une colonne de cent coudées.

La Genève du seizième siècle subit depuis quelques années une transformation qui la rend presque méconnaissable, et bientôt il ne restera d'elle que ce qui reste aujourd'hui du vieux Paris: des monuments; mais tant qu'ils seront debout, ils nous parleront de Calvin et nous raconteront ses luttes, ses douleurs et son triomphe. Allons à Saint-Pierre, à Saint-Gervais, à la Madeleine, là chaque pierre nous rappellera une scène du passé, et nous dira les travaux apostoliques de l'homme qui, fidèle à son Dieu et à sa patrie, fut un grand chrétien et un grand patriote. Allons à l'Académie qu'il fonda, ses salles nous diront qu'il fit la guerre à l'ignorance, comme il la fit à l'immoralité; elles nous rappelleront son enseignement clair, méthodique, savant, profond, fortement empreint de ce bon sens qui est le vrai génie du théologien; là nous le verrons entouré d'hommes illustres dont il fut l'ami

et le maître, les animant de ce souffle puissant qui les fit, ainsi que leurs successeurs, travailler à la grandeur de leur cité ; et « si vous demandez le secret de cette puissance, une des pierres du collége vous le dira en quelques mots hébreux que le réformateur y fit graver. Venez ici dans la cour, entrez sous ce vieux portique que soutient le grand escalier et vous lirez : « La crainte de l'Éternel est le commencement de la sagesse. » Et ce n'est pas sur le mur ni sur un des piliers que ces paroles sont gravées. Remarquez bien : c'est sur la clef de voûte. Quel emblème ! quelle leçon ! »[1]

Si, par la pensée, nous visitons la maison où vécut et mourut le réformateur, elle nous parlera de lui et d'une manière bien touchante ; elle nous dira ses douleurs domestiques, quand père il pleurait ses enfants, quand époux il fermait les yeux à son épouse bien-aimée, quand séparé d'elle par la mort, il se trouvait seul en face de lui-même, faible, souffrant, maladif, et trop souvent aigri, cherchant dans la prière et l'obéissance à son Dieu le seul remède qui convînt à la grandeur de ses maux ; cette maison nous dira qu'elle fut, malgré sa pauvreté, un foyer hospitalier ouvert à ses amis, à ses collègues et aux nombreux étrangers que sa réputation attirait à Genève ; elle nous dira la surprise du cardinal Sadolet

1. Bungener, *Histoire de Calvin*, p. 445.

qui, frappant un jour à sa porte, vit un homme qui la lui ouvrit, c'était le réformateur. Il le croyait riche comme un cardinal, il était pauvre comme un apôtre. Celui qui dirigeait le mouvement religieux du protestantisme français et dont la voix faisait autorité dans les conseils de la réforme, avait toutes les peines du monde, même dans les bonnes années, «à nouer les deux bouts», ainsi qu'il l'écrit à Viret.

Son mobilier nous parlera aussi, et nous dira de plus belles choses que les ameublements somptueux du Vatican; et encore, ce pauvre mobilier ne lui appartient pas en entier, une partie étant la propriété de la république qui le lui avait prêté. Dans l'inventaire qui en fut fait après sa mort on lit ces mots: *Mobilier de Calvin rendu à la seigneurie:* «Un chalict de noyer point menuisé; une table de noyer carrée; un banc de plane près de cette table; un buffet de noyer ferré; le bois d'un lave-mains de noyer; un coffre de noyer ferré; une chaise à dos de noyer menuisée; une table de bois carrée; un chalict; un banc de plane; une autre table de noyer carrée; un chalict de noyer; quatre tables en sapin; une douzaine d'escabelles tant bonnes que méchantes; un pupitre à livres.»

La fortune du réformateur était en rapport avec son ameublement et ne dépassait pas tant en argent qu'en vaisselle 200 écus, qu'il distribua par son testament de la manière suivante: Au collége 10 écus;

à la bourse des pauvres étrangers, 10 écus; à l'une de ses sœurs, 10 écus; à deux neveux, 80 écus; à deux nièces, 60 écus; à un autre neveu, 25 écus; total, 195 écus.

Si sa maladie se fût prolongée, il serait mort insolvable, n'ayant pas voulu recevoir son gage, le jour où il fut contraint de cesser ses fonctions. Ce grand homme se croyait inutile parce qu'il ne prêchait plus et n'enseignait plus, et cependant son lit de mort n'était-il pas la chaire où il donna son plus bel enseignement? Ses dernières heures ne furent-elles pas le couronnement de sa vie entière? Ne glorifia-t-il pas son Sauveur en luttant contre ses souffrances corporelles, comme il l'avait glorifié en luttant contre les Libertins? Son humble soumission à la grande part de douleurs que son Maître lui départait, son calme devant la mort qui s'approchait, ne comptaient-ils pas parmi les plus beaux actes de son orageux apostolat, et comme le vieil Élisée couché sur son grabat, ne donna-t-il pas l'ordre de lancer la flèche qui devait être la délivrance d'Israël?

Nous avons dit que Calvin n'a pas de monument à Genève, nous nous trompons. Il en a un qui lui fut élevé quatre jours après sa mort. Sur le papier noirci par le temps des registres du Consistoire, on voit une †; immédiatement après, on lit le nom de Calvin, puis ces mots : *Il est allé à Dieu le 27 mai de la présente année.*

Il est allé à Dieu ! Calvin ne pouvait avoir une plus belle oraison funèbre. Il eut la seule qu'il aurait ambitionnée.

Il y a cependant à Genève un coin de terre qui rappelle un souvenir que nos voudrions pouvoir effacer : c'est Champel... Là périt dans les flammes le malheureux Servet; mais l'histoire, juge impartial, dira que ce bûcher fut plus le crime du seizième siècle que celui de Calvin; elle dira aussi, avec M. Michelet, que l'acquittement de Servet eût été le triomphe des Libertins et la ruine de la liberté.

CHAPITRE XV.

Calvin et ses insulteurs. — Un pape, Pie IV, s'est constitué son défenseur devant la postérité. — Conclusion.

Depuis trois cents ans, la tombe de Calvin est fermée, et cependant, aujourd'hui comme autrefois, il a ses insulteurs. C'est à qui lui lancera la pierre et reproduira les calomnies mille fois réfutées des Bolsec et des Gentilis. On se sent pris d'un profond dégoût, quand on voit les écrivailleurs ultramontains s'acharner après le grand mort, et qui, sans respect pour l'histoire, trempent leur plume dans la boue et le fiel pour salir la mémoire de l'homme qui fut loin d'être parfait, mais qui, de toute sa hauteur morale, domine ses contemporains. La haine aveugle qu'il inspire à ses ennemis, provient des services immenses qu'il rendit au protestantisme français, qu'il assit sur ces larges et profondes assises contre lesquelles deux cents ans de persécution se sont montrés impuissants.

Si Calvin n'eût été, comme ils l'affirment, qu'un avare, un amateur de bonne chère, un débauché, un ambitieux vulgaire et de bas étage, un écrivain sans génie, aurait-il été le chef de tant d'hommes éminents, fiers d'être ses lieutenants, heureux d'être ses

amis? Qu'on ne s'y trompe pas, si les hommes vulgaires sont condamnés fatalement à l'oubli, les hommes immoraux, quel que soit leur génie, ne fondent rien de durable, et la postérité, juste juge, qui rend à chacun selon ses œuvres, les voue à l'oubli ou, ce qui est pis, les attache à son pilori.

Calvin vit et vivra; et plus on comprendra que la vraie grandeur est la grandeur morale, plus le législateur de Genève s'élèvera dans l'estime et l'admiration des hommes qui ne se laissent pas dominer par l'esprit de secte et de parti.

Le 27 mai 1864, les Églises réformées de France et celles de la Suisse française célébreront le 300e anniversaire de la mort de leur grand réformateur. Ce jour-là, les successeurs de Bolsec, oubliant l'hommage éclatant que les Florimond de Rémond, les Papyre Masson, les Estienne Pasquier, les Bossuet, les Élie Dupin, les Desmay et beaucoup d'autres, tous écrivains catholiques et adversaires de la Réforme, ont rendu à la moralité, à la probité et au génie de l'homme de Genève, ressusciteront les vieilles calomnies du passé pour les lui jeter à la face; mais pendant qu'ils le feront, un mort, un pape, Pie IV, sortira de sa tombe pour leur crier: « Taisez-vous, aveugles! celui que vous insultez est le même que celui dont j'ai dit en apprenant sa mort: «Ce qui a fait la force de cet hérétique, c'est que l'argent n'a jamais

été rien pour lui; avec des serviteurs pareils, je serais maître des deux rives de l'Océan. » [1]

Notre tâche est terminée et notre conscience nous rend le témoignage que nous avons écrit sous le regard de Celui qui hait les lèvres menteuses, et, en offrant aujourd'hui le fruit de notre travail à nos coreligionnaires, nous formons le vœu bien sincère que le 27 mai 1864, date solennelle dans les annales de notre protestantisme français, ils se tendent fraternellement la main et proclament hautement qu'ils ne veulent d'autre charte que la sainte Écriture, et lui demandent, comme leurs grands et glorieux ancêtres, la règle de ce qu'on doit croire et de ce qu'il faut pratiquer.

---

1. Turin, *Archives*, Lettres romaines et citations de Cardiani. Gabirel, *Histoire de l'Église de Genève*, t. Ier, p. 535.

FIN.

OUVRAGES DE M. PUAUX.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION FRANÇAISE. Éditeur Michel Lévy. 7 vol. format Charpentier. 6 volumes ont paru. Le 7e et dernier est sous presse. Prix du volume . . . . . 3 fr.

Cet ouvrage conduit le lecteur depuis le berceau du protestantisme français jusqu'à 1815. Il a eu six tirages de 1,000 exemplaires chacun.

GALERIE DES PERSONNAGES CÉLÈBRES QUI ONT FIGURÉ DANS L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS. 24 numéros, parus 12 en 1862, 12 en 1863. 12 paraîtront en 1864. Chacun a 16 pages et il est orné d'un portrait ou d'une vignette. Prix des 12 numéros . . . . . 1 fr. 20 c.

Plus de 350,000 numéros sont en circulation.

LA RAISON EN FACE DU TOMBEAU DE JÉSUS-CHRIST. 1 vol. format Charpentier, 2e édit. Prix . . . . . 3 fr. 50 c.

M. RENAN EN FACE DU MIRACLE. Brochure de 4 feuilles d'impression . . . . . 1 fr.

ESSAI SUR LA RELIGION DES GENS DU MONDE. 1 vol. format Charpentier . . . . . 2 fr. 50 c.

ANATOMIE DU PAPISME. Édition populaire, tirée à 5,500 exemplaires. . . . . 1 fr.

LA VRAIE QUESTION. Lettre à l'évêque de Nîmes. Tirage à 14,000 exemplaires . . . . . 25 c.

CONFÉRENCES D'ANGERS. 3e édit. . . . . 50 c.

CONFÉRENCES DE LILLE. . . . . 50 c.

CONFÉRENCES DE SAINT-JEAN-D'ANGELY . . . . . 50 c.

LA VOIX DE JÉRUSALEM. 1 vol. format Charpentier 3 fr. 50 c.

PETITS ÉCRITS POUR LE TEMPS. 72 numéros. Les éditions diverses qui en ont été faites sont la plupart épuisées. Les seuls numéros qui restent sont la propriété de M. Garve, libraire à Nîmes.

3 2044 069 624

PUAUX, Noë Antoine
François
Vie de Calvin.

608.2
C16.9
P976vi
1864